Mémoires du Congo

et du Ruanda-Urundi

n°46 - Juin 2018

Trimestriel - n° d'agrément : P914556

Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

Partie de pêche au large de Matadi













Sommes-nous tous frappés d'oikophobie* ?

Depuis mai 1968, il est interdit d'interdire ! Donc, toutes les dérives sont permises. Qui aurait osé poser un acte d'incivisme auparavant ? Celui qui en posait était immédiatement désavoué. Aujourd'hui, avons-nous encore la notion de ce qu'est un acte immoral ? Comment les jeunes générations pourraient-elles en avoir conscience, elles sur qui l'enseignement de l'histoire est devenu une partie congrue des programmes scolaires ? Alors pourquoi s'étonner du manque de repères des générations actuelles ? La méconnaissance du passé entraîne des décisions non ajustées. J'en viens à ces décisions de donner le nom de Patrice Lumumba à des artères dans nos villes et nos campagnes. Les décideurs politiques sont plus enclins à satisfaire des demandes qu'ils s'imaginent porteuses de voix alors que la connaissance du passé leur aurait dicté une tout autre approche. Nous visons ici les Néo-Belges qui croient que le fait de faire reconnaître leur idole changera la mentalité belge à leur égard. Que nenni, ce n'est pas cette attitude qui permettra une meilleure intégration. Au lieu de vociférer, ils feraient mieux d'étudier l'histoire de leur patrie d'origine et ensemble nous pourrions écrire notre histoire commune. Quant à l'asbl Mémoires du Congo, elle s'efforce de rappeler tout ce qui fut fait par les Belges au Congo.

■ Paul Vannès

(*)Tendance à renier son passé, sa culture, ses traditions, son pays. Manque d'esprit civique.

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Périodique n° 46 - Juin 2018

En couverture : Port de Matadi, fin des années 1950. © C. Lamote pour Congopresse

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi se fait un plaisir de souhaiter à tous ses lecteurs d'excellentes vacances d'été, pleines de satisfactions familiales, de découvertes culturelles et de rencontres bienfaisantes.

Et se fait une joie de les retrouver tous à la rentrée, à ses diverses manifestations.

Nécrologie

C'est avec une grande tristesse que nous portons à la connaissance de nos lecteurs le décès d'Ivan Grosjean, survenu le 19 mars 2018 à Woluwé-Saint-Lambert. Bien connu comme ultime président de l'AFAC, le défunt s'est illustré en maint domaine : licencié en sciences commerciales, membre de la Brigade Piron, inspecteur du budget à l'administration belge d'Afrique…
Ses distinctions honorifiques sont nombreuses, parmi lesquelles la plus prestigieuse de Commandeur de l'ordre de Léopold II.

25 août 2018
Rendez-vous de Loverval

Vu le succès rencontré l'an passé pour
notre première journée d'été,
nous avons décidé de poursuivre.

Vous êtes tous attendus à Loverval
dans le cadre enchanteur des Tilleuls,
place de la Brasserie.

Cette année, nous mettrons à l'honneur
les artistes peintres d'autrefois et d'aujourd'hui.

D'autres informations parviendront à nos
membres par courrier et le programme
complet sera accessible sur www.memoires-ducongo.be

10h00 : accueil des participants-café

11h00 : Inauguration de l'exposition
des œuvres de peintres congolais
(Mwenze, Pili-Pili, Muntu, Muvuma, Babu,
Cheri-Cherin, Kiese, Moke, Kahilu...)
par S. E. M. l'Attaché culturel de
l'Ambassade du Congo en Belgique,
suivie de la présentation des œuvres
par MM. Claude Charlier et François Poncelet
Conférence de M. Claude Charlier,
ancien professeur et directeur de
l'Académie des Beaux-Arts
(Lubumbashi et Kinshasa).
Présentation des œuvres de M. Barly Baruti par
l'auteur en personne, avec dédicace.

13h00 : ouverture des festivités-apéritif
et repas africain sous forme de buffet

15h00 : concert de rumba congolaise
(orchestre à confirmer)

18h00 : (ou plus tard, selon l'ambiance)
clôture de la journée


Loverval 2017. © P. Pruvost

MÉMOIRES DU CONGO
et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel - Agrément postal : BC 18012
N° 46 - Juin 2018

Editeur responsable : Paul Vannès.
Rédacteur en chef & coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Maquette et mise en page : New Look Communication

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Bouuaert (histoire post-coloniale), Guido Bosteels (textes en néerlandais), André de Maere d'Aertrycke (histoire coloniale), Marc Georges (santé), Fernand Hessel (éducation), Françoise Moehler-De Greef (culture), Paul Roquet (société), André Schorochoff (justice), Jean-Pierre Sonck (défense), Pierre Van Bost (économie).

Dépôt des articles
Les articles sont reçus chez Fernand Hessel,
Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa
hesselfernand@gmail.com, 0496 20 25 70 ou 087 77 68 74

Conseil d'administration
Président : Paul Vannès, Vice-Président : vacant
Comité de gestion : à constituer
Trésorier : Guy Dierckens, Solange Brichaut,
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs : Thierry Claeys Bouuaert représentant aussi CBL-ACP, Marc Georges, Fernand Hessel, Guy Lambrette, représentant aussi le CRAOM, Etienne Loeckx, José Rhodius,
Patricia Van Schuylenbergh.

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi.
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2018
Cotisation ordinaire : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Tous les membres reçoivent la revue.

Compte bancaire de Mémoires du Congo
(Pour les revues partenaires Tam-Tam, Contacts, Nyota et Bulletin, voir le compte bancaire de chaque association, en page 50).
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
Ne pas oublier la mention "Cotisation 2018" ou "abonnement 2018". Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées et votre adresse mail. Merci également de communiquer l'adresse de toute personne intéressée à devenir membre de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ou à s'abonner à la revue.

Simple abonnement à la revue
Pour recevoir la revue, il suffit de virer 25 € au compte de l'association avec mention de l'adresse et de l'année.

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

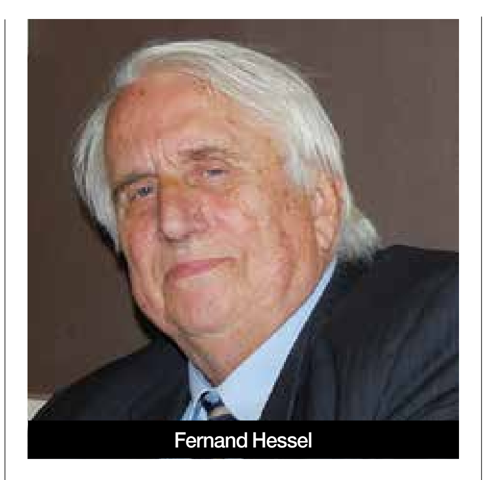
LA FIN DE L'HALLALI

Il est du devoir de l'honnête homme de remettre sans cesse en question ses convictions, a fortiori les mieux ancrées, pour éviter qu'elles ne finissent par fausser la perspective. Revisiter l'histoire est la manifestation la plus sûre de l'esprit critique.

PAR FERNAND HESSEL

Près de trois générations après les faits, la figure de Lumumba préoccupe toujours autant qu'elle divise opposants et défenseurs. Elevé au rang de héros national chez lui, le chef du premier gouvernement du Congo, qui n'eut l'occasion de prouver quoi que ce soit, a largement dépassé les frontières de son pays. Une trentaine de rues lui sont consacrées dans le monde, sa statue trône à Berlin, l'université de Moscou porta un temps son nom, la Belgique elle-même présenta des excuses en 2001, et voici que brusquement il revient au galop dans l'actualité belge, à l'occasion de la place que Bruxelles lui dédiera le 30 juin 2018, alors que Charleroi lui a déjà dédié une rue (la première de l'histoire post-coloniale en Belgique). Anvers également semble se tâter. Visiblement des ONG se coalisent pour réhabiliter Lumumba. Le fameux discours du 30 juin 1960, plus sensationnaliste que réfléchi, perd année après année de son acuité. Le temps est venu pour MDC&RU d'entreprendre à son tour une réflexion apaisée sur celui que l'on charge de toutes les fautes, en ce compris celles du colonisateur lui-même.

Il ne faut pas se leurrer toutefois sur les nombres. La quasi-totalité des Belges est devenue, au fil des décennies, complètement indifférente à ce qui se trame autour du personnage. C'est se berner que de considérer que l'agitation récente relève du simple électoralisme. Les temps sont au changement. Ce brusque sursaut n'est pas sans fondement. Du côté des thuriféraires de Lumumba la donne a changé. Le nombre d'Africains issus de la colonisation, venus poser leur valise en Belgique, est passé de quelques milliers en 1960 à plus de cent mille aujourd'hui.


Fernand Hessel

Face à l'argumentaire de ceux-ci, dont les maîtres-mots sont la dignité de l'homme noir, la nécessité d'un vivre ensemble respectueux de la vérité historique, le courage de l'excuse, les défenseurs de la colonisation n'ont aucun argument nouveau à faire valoir. L'argumentaire des partisans de la ligne dure n'a pas varié d'un iota depuis le 30 juin 1960.
Le bon sens et l'analyse de plus en plus fine de l'histoire coloniale plaident pour une révision de cet argumentaire, surtout depuis l'explosion de la liberté en mai 1968. Le contexte, si souvent invoqué par les thuriféraires de la colonisation, pour justifier certaines dérives, a changé en profondeur. Le Belge ne porte plus le même regard sur son ancienne colonie. Le Congolais a perdu son complexe de colonisé. La composante afro-descendante a réussi à se faire une place en géopolitique et réclame des comptes. Faire de Lumumba le seul responsable de tous les maux qui ont accompagné l'indépendance du Congo n'est plus acceptable.
On finirait par se demander si l'on ne charge pas Lumumba, pour mieux se décharger de ses propres erreurs. La politique belge a commencé à gangréner la gouvernance du Congo dès l'année 1954. Le territorial André Ryckmans a écrit en cette matière des pages indiscutables. Et le Général Janssens, avec son goût pour les phrases lapidaires, a jugé bon d'écrire, s'agissant de la situation du Congo belge au moment où il prend le commandement de la Force publique : "... agitation depuis 1954, troubles dès 1958, révolution depuis le 4 janvier 1959." Nous sommes loin de la pax belgica régulièrement servi comme argument majeur.
Tout l'art du vivre ensemble réside dorénavant dans l'effort d'intégration de la communauté congolaise et africaine dans la nouvelle société belge. Par voie de conséquence, toute action venant de quelque groupe que ce soit mérite l'attention, même celle de la faction turbulente de la diaspora. Il serait maladroit d'ostraciser une partie de la communauté noire en vertu de critères qui depuis 1960 ont perdu lentement mais sûrement de leur acuité. Et les oukases du politiquement correct n'ont rien à voir dans cette évolution.
Il est urgent que tous ceux qui en doutent relisent le discours de Lumumba du 30 juin 1960, qui a libéré tant de démons de la boîte de Pandore qu'il ouvrit maladroitement. A la réflexion, ce discours était tout à fait dans le style d'un ancien colonisé, plus nerveux que les autres, qui prit d'abord le temps de cracher son fiel avant de passer à une pensée plus constructive.
La seconde partie du discours était celle d'un Premier Ministre, qui va jusqu'à appeler la Belgique à coopérer à l'édification du Congo nouveau dans un esprit nouveau.
Ce n'est qu'après que les affaires vont se gâter, à la faveur de la guerre froide, en l'espace de quelques semaines, jusqu'à conduire à l'irréparable dans un sous-bois du Katanga. Puis la légende prit son envol, rendant la vérité de plus en plus opaque. ■

SOUS LES FEUX DE L'ACTUALITÉ

Les mardis cèdent brièvement la place à deux moments importants de la vie de notre association. Le premier nous est imposé par le départ pour l'autre rive du président, Roger Gilson, à qui nous adressons un adieu plein de reconnaissance, et l'arrivée à la tête de l'association de Paul Vannès, à qui nous souhaitons bonne continuation. Le second est centré sur le combat que MDC a entrepris de mener contre l'implantation à Bruxelles d'un square Lumumba. La revue des mardis reprendra dans le numéro de septembre.

PAR FERNAND HESSEL

Le 24 avril 2018, le Golf de la Bawette servit de cadre enchanteur à l'assemblée générale statutaire de MDC&RU. Le bilan de l'exercice écoulé fut pris sous la loupe et les perspectives pour 2018 furent brossées à grands traits, dans un esprit de totale compréhension. L'allocution de Paul Vannès en fait un parfait résumé.

"Notre Président Roger Gilson est décédé le 7 mars dernier. Après MM. Patrick Fraeys de Veubeke, André Huybrechts et Paul Frix, Roger fut notre quatrième président et ce pendant près de 5 ans. Je vous propose de nous recueillir durant une minute de silence. Les membres du Conseil d'Administration ont désigné lors du CA tenu le 17 avril dernier en notre siège social sis rue de l'Hippodrome 50 à Bruxelles, M. Paul Vannès comme nouveau président.
2017 fut l'année du 15e anniversaire de notre association. Le rythme de nos réunions habituelles, aussi bien les "Forums" que les "Mardis de MdC" n'a pas faibli et, à chaque fois, nos membres, nombreux, ont suivi avec intérêt ces événements. Deux journées ont été consacrées à cet anniversaire : le 26 août, nous nous réunissions à Loverval pour une journée ludique. Celle-ci nous emmena le matin pour une promenade champêtre et la visite du vignoble du Baron de l'endroit. Une porchetta devait ensuite ravir nos palais avant le spectacle donné par les "Tambourinaires du Burundi". Si cette première journée fut festive, celle du 10 octobre fut académique. La séance ouverte par l'AD retraçait déjà cette longue aventure passionnante de notre association. L'invité principal, le Ministre d'Etat Herman De Croo plaida pour un plus grand engagement des Occidentaux dans le développement des pays africains. Après la moambe servie par notre chef Hofman, notre deuxième invité, le directeur du MRAC, M. Guido Gryseels, nous présenta des images de la rénovation en cours du Musée. Notons en passant que l'AfricaMuseum (nouveau nom du défunt Musée royal d'Afrique centrale) annonce l'ouverture des portes pour le 8 décembre 2018. Cet exposé fut suivi par de nombreuses questions dont la principale concernait la place réservée non seulement à la statue mais aussi au buste de notre Roi Léopold II, fondateur de ce musée.
Nous espérons, à l'occasion de cette réouverture, orienter nos activités vers le musée par la tenue de certaines de nos réunions dans ses nouveaux locaux mais aussi en inaugurant un cycle de conférences ouvertes à un public plus large et organisées en dehors des heures de travail pour permettre à quiconque d'y participer.
De nouveaux défis s'ouvrent à nous pour contrecarrer la désinformation prodiguée par des oikophobes qui rejettent la culture et le passé de notre pays."
Les décisions prises furent scellées, comme il se doit entre anciens d'Afrique centrale, par l'indispensable moambe. ■









Le combat contre le square Lumumba à Bruxelles

Notre association, composée pour une bonne part d'anciens du Congo, a estimé majoritairement qu'elle devait unir ses forces pour lutter contre la décision du Conseil communal de la ville de Bruxelles, de rebaptiser le square du Bastion en square Patrice Lumumba, à l'angle de la chaussée d'Ixelles et de la rue du Champ de Mars. Il est prévu que le square sera inauguré le 30 juin 2018, à l'occasion du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo et que l'événement sera précédé de réunions et d'événements du 28 au 30 juin prochains à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Pareille décision ne pouvait échapper à la vigilance de l'association, la figure de Lumumba ayant dans l'esprit de nombreux Belges et Congolais une connotation négative, a fortiori dans celui des coloniaux, les uns et les autres ayant souffert de ses agissements. Certes le désir d'honorer Lumumba est caressé depuis des années par ses adeptes installés à Bruxelles, particulièrement dans le quartier Matonge, épicentre de la diaspora politique et folklorique (voir photo ci-contre), mais c'est la première fois depuis les excuses du parlement belge en 2001 pour le meurtre de Lumumba, qu'un symbole aussi fort verra le jour sur la place publique en Belgique, financé par l'argent public de surcroît.

Pour cette raison, le sang des opposants au projet ne fit qu'un tour, le Conseil d'administration se mobilisa, le Forum amplifia le débat sur la question et des lettres de protestation partirent à l'adresse du bourgmestre de Bruxelles. Le site de Mémoires du Congo sur ces entrefaites s'enrichit d'un dossier évolutif sur la question que le lecteur consultera avec intérêt (www.memoiresducongo.be/place-lumumba-a-bruxelles).

S'il n'est pas évident de tenter de s'opposer à une décision, unanime de surcroît, du collège échevinal d'une capitale, notre association estime que les considérations qui ont présidé à la signature de l'arrêté du 23 avril dernier sont entachées d'erreurs historiques, psychologiques et par-dessus tout politiques, erreur majeure pour un collège sorti des urnes. L'étude fouillée de l'arrêté lui a permis de priver les considérants d'une base objective.

La contestation est essentiellement porteuse de trois griefs majeurs :

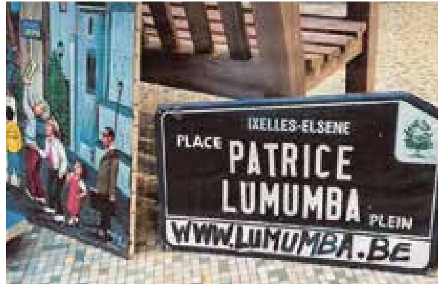
1. Les mérites de Lumumba sont loin d'être reconnus par la majorité des Bruxellois.
2. L'attribution d'une place, agrémentée d'un buste de Lumumba, aura pour effet de diviser la communauté congolaise et de creuser un fossé infranchissable entre un certain nombre de Belges et de Congolais.
3. La place risque de devenir à brève échéance l'épicentre des manifestations anti-belges de la partie de la diaspora africaine gagnée à la cause de Lumumba, à un jet de pierre du palais royal et de l'emblématique statue de Léopold II (déjà régulièrement taguée et endommagée).

Un moment fort de la campagne de l'association contre la décision aurait pu être le débat organisé par RTL sur la question, en date du 13 mai dernier. Sous la facilitation du journaliste Deborsu, le bourgmestre de Bruxelles, la présidente du collectif Bayaya, militante pour la cause, des historiens et une délégation d'anciens du Congo, composée de Paul Vannès, président en exercice de notre association, et de l'administrateur honoraire André de Maere d'Aertrycke eurent l'occasion de confronter leurs points de vues. Mais il en ressort que l'opportunité n'a pas permis à notre délégation de faire valoir pleinement ses arguments, les défenseurs de la cause semblant mieux rodés pour ce type d'exercice.

Puis l'exiguïté du temps imparti à chacun, l'environnement plutôt favorable à la cause du bourgmestre (Lumumba présenté en martyr, Michel justifiant les excuses...), l'interruption du débat par l'annonce des points du journal télévisé imminent et autres ... eurent pour effet de réduire l'impact des arguments des deux seuls opposants au projet.

Mais notre association n'en baisse pas pour autant les bras, ni n'en range la plume de la protestation. ■





ÉCHOS DU FORUM

Les séances du Forum gagnent progressivement en intensité, maintenant que certaines organisations, portées par un nombre croissant d'Afro-descendants installés en Belgique, peaufinent leur programme de décolonisation de l'espace public belge. Le nombre de participants, constituant le noyau dur de notre association, avoisine une moyenne de 30 débatteurs, en ce compris les invités.

PAR FERNAND HESSEL

243 (26.01.18)

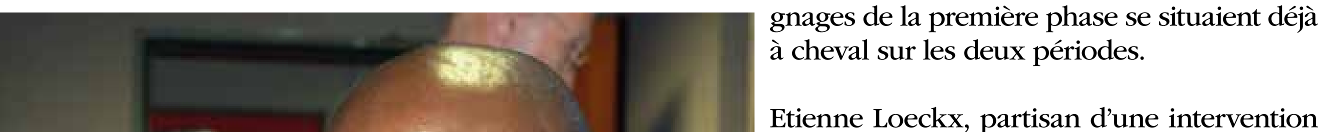

André Filée debout juste derrnière Etienne Loeckx

André Filée expose sa méthode de travail au sein de l'équipe qu'il a formée en vue de la digitalisation des vieux films traitant de sujets africains, qui reposent au fond des malles ramenées de l'aventure coloniale. Il est d'un intérêt certain de sauvegarder ces précieux témoignages et la meilleure manière est de les digitaliser. Trois volontaires acceptent de les visionner, en vue de les débarrasser des parties obsolètes. La sélection sera ensuite soumise à des historiens pour déterminer la valeur historique et compléter autant que faire se peut l'information les concernant. L'équipe opère en prolongation d'un Forum par mois.
Comme à l'accoutumée le Forum offre aux participants l'occasion de parler de leurs coups de cœur en matière de livres qu'ils ont lus et de manifestations culturelles auxquelles ils ont assisté ou comptent le faire. Ainsi le Forum se fait idéalement la serre chaude où s'approfondit et se perpétue la culture africaine. ■

Photo Fernand Hessel

244 (09.02.18)

Sur la question de savoir si les témoignages que MDC&RU a entrepris de publier sur son site doivent l'être tels qu'ils ont été enregistrés en leur temps ou si au contraire il y a lieu de les élaguer et de les débarrasser des parties devenues obsolètes, une majorité se forme pour une publication en rush, sans la moindre manipulation.
Dans la même veine, notre association a pris la décision de passer à la seconde phase des enregistrements, ceux des Belges ayant œuvré en Afrique centrale après l'indépendance, les privés et les coopérants. Beaucoup de témoignages de la première phase se situaient déjà à cheval sur les deux périodes.


L'invité O Kahola de l'UNILU en compagnie de F. Moehler et N. Watteyne

Etienne Loeckx, partisan d'une intervention plus substantielle de MDC&RU dans le domaine éducatif, donne toutes les informations utiles sur l'Université internationale du Congo-Tervuren. Il invite les participants à collaborer à la constitution d'un fichier à vocation pédagogique dont il a établi la structure, sur le Congo au temps des Belges.

Olivier Kahola, ici en photo, chargé de cours à l'UNILU, auteur de plusieurs publications et doctorant à l'ULB & UCL conjointement, éclaire les participants sur ses activités de chercheur, de sociologue et d'auteur. ■

Photo Fernand Hessel

245 (23.02.18)

Il est symptomatique de constater que plusieurs participants répondent à l'invitation du Forum non seulement pour faire part de leur expérience africaine, mais également pour redécouvrir les années qu'ils ont passées en Afrique centrale : Paul Hambursin dont les parents ont vécu au Kivu et au Katanga ; J.-P. Ronsmans n'a pas de souvenirs de son enfance à Léopoldville (42-48) ; Mme Fabrizi a vécu les événements 77-78 à Lubumbashi durant lesquels elle a perdu son mari…
Le Forum se penche sur l'impact qu'ont les animations organisées dans certaines universités par certains des nôtres. André de Maere parle d'un impact positif et cite l'exemple d'une question qui a entraîné un débat intéressant : Avions-nous le droit d'imposer une religion ?
Les journées d'été à Loverval (24, 25 et 26 août 2018), avec exposition de peintures d'avant et d'après 60, sont débattues. Les démarches seront entreprises pour obtenir l'adhésion au projet de Meïr Levy grand collectionneur, de Claude Charlier de l'Académie de Lubumbashi et de Kinshasa, de François Poncelet du MAN, de la veuve de Charles Blanchart. L'accord du peintre Babu, membre assidu du Forum, est bien sûr acquis.

Enfin est évoquée avec beaucoup de circonspection la problématique des 5000 zébus qui font route vers Kinshasa, après avoir traversé tout le Congo. Opération de type Western rapportée par *Le Soir*. ■


Les zébus en route vers Kinshasa. © N. Evrard

246 (09.03.18)

La collaboration entre l'UROME et MDC&RU étant intense, le chairman du Forum insiste pour que les deux pages parues sous la signature de l'administrateur délégué de l'UROME dans le n°45 de notre revue, sous le titre de Démythifions Lumumba, connaisse une large diffusion. Il attire également l'attention sur un article paru dans La Libre Belgique du 6 mars 2018, sous le titre on ne peut plus explicite de "Stop au bashing de la Belgique coloniale". Les avis du Forum sont partagés quant à la chance qu'ont les démarches entreprises contre la mythification de Lumumba de réussir à changer le cours de l'histoire. Pour la défense de la figure de Léopold II par contre, les preuves historiques incontestables du fondement civilisateur de l'entreprise léopoldienne en Afrique centrale sont nombreuses et faciles à faire valoir.
Dans cette perspective, Etienne Loeckx s'étend longuement sur la nécessité d'adhérer au projet d'Université internationale du Congo-Tervuren, appelée à former les "secouristes de la vérité », fiches pédagogiques à l'appui. ■

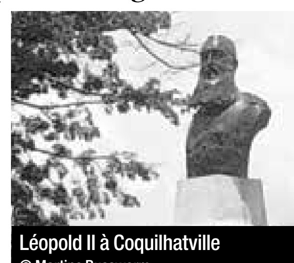

Forum du 9 mars 2018

Photo Fernand Hessel

242 (12.01.18)

Parmi les nombreux invités (Ilunga, Denoiseux, De Groof, De Lattine), tous aussi intéressants les uns que les autres pour l'expérience qu'ils ont du Congo, épinglons :
- la présidente de l'URCB, Cécile Ilunga, qui fait un retour remarqué dans le milieu des cercles de mémoire, et qui a marqué avec succès la journée de la femme congolaise, en organisant à Ganshoren une rencontre, commentée plus loin dans le présent numéro ;
- le chercheur et cinéaste Matthias De Groof qui nous fait voir le film réalisé sur le MRAC en métamorphose ; ce film donne lieu à un débat entre les tenants du maintien de l'ancrage colonial du musée, avec une attention particulière à la figure de Léopold II qui l'inspira, et les partisans d'un musée tout entier dédié à la culture africaine (quitte à établir ailleurs un musée dédié à l'entreprise coloniale belge dans le monde).
- M. De Lattine fait état en passant d'un vent de haine qui souffle présentement sur le Congo, attisé par ceux que l'on sait, et insiste sur l'urgence à dégager au mieux que l'"on peut la vérité historique.

Le Forum se penche également sur la journée du Mardi 13 mars 2018. Particulièrement sur le témoignage de M.-M. Arnold (1919-2017), ancienne journaliste du Congo belge et rédactrice de premier plan de notre revue, et doyenne des journalistes belges de surcroît, qui confia à Colette Braeckman du Soir que son cœur était resté là-bas, reprochant aux politiciens belges d'avoir largué les coloniaux en 1960. Cela explique mieux le ressentiment des coloniaux vis-à-vis de leur pays. Entre parenthèses, il reste à écrire le livre sur l'état d'âme des coloniaux ou partiellement coloniaux, encore présents en grand nombre à MDC & RU, sous le titre tout indiqué de Le Chagrin des Coloniaux. En ce même Mardi, la prof. Margarida Calafate, chef du projet Memoirs à l'U/Coimbra, fit le point sur les recherches en matière de mémoire coloniale, tout en insistant sur la collaboration. ■


Léopold II à Coquilhatville
© Martine Russworm

L'INDUSTRIALISATION DU CONGO (5)

Industries minières

C'est en 1903 que fut trouvé le premier diamant du Congo, au Katanga, dans les alluvions d'un affluent du Lualaba. Par la suite, différentes missions de prospections découvrirent d'autres diamants dans la même région, mais rien d'exploitable.

PAR PIERRE VAN BOST

C Le diamant - le manganèse - le charbon

La Forminière et les autres

Constituée en 1906, la Société Internationale Forestière et Minière du Congo, la Forminière, avait obtenu des droits exclusifs de recherches sur toute la partie du Congo non encore concédée. Fin 1909, la Forminière découvrit un petit diamant aux environs de Mai-Munene, dans le bassin du Kasaï. Suite à cette découverte, la société intensifia ses prospections et découvrit les importants gisements diamantifères du Kasaï. En 1911, on trouva aussi quelques diamants dans des alluvions aurifères dans la région de l'Aruwimi-Uele.
En 1913, la Forminière entreprit l'exploitation du diamant qui devait s'avérer être une affaire en or.

La Forminière, était une des trois grandes sociétés créées en 1906 à l'initiative du roi Léopold II, avec le concours de la Société Générale de Belgique. La société avait un caractère international du fait que dès sa fondation le groupe américain Ryan et Guggenheim lui fournit un concours important non seulement en capitaux mais aussi en techniciens. La Forminière couvrait différentes activités coloniales. Dans le domaine minier, outre le diamant, elle exploita des gisements d'or, d'étain et dérivés. Dans le domaine forestier elle fut active tant par elle-même que par ses filiales dans une gamme variée de produits forestiers et agricoles : plantations d'hévéas, de caféiers, de cacaoyers, de palmiers. Par voie de conséquence, elle s'occupait du traitement, du transport et du commerce de ces produits et des établissements industriels connexes : huileries, savonneries, scieries. Pour faire face aux besoins alimentaires de sa main-d'œuvre, l'entreprise fut amenée à s'investir dans les cultures vivrières et l'élevage.
La découverte des champs diamantifères du Kasaï conduisit à la constitution d'autres sociétés exploitant le diamant dont, en 1919, la Société Minière du Bécéka qui deviendra le plus important producteur mondial de diamants dits “industriels” et, en 1920, la Société Minière du Kasaï. En 1913, la Forminière entreprit l'exploitation des champs diamantifères découverts par ses prospecteurs et, par la suite, assura la prospection et la production pour le compte de ces autres sociétés.
Les gisements étaient localisés dans deux secteurs : celui de Tshikapa, dans la concession de la Forminière, couvrant les bassins du Kasaï et de ses affluents et fournissant principalement des diamants de joaillerie appelés “diamants du Kasaï”, et celui de Bakwanga, dans la concession de la Minière du Bécéka, s'étendant sur les rives de la Bushimaïe, de la Lubilash et de la Ludi, produisant surtout des diamants industriels, dénommés “diamants du Lubilash”.



1. Aspect d'une exploitation diamantifère au Kasaï, après la guerre 1914-1918. Le transport du gravier diamantifère vers la laverie se faisait en brouettes à bac mobile. Ill. Congolaise, 1925

La mise en valeur des gîtes de la Forminière fut freinée par le problème des transports, Tshikapa étant situé sur un bief navigable du Kasaï se trouvant en amont des chutes Wissmann qu'il fallut contourner pour approvisionner la zone diamantifère. Au début, l'unique moyen de transport était le portage par des pistes indigènes. Dès 1910, la Forminière construisit une route empruntée dans un premier temps par des chars à bœufs et, après la Première Guerre mondiale, par des camions. Mais la route n'étant pas praticable en toutes saisons, elle fut remplacée par une ligne de chemin de fer à voie étroite de 94 kilomètres qui entra en service en octobre 1926. Pour amener le matériel de Léopoldville à Charlesville, la Forminière avait lancé deux gros bateaux sur le grand bief navigable du Congo-Kasaï. Sur le bief navigable situé en amont des chutes Wissmann, long d'une centaine de kilomètres, les transports étaient assurés par trois petits remorqueurs.

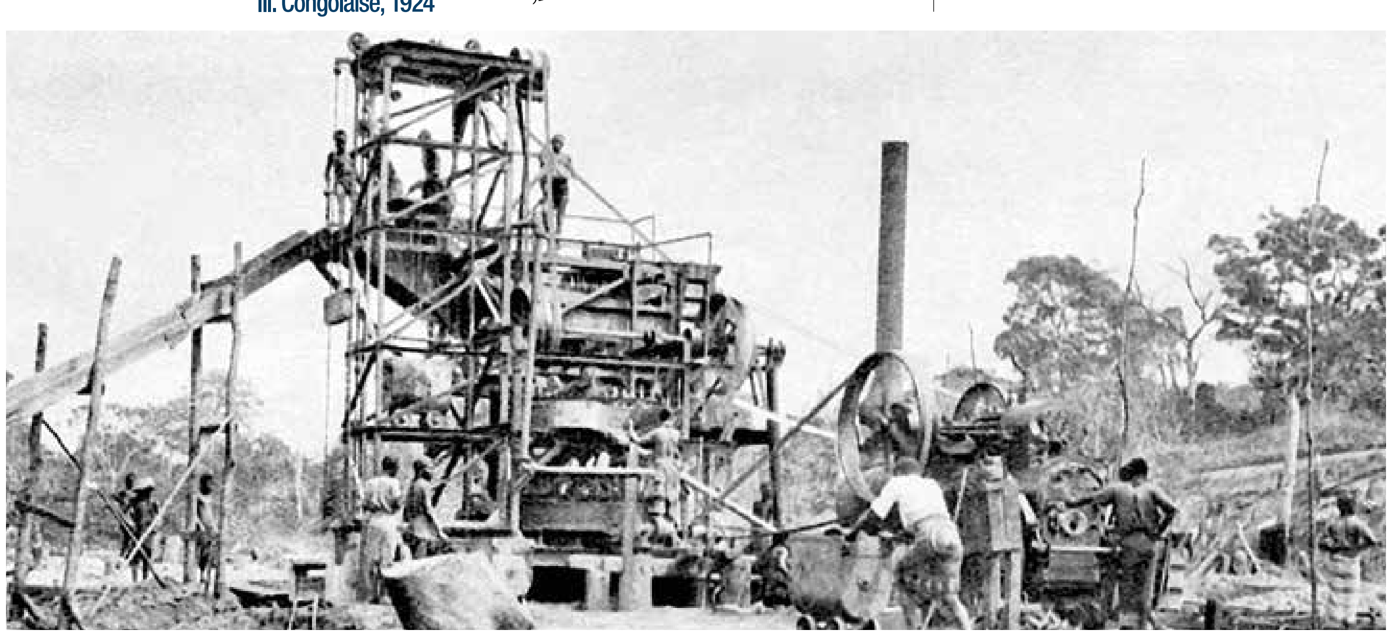
Dans le secteur de Bakwanga, le matériel fut transporté par le rail B.C.K. jusqu'à Tshimbulu, puis par camions jusqu'aux concessions minières. La Forminière avait ainsi construit, dans sa concession et dans celles de la Minière du Bécéka et de la Société Minière du Kasaï, quelque deux mille kilomètres de routes carrossables.

Au début de ses activités, la Forminière dut surmonter des obstacles en tous genres : problème de recrutement, de la formation et du ravitaillement de la main-d'œuvre. Dans le domaine médical, la Forminière eut à lutter contre les maladies et plus particulièrement contre la maladie du sommeil qui dans les années 1920 progressait dans la région. C'est à cette époque que la société se lança dans l'œuvre d'assistance médicale gratuite à tous les indigènes en accueillant dans ses hôpitaux et ses dispensaires tout indigène nécessitant des soins et en organisant, à partir de 1923, une "mission médicale itinérante" qui entreprit la lutte contre la maladie du sommeil jusque dans les plus petits villages. Tous les villages de la région furent visités et leur population recensée et examinée.

Les premières exploitations se faisaient uniquement manuellement. L'enlèvement des stériles et des graviers s'effectuait au moyen de pics et de pelles. La concentration du gravier s'effectuait exclusivement par des traitements mécaniques dans des laveries et centres de triage. Les graviers étaient transportés aux laveries dans des paniers juchés sur la tête de porteurs ou par des brouetteurs.[1] Les premières laveries étaient pourvues de pans – genre de cuves de 1,50 m de diamètre commandées manuellement – qui classaient les produits qui les traversaient d'après leur densité. Les concentrés sortant des laveries étaient transportés vers des centrales de triage. Dans celles-ci, les concentrés passaient dans des appareils qui avaient pour effet d'augmenter la concentration des diamants, des séparateurs électromagnétiques enlevaient les corps ferrugineux qu'ils contenaient. Les hyperconcentrés provenant de ces centres de triages étaient soumis ensuite au "piquage", opération par laquelle de jeunes indigènes, les piqueurs, retiraient manuellement les diamants de ces concentrés, placés dans de petits bassins contenant une faible quantité d'eau où des reflets spéciaux permettaient de les distinguer.

Peu à peu des moyens mécaniques et hydrauliques furent introduits pour l'abattage et pour le transport du gravier on fit appel à des wagonnets et à des bandes transporteuses. Des laveries avec des pans de plus en plus grands, actionnés par des locomobiles, furent mises en service après la Première Guerre mondiale. [2]

Le mode d'exploitation différait suivant les gisements. Dans la zone de Thsikapa, où la plupart des dépôts étaient faiblement minéralisés et disséminés, l'exploitation fit appel à des pelles mécaniques travaillant avec des camions et des transporteurs à courroie. Sur certains chantiers des monitors



2. Exploitation du diamant : laverie à vapeur, en action au début des années 1920. Ill. Congolaise, 1924

hydrauliques furent utilisés assurant à la fois l'abattage et l'évacuation du stérile. Dans le secteur de Bakwanga par contre, la concentration des dépôts et l'importance du volume traité permit la mécanisation complète des opérations avec de puissants engins telle une rotopelle. En 1954, fut mise en service une imposante excavatrice à élinde – bras mécanique pourvu de godets – d'un poids total de 650 tonnes, assurant l'enlèvement des morts-terrains au rythme horaire de 600 mètres cubes et approvisionnant directement un convoyeur à bande de plusieurs kilomètres refoulant le stérile jusqu'aux endroits à remblayer. [3]
Les opérations de concentration se faisaient toujours dans des laveries de plus en plus complexes et mécanisées, les concentrés étant envoyés ensuite vers le centre de triage. [4 & 6].

Il existait plusieurs laveries, mais un seul centre de triage par secteur, ceci afin de réduire les risques de vol. Les ouvriers employés au centre de triage, tous volontaires, y travaillaient durant trois mois et, à la fin de leur terme, ils étaient fouillés avant de quitter le complexe. [5]
Pour fournir l'énergie électrique aux exploitations diamantifères trois centrales hydroélectriques furent édifiées. Une première à Tshala, sur la rivière Lubilash, inaugurée en 1933 pour alimenter le secteur de Bakwanga. Une deuxième, la centrale Janot aux chutes Pogge sur le Kasaï, mise en service en 1949, alimentait les mines de Tshikapa. Après la guerre, une seconde centrale fut construite sur la Lubilash, la centrale Young.
Toute la production de diamants du Congo était réalisée par la Forminière, tant dans ses propres exploitations que dans celles d'autrui dont elle avait la gestion. En 1913, première année d'exploitation, la production ne fut que de 14.832 carats, en 1939, elle atteignit 8.360.000 carats et, pour l'année 1945, elle s'était élevée à 10.385.968 carats. La plus grosse part de cette production était constituée de diamants industriels. En 1958, la production totale atteignit plus de 23 millions de carats, dont 16 millions en diamants dits "du Lubilash" et quelque 7 millions en diamants dit "du Kasaï", ces derniers comprenant de 25 à 35 % de pierres de joaillerie alors que les diamants du Lubilash n'en contenaient que de 2 à 3 %, le reste étant des diamants industriels et du "crushing boart", c'est-à-dire du diamant à broyer, employé dans la fabrication de couronnes de sondage, de meules, de scies, de rodoirs, de polissoirs, etc. La valeur des diamants exportés en 1958 s'éleva à quelque 1.680 millions de francs, représentant un peu plus de 8 % des exportations de la colonie et 60 % de la production mondiale.
La Forminière se réservant l'exploitation du diamant, elle créa des filiales pour la réalisation de ses autres objets sociaux. Ainsi, la Société Minière de la Tele, constituée en 1912, exploitait les gisements aurifères découverts lors des premières missions de prospection dans le Nord Est du Congo. Elle assurait aussi la direction technique de diverses entreprises minières exploitant de l'or et de l'étain, telles la Société Minière de l'Aruwimi-Ituri, la Société Minière du Maniema, la Compagnie Minière du Congo occidental. La Société des Bitumes et Asphaltes du Congo, la Sobiasco, constituée en 1951, exploitait les gisements bitumeux des concessions de la Forminière dans le Bas-Congo, et la Société Minière du Nepoko, fon-





3. En 1954, la Forminière mit en service à Bakwanga une imposante excavatrice à chaîne à godets, assurant l'enlèvement des morts-terrains à raison de 600 m3 par heure. "Encyclopédie Belgique-Congo"

4 Une laverie moderne du secteur de Bakwanga, alimentée par bandes transporteuses. Document Forminière.

dée en 1955, exploitait des substances minérales, notamment les minerais aurifères, dans les concessions de la Forminière.
Parmi les autres filiales, il y a lieu de signaler la Société Forestière et Commerciale du Congo Belge, la Forescom, créée en 1912 pour mettre en valeur son domaine forestier, et la société d'Elevage et de Culture au Congo Belge, la S.E.C., constituée en 1925, qui s'occupait d'élevage de gros bétail destiné en ordre principal au ravitaillement du personnel des sociétés diamantaires, la Société Agricole Commerciale et Industrielle du Kasaï, et la société des Plantations de la Gayu, la Planga, créée en 1957 pour exploiter des plantations agricoles et pour exercer toutes activités commerciales et industrielles au Congo et principalement en Province Orientale.

Le manganèse : la Sudkat et la Société Bécéka-Manganèse

La Société de Recherche minière du Sud-Katanga, la Sudkat, une filiale de l'U.M.H.K. constituée en 1932, mit en exploitation un gisement de manganèse de Kasekelesa, au Katanga. Ce minerai, avec une teneur moyenne de 50 % de manganèse, était exporté.
En 1950, la société Bécéka-Manganèse, une filiale de la Minière du B.C.K., mit en exploitation un gite de manganèse à Kisenge, également au Katanga. A la veille de l'indépendance, sa production atteignait 300.000 tonnes par an.
La mine était reliée au rail B.C.K. par un raccordement ferré d'une trentaine de kilomètres, et au réseau de distribution de courant électrique à haute tension de l'U.M.H.K. par une ligne établie entre Kolwezi et Kisenge. [6]
La société participa activement à la vie économique du Katanga. Pour promouvoir l'agriculture et l'élevage parmi les populations indigènes, la Bécéka-Manganèse entreprit des essais de culture du tabac, du café, de pommes de terre, et d'élevage de bovins et de porcins.

Les charbonnages de la Luena

Du charbon fut découvert en 1914, à Luena, lors de la construction du C.F.K. vers Bukama. Le B.C.K. et la Géomines s'unirent en vue de l'exploitation de ce bassin charbonnier. Le 22 mars 1922, ils fondèrent, avec des participations financières de l'U.M.H.K. et de la Société belge industrielle et minière du Katanga, la Simkat, une nouvelle entreprise, les Charbonnages de la Luena, société congolaise à responsabilité limitée dont le siège fut fixé à Elisabethville.
Le complexe d'exploitation comportait, outre le dispositif d'extraction, le triage-lavoir pour la classification et l'épuration du charbon, une centrale électrique thermique, des services de montage, entretien et réparation des installations et du matériel.

De 30.000 tonnes de charbon en 1922, l'extraction crût d'année en année pour dépasser les 120.000 tonnes en 1930. Survint la crise économique des années 1930 qui toucha sévèrement le Katanga. En 1932, le charbonnage était en chômage et le siège de Luena pratiquement déserté. A partir de 1934, il y eut une faible reprise de l'extraction. Suivant l'exemple de l'U.M.H.K., les charbonnages décidèrent de faire usage de gros matériels miniers et de n'exploiter le charbon que dans une mine à ciel ouvert. [7]

En 1956, l'exploitation de Luena, entièrement mécanisée, utilisait entre autres deux grosses draglines, 8 pelles électriques, 12 bennes de 20 tonnes, des bulldozers, des arroseuses, des niveleuses, des camions, etc. En 1957, une excavatrice électrique à godets de 800 à 1.000 m3/heure de capacité, ainsi qu'une bande transporteuse automotrice furent mises en service et le siège fut raccordé au réseau haute tension du Katanga.
Cette mécanisation poussée permit de produire de 350.000 à 400.000 tonnes de charbon par an. Ce charbon était utilisé par l'U.M.H.K. et la compagnie de chemin de fer B.C.K.



6. Complexe laverie-concentrateur de la société Bécéka-Manganèse, à Kisenge. Essor du Congo, 1960R



5. Piquage des diamants à la centrale de triage de la Société minière du Bécéka, à Bakwanga. Revue Congolaise Illustrée, 1959

Le charbonnage de Greinerville

En 1911, les prospecteurs de la Géomines découvrirent un gisement de charbon dans la vallée de la Lukuga, près d'Albertville, au Nord-Katanga. Vers 1920, la Géomines entreprit la mise en valeur de ce gisement de charbon qu'elle baptisa Greinerville. Vers 1930, mon père, Jean Van Bost, jeune ingénieur civil des mines au service de la Compagnie des Chemins de Fer des Grands Lacs, fut chargé de faire des essais de combustion de ce charbon dans les chaudières des locomotives du C.F.L. Les essais furent décevants. Le charbon s'avéra être de piètre qualité, de faible pouvoir calorifique et à haute teneur en cendres qui donnaient un mâchefer gluant encrassant rapidement les grilles des foyers. Il conclut que ce charbon ne pouvait convenir pour alimenter des chaudières.

La Géomines tenta, mais en vain, d'améliorer la qualité du charbon en exploitant des veines de plus grande pureté et par un triage sévère et un lavage. Faute d'utilisateur, l'exploitation de la mine fut abandonnée en 1932.

En 1951, la société Cimental entreprit la construction d'une cimenterie à Kabimba, au nord d'Albertville et, des essais ayant montré que le charbon pulvérisé de Greinerville convenait parfaitement pour alimenter le four à clinker, la mine fut remise en exploitation en 1952. A cette occasion, les infrastructures du charbonnage furent rénovées. La production du charbonnage fut dès lors de l'ordre de trente à trente-cinq mille tonnes annuellement. [8]

A suivre

Plan de l'étude complète



7. Aux Charbonnages de la Luena, l'exploitation se faisait à ciel ouvert. Le charbon, extrait par des pelles électriques, était transporté par des bennes automobiles de 20 tonnes. Document U.M.H.K.



8. Découverts en 1911, les charbonnages de la Géomines à Greinerville près d'Albertville produisaient un charbon de médiocre qualité. La mine fut fermée en 1932. Son exploitation reprit en 1952 pour alimenter la cimenterie construite à Kabimba, au nord d'Albertville. F. Pierot, "Lumière sur l'Afrique belge", 1958.

LES ENFANTS ARC-EN-CIEL (4)

L'actualité a pris le pas sur le rythme de parution des articles consacrés au métissage. En effet, après les parlements, flamand, bruxellois et le Sénat, la Chambre a approuvé à l'unanimité le 29 mars dernier un projet de résolution condamnant la manière dont la Belgique a géré la question métisse durant la colonisation. Les remarques formulées par l'auteur ont été partiellement entendues mais il n'en demeure pas moins nécessaire de rétablir la vérité par rapport aux accusations proférées lors des débats dans les différents hémicycles et dans la Résolution 2952/007 approuvée en plénière de la Chambre.

PAR FRANÇOISE MOEHLER–DE GREEF

Nul ne peut nier que nombre de métis ont dû assumer un passé douloureux. La couleur de leur peau déjà, ni blanche, ni noire, les place entre deux mondes où il leur est souvent difficile de se situer ou de se faire accepter. Cette dualité qui pourrait constituer une richesse est trop souvent perçue comme un écartèlement. Les mentalités évoluent, certes, mais telle était certainement la réalité dans la première moitié du XXe siècle, au Congo Belge et au Ruanda-Urundi comme partout ailleurs dans le monde. A l'aube du XXe siècle, on assiste, dans toute l'Europe coloniale, à l'émergence d'un puritanisme de bon aloi et de critiques à l'encontre du concubinage interracial. Dans le cas de la Belgique, ces critiques viennent se greffer sur le contexte de dénonciations internationales à l'encontre de l'EIC. Pour les autorités belges, il y va de la "respectabilité" du colonisateur qui se doit sans peur et sans reproche – sans faiblesse surtout. Des circulaires réclament des agents plus de moralité et de discrétion. La pratique des ménagères commence à diminuer au cours des années 20 pour se réduire à peau de chagrin dans les années 40 avec l'arrivée de femmes européennes de plus en plus nombreuses qui en limiteront le besoin mais aussi imposeront, par leur seule présence, un retour à la morale.
Le phénomène métis interpelait d'ailleurs l'ensemble de l'Europe colonisatrice. Les Congrès internationaux sur la question se succèdent. La politique coloniale est avant tout régie par la question des races et la relation entre peuple dominateur et indigènes. Or, "les métis n'appartiennent à aucun de ces deux groupes" (Moresco, 1911, 457).
Pour nombre d'intervenants, la "question des mulâtres" n'aurait pas eu un tel retentissement si tous les enfants métis avaient été reconnus par leur père blanc et éduqués et fondus dans la population métropolitaine.
Dans les cénacles internationaux, on assiste à certains discours hautement fantaisistes de la part de soi-disant sommités scientifiques imprégnées du sentiment de supériorité de la race blanche ainsi que d'un fonds de croyances populaires


Sénat de Belgique, séance du 25 avril 2017 © Kevin Oeyen

sur l'"hybridité". Assertions contrastées et signalées par l'avocat André Scohy en 1933 : "les mulâtres possèdent les vices des deux races" ou "le croisement tendant à éliminer les défauts pour renforcer les qualités, nous verrons le mulâtre réunir l'intelligence de la race européenne et la force physique de la race noire".

Dans ses revendications "L'association des Métis de Belgique" (AMB), largement soutenue – sinon dirigée – par des députés Ecolos et Socialistes, se plaint du vide juridique dont auraient souffert les enfants métis soumis au droit coutumier et non à la législation coloniale belge. Or il existait bel et bien une législation concernant les métis. Une ordonnance du Gouverneur Général du 15 juillet 1915 stipule l'immatriculation automatique des métis non reconnus par leur ascendant européen dans les registres de la "population indigène civilisée", entraînant ainsi leur intégration sociale et juridique au sein de la population européenne.

En fait, dès 1908, le législateur belge s'inquiète du sort des métis non reconnus par leur ascendant européen et dès lors soumis au droit coutumier. Or, comme le souligne Lissia Jeurissen, Docteur en histoire de l'ULg, "Il existe en effet un véritable effroi colonial belge à l'idée de laisser ces enfants colorés, ayant du "sang européen" dans les veines, sous l'autorité de la justice traditionnelle noire, perçue comme barbare et brutale." Le vide "juridique" dont parle l'AMB se réfère plutôt à l'absence de terminologie adéquate dans la charte Coloniale de 1908.

En août 1913, lors du Congrès Colonial à Gand, en marge de l'Exposition Universelle, M. Dierickx, commissaire du gouvernement, déplore l'absence de rapport sur la question des Métis et exprime le vœu de créer pour eux une œuvre de charité spécifique afin de les élever au-dessus des Noirs par l'éducation et la charité.

Le R.U.F.A.S.T. (Recueil à l'usage des fonctionnaires et agents territoriaux) ordonne aux représentants de l'autorité territoriale au Congo de rechercher les enfants mulâtres orphelins ou vivant "en situation périlleuse" dans la famille maternelle, et de veiller à les inscrire au registre de la "population indigène civilisée". Le "registre des mulâtres" doit être soumis trimestriellement à la Commission de Tutelle des districts qui accordera, le cas échéant, la tutelle de l'état, régentée par les décrets du 12 juillet 1890 et du 3 janvier 1931.

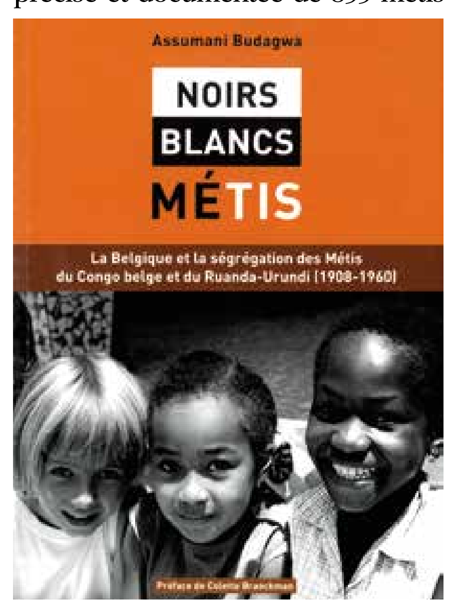
L'AMB et consorts soutiennent que la plupart des naissances de métis résultent de viols et, fait aggravant, sur des filles mineures.

Rien n'est plus faux. Dans la plupart des villages, le visiteur blanc de l'époque héroïque se voit "offrir" une ou plusieurs jeunes filles, parfois même les propres filles du chef. C'est ainsi que la population reçoit ses hôtes de marque. Plus tard, c'est à qui arriverait à décrocher les faveurs du blanc. En 1922, Charles Liebrechts (p. 178) s'étonne de l'afflux de femmes noires se rendant à Kinshasa pour approcher le blanc. Le statut de "ménagère" confère en effet à la femme noire un certain statut social. Elles le prennent par choix et non contraintes et forcées. Elles accordent leurs faveurs contre un salaire et un travail de maîtresse de maison (sans peut-être la reconnaissance associée) et des avantages matériels non négligeables que leur jalousent les autres villageoises. Celles-ci ne peuvent que se rabattre sur les hôtels ou maisons de passage où les visiteurs ont la surprise d'entendre frapper à leur porte avec le message "c'est l'amour qui passe". Pour ces hommes jeunes, isolés, loin de leurs familles, travaillant d'arrache-pied dans des conditions souvent difficiles, comment résister à un tel appel ?

Seuls les Belges sont accusés de la paternité d'enfants métis au Congo et Ruanda-Urundi.

Dans sa thèse, Lissia Jeurissen précise que "les éléments portugais, grecs et asiatiques présents au Congo constituent une proportion importante de la paternité du métissage". En 1936, un questionnaire envoyé aux chefs territoriaux par le Comité Européen de Protection des Mulâtres, permet l'identification précise et documentée de 855 métis


Pères blancs et métis



(sur environ 5.000 estimés à l'époque). Sur ces 855 cas, seuls 264 s'avèrent de père belge (Vindevoghel, 1938, 1). Le pourcentage ne variera guère mais il est vrai que les pères juifs et portugais se montreront généralement plus responsables en assumant leur paternité.

Les métis étaient soi-disant "arrachés" à leur mère et enfermés dans des internats-ghettos

Déjà sous l'EIC, les congrégations religieuses privilégieront les métis par certains aménagements: dortoirs, salle de jeux et réfectoire séparés des élèves noirs, heures supplémentaires en français et nourriture plus abondante (Dixième Semaine de Missiologie de Louvain, 1932, 111).
Dans les années 20, on en appelle à la création d'instituts d'enseignement spécifiques qui leur offriraient une formation intellectuelle et manuelle plus poussée, en particulier pour les garçons. Les éléments les plus doués seraient orientés vers des branches utiles à la colonisation : comptabilité, sténodactylographie, architecture, surveillance de chantiers, inspection sanitaire. Les autres alimenteraient les travaux publics et la petite industrie en tant que maçons, charpentiers, arpenteurs, menuisiers, mécaniciens, ou encore imprimeurs.
Parallèlement, l'administration exercera une pression sur le père présumé pour obtenir un pécule d'entretien. En cas d'insolvabilité ou de non-identification du père européen, "la paternité de l'État" devrait être accordée à tout enfant "mulâtre" abandonné ou vivant avec sa mère congolaise (Pata Mingui, 3/8/1924, 1).
En 1927, Joseph Marie Jadot, écrivain et magistrat à Léopoldville, s'inscrit fermement en faveur de procédures judiciaires à l'encontre des pères irresponsables. Les enfants vivant en milieu tribal doivent, dans la mesure du possible, être dirigés vers des organismes de charité appuyés par les services publics. "Quant aux droits de la mère, je suis à même d'assurer, à raison de nombreux cas qui me sont connus, que la plupart des mères de mulâtres, surtout celles qui n'ont pas été jetées au ruisseau par un amant hypocrite le jour où elles ont avoué leur grossesse, et qui, l'enfant né, ont continué à vivre avec lui chez le père, comprennent facilement quel est le véritable intérêt de leur enfant et s'y sacrifient volontiers, "maternellement", apaisées par une compensation financière".
Jadot ne prône pas l'instauration d'une "caste mulâtre" mais préconise l'intégration des métis non rapatriés en Belgique dans la société indigène évoluée (Jadot, 17/2/1927,1-2). Son "légalisme charitable" rallie missionnaires et hauts fonctionnaires coloniaux (Essor Colonial et Maritime, 3/3/1927, 1).
Des établissements spécifiques pour mulâtres voient bientôt le jour non dans le but de les brimer ou de les ostraciser comme certains l'ont prétendu mais afin de les rapprocher progressivement de l'éducation dispensée aux enfants blancs favorisés par un cadre familial évolué. Dans certaines de ces écoles "d'adaptation", l'enseignement est d'ailleurs d'un niveau tel que des Européens, y compris des Administrateurs de Territoire, n'hésitent pas à y scolariser leurs propres enfants quand il n'y a pas d'autre école à proximité. Ces établissements ne constituent en aucun cas des ghettos. Les enfants y sont généralement pensionnaires vu la distance par rapport à leur village d'origine. Mais n'en est-il pas de même pour de nombreux enfants européens scolarisés à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile et n'y rentrant qu'une ou deux fois par an ?

Statut des enfants métis

En décembre 1924, Jules Mathieu, député du Parti Ouvrier Belge, adresse une question parlementaire sur la nécessité de régenter la protection des métis abandonnés nés au Congo par l'octroi d'un statut identique à celui des enfants naturels belges vivant en Métropole.
Fin 1927, un "Projet de décret sur la recherche de paternité et sur l'obligation alimentaire basée sur la vraisemblance de paternité" est élaboré au sein du Département (Jadot, 1935, 48). Cependant, craignant les scandales familiaux, les abus, le favoritisme, et attentif aux réponses fournies par les missionnaires et fonctionnaires de la Colonie, le Gouvernement colonial met le projet au frigo.
En 1932, dans le sillage de l'UFC (Union des Femmes Coloniales) qui œuvraient déjà dans ce sens, naît l'OPM (Oeuvre pour la Protection des Mulâtres) qui deviendra l'APPM en 1937 (Association Pour


L' évêque d'Anvers présentant des excuses


Les hôtes d'honneur : François Hilliex, Président de l'AMB, Louis Michel, Princesse Esmeralda et Christine Defraigne

la Protection des Mulâtres), y compris auprès des métis de Belgique (enfants ramenés par leur père ou enfants nés de l'union de femmes blanches avec des Congolais de Belgique). Installée à Léopoldville et Elisabethville où fut également créée en 1937 l'Amicale des Mulâtres du Katanga, l'APPM ne cesse de jouer de son influence sur le Ministère des Colonies et, par la suite, par le biais de l'Assistance Technique belge et des missions.
L'arrêté royal du 13 octobre 1937 octroie à tout fonctionnaire ou agent belge de la Colonie, père de métis reconnus, des allocations familiales, au même titre que tout enfant naturel blanc reconnu.
L'ostracisme qui sévit contre les métis au Congo Belge n'est pas dû aux autorités administratives plutôt bienveillantes, mais à la mentalité coloniale sur laquelle le Gouvernement n'a aucune prise. Ainsi, l'admission des mulâtres reconnus dans les écoles pour Européens se heurte au refus de la population coloniale. Les femmes apprécient peu la présence d'enfants nés d'amours coupables et certains maris rechignent à voir leurs enfants naturels côtoyer leur descendance légitime. Les célibataires tiennent à préserver leur réputation dans cette bonne société dont l'appui est nécessaire à leur carrière. Au vu de cet ostracisme colonial, l'idée d'un transfert systématique des métis belgo-congolais vers la Métropole est même discutée au sein du Département mais bientôt abandonnée par la Commission chargée de l'Étude du Problème des Mulâtres.

Citoyens belges et sujets belges ou plutôt Belges de statut métropolitain ou Belges de statut colonial supposés rester en Afrique.

Il s'avère en fait très difficile d'attribuer un statut spécifique aux métis vu l'importance des différences de niveau social et d'éducation : reconnus vivant avec leur père, avec leur père et leur mère, avec leur mère seule, non reconnus…
Les sous-commissions de tutelle locales semblent décidées à extraire l'enfant métis à toute influence de la mère et de sa famille clanique. Dès 1941, le Ministère des Colonies subventionne les missions hébergeant des métis, tandis que la création officielle d'internats exclusivement destinés aux métis reconnus par leur père européen interviendra dans la région du Kasaï en 1944, à Kabinda pour les garçons, et à Lusambo, pour les fillettes.
L'annonce de la création, en 1947, d'une commission ministérielle chargée d'étudier en profondeur la question des métis, provoque une tension dans les relations entre métis et noirs, suscitant espoir du côté des métis et frustration du côté de l'élite noire déjà acquise aux mœurs européennes. Après l'indépendance, celle-ci prendra sa revanche sur ces métis qui, du fait du départ des blancs, perdent leur position privilégiée. Certains parviendront cependant à la préserver en dépit de cette rancœur des noirs vis-à-vis d'eux, rancœur qui resurgit régulièrement, surtout en période électorale.
La décision d'admettre les métis reconnus dans les écoles pour européens est prise en 1947 mais n'entrera en application qu'au début des années 50 vu les réserves exprimées par la population coloniale. En 1952 cette admission sera étendue aux enfants de noirs dits civilisés et aux métis non-reconnus de même statut. Ces mesures n'entreront en vigueur qu'avec un certain retard au Ruanda-Urundi et ne seront pas appliquées aux métis de Save, Byimana ou encore Nyangezi, certains pères ne voulant pas officialiser une paternité pourtant reconnue mais qu'il valait mieux tenir cachée.
Le cas particulier de ces institutions et du transfert de leurs pupilles vers la Belgique sera abordé dans un prochain article qui présentera en outre quelques témoignages contrastés. ■

(A suivre)

Sources

Assumani Budagwa, *Noir, blanc, métis, La Belgique et la ségrégation des Métis du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1908-1960)*

Bulletins de l'Union des femmes coloniales

Essor Maritime du 27 juillet 1924

Hostelet G, *L'œuvre civilisatrice de la Belgique au Congo 1885-1945*, Duculot 1954

Lissia Jeurissen, *Quand le métis s'appelait mulâtre*, Cahiers Migrations 29, Academia Bruylant

Magotte J. *Compte-rendu de la Commission chargée de l'étude du problème des mulâtres*, 20 janvier 39, Archives Africaines.





1. Introduction générale (n°43)
2. Contexte spatio-temporel (n°44)
3. EIC (n°45)
4. Congo belge (n°46)
5. Témoignages (n°47)

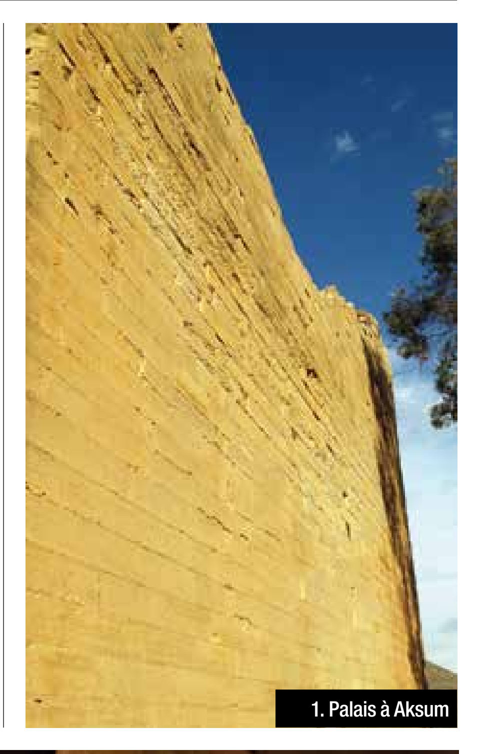
Toutes remarques, informations et suggestions relatives à la présente étude sur le métissage sont les bienvenues à fmoehler@gmail.com.

ARCHÉOLOGIE AFRICAINE (1B)

Ce second volet de l'archéologie en Afrique noire nous conduit cette fois plus au sud, vers l'Ethiopie, la Tanzanie et l'actuel Zimbabwe.

PAR EMILY BEAUVENT (Texte et photos)

Un état sous influence sud-arabique : AKSUM (Ethiopie). Quelques siècles avant notre ère, selon la tradition, des émigrés venus d'Arabie du Sud traversèrent la mer Rouge pour s'installer dans ce qui est aujourd'hui l'Ethiopie et l'Erythrée. Une légende veut même que le royaume ait été fondé par la reine de Saba et que son premier roi en ait été Ménélik, le fils qu'elle avait eu de Salomon au Xe siècle AC. De la fusion de ces immigrants avec les populations locales devait naître le royaume d'Aksum au début de l'ère chrétienne (son existence est attestée par Ptolémée et le Périple de la mer d'Erythrée). Mais les inscriptions sud-arabiques ne contiennent aucune allusion à ce qui se passait de l'autre côté de la mer Rouge. L'archéologie ici aussi doit donc être la principale source d'information.
Or, le seul monument conservé d'avant l'ère chrétienne (la chronologie est très problématique), un temple à Yeha, montre en effet dans sa conception et sa décoration des analogies avec les constructions de Marib au Yémen actuel. {1}
Des autels à encens trouvés en grand nombre en Ethiopie du Nord, reproduisent un modèle très répandu dans la Sud-Arabie. Du Ier au VIIe siècle, l'histoire du royaume d'Aksum reste très incertaine : on connaît les noms d'une vingtaine de rois, on parle d'interventions armées en Sud-Arabie, d'une


1. Palais à Aksum


2. Ecriture sud-arabique à Yeha


3. Obélisque d'Aksum

expédition à Méroé au IVe siècle, et on constate le passage au christianisme au cours du même siècle. L'influence sud-arabique disparaît au profit d'une culture plus foncièrement originale. L'écriture, par exemple, d'abord fort influencée par l'alphabet sud-arabique, s'en dégage pour former une écriture apte à transcrire la langue éthiopienne (le guèze, toujours en usage dans la liturgie). {2}
A Aksum même, les fouilles ont mis au jour des vestiges de bâtiments (palais, maisons de notables), des cryptes et des tombeaux dont les 18 fameux tombeaux à obélisques. {3} D'autres sites, des marchés, des agglomérations ont été repérés et laissent deviner une population dense ; les objets mis au jour attestent d'un commerce actif avec le monde méditerranéen. Seules des fouilles plus intenses pourraient définir cette civilisation aksumite très mal connue et en cerner la part autochtone qu'on sent considérable. Deux aspects de cette culture méritent d'être particulièrement signalés pour le rôle qu'ils ont peut-être joué plus au sud : l'agriculture en terrasses et l'usage de construire des forts sur des collines escarpées.


4. Canal d'irrigation à Engaruka

La civilisation azanienne : ENGARUKA.

C'est le nom d'un ensemble de ruines connu depuis 1935 ; il se situe au nord de la Tanzanie, sur les escarpements de la Rift Valley, au sud-ouest du lac Natron. Il s'y trouve des vestiges de maisons (peut-être 6.000), construites en pierres sèches sur des étagements de terrasses. Il y a aussi des puits creusés dans le roc, des canaux d'irrigation (c'est le fait le plus exceptionnel) tapissés de pierres et des routes. Entre le mont Kerimasi et la gorge Olemelepo, une quarantaine de villages qui s'étendent sur 2.000 km2 appartiennent aussi à cette dénomination. Le site présente des points communs avec d'autres sites de Tanzanie du nord et du Kenya. {4}
Pour l'interprétation de ces faits, deux écoles (sans entrer dans le détail) se sont formées : pour la première, Engaruka est le site-témoin le plus important de la civilisation "azanienne" (du nom gréco-romain de la côte Est de l'Afrique), une culture bantoue, sédentaire et agricole, capable de réalisations techniques et qui aurait fleuri entre 700 et 1500 ! Le site aurait pu compter 30.000, voire 40.000 habitants. Mais, même au sein de cette première école, il y a des divergences quant à l'essence de cette culture : était-elle originale ou sous influence (Kush ou Aksum) ?

Pour la deuxième école, il n'existe rien qui puisse être appelé "culture azanienne" ; Engaruka n'était que le centre d'une communauté paysanne qui pratiquait une agriculture intensive ; les puits sont dus à l'activité volcanique et les soi-disant "routes" sont les traces laissées par la transhumance du bétail... Cette communauté daterait de la fin de l'Age africain du Fer soit entre 1500 et 1700-1800. En 1961, des fouilles de tombes ont révélé des squelettes (jusqu'à une trentaine), des poteries, des couteaux et des haches de pierre. Ces artefacts, déposés à Dar es Salam, seraient datés du XVIe siècle et attribués aux Sonjo.

Quant à la disparition de cette culture, elle est attribuée à des éléments variés : arrivée massive de nomades du Nord, notamment les Masai et les Datoga, tarissement des rivières, épuisement du sol à cause de la culture intensive... Voilà donc un beau problème d'archéologie africaine : pas de données écrites, pas de recoupements linguistiques, pas de datation comparée, pas d'allusion dans des traditions extérieures...
Un article de A. MABULLA dans l'African Archaeological Review (XIII,3,1996, pp. 197 et ss.) est intitulé "Tanzania's Endangered Heritage". En voici le résumé, l'exemple tanzanien étant valable pour la plus grande partie de l'Afrique noire : "Il ne fait pas de doute que la perte des ressources du patrimoine historique se poursuit à un rythme alarmant en Tanzanie. Les agents naturels et humains, des techniques et des locaux de conservation inadaptés, le manque de conservateurs bien formés et d'un programme de sauvegarde adéquat sont les principales menaces qui pèsent sur les biens culturels et historiques de la Tanzanie. [...] Un programme de préservation et de protection devrait inclure l'éducation du public, l'adoption de lois relatives à la sauvegarde du patrimoine, de nouveaux progrès dans l'inventaire et la protection in situ des vestiges, des recherches sur les méthodes de préservation et de conservation, la formation des responsables et l'amélioration des conditions de conservation et de récolte des objets et de la documentation."

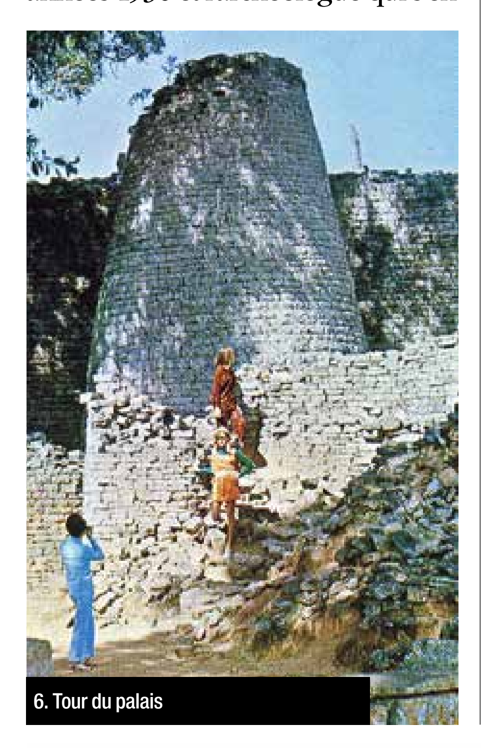
Zimbabwe

Ce sera la dernière halte archéologique en Afrique noire ; elle permettra de mettre en évidence une certaine attitude européenne qui, dans sa volonté de ne pas reconnaître une quelconque forme de civilisation aux Africains, a eu recours à des interprétations fantaisistes pour expliquer des données actuelles dont le tort était de ne pas entrer dans ses schémas de pensée.
Le Grand Zimbabwe a été vu comme l'oeuvre d'une nation hautement civilisée (donc "non africaine"), par exemple, la Sud-Arabie : on faisait de l'acropole la copie du temple de Salomon et le bâtiment elliptique celle du palais de la reine de Saba (rappelons-nous aussi des légendaires Mines du roi Salomon !). L'ensemble avait ainsi 3.000 ans d'âge. Puis la théorie des Sabéens a été relayée par celle des Phéniciens qui auraient apporté la civilisation méditerranéenne à ce "pays de sauvages"...
Avant leur protection en 1902, les ruines ont attiré des dizaines de chercheurs d'or alléchés par les légendes qui entouraient l'endroit : ils ont à tout jamais perturbé les sites et volé les trésors qu'ils pouvaient contenir. Car elle a de quoi intriguer cette mystérieuse civilisation, au cœur de la savane, qui étend ses ruines dans une région minière très riche, entre les fleuves Zambèze et Limpopo. On compte au Zimbabwe, en Zambie et au Mozambique de nombreuses ruines de pierre, de vastes aménagements en terrasses et près de 70.000 vieilles exploitations minières. Le Grand Zimbabwe en est le site le plus impressionnant, témoignage d'une organisation sociale élaborée, d'une autorité donc d'un Etat. Ces ruines sont renommées pour leur habile assemblage, leur conception, leurs hauts murs d'enceinte en pierre sèche, leurs portails, témoignages de puissance, d'autorité et d'organisation. Le granite local gris et rose taillé dans de grandes feuilles de roches exfoliées est assemblé comme des briques. L'ensemble présente une dignité et une puissance indéniable et une originalité qui ne doit rien à une quelconque influence extérieure.
Il comporte deux parties : sur une colline, l'acropole entourant des structures d'habitat en pierres sèches sans grande organisation et dans la plaine, un mur d'enceinte elliptique de 9 mètres de haut, très ostentatoire, qui entoure un dédale de constructions d'où émerge une tour conique. Très curieusement d'ailleurs, la forme de cette construc-


5. Palais à Zimbabwe

tion s'inspire des plus anciens minarets de la côte des Swahilis... Il s'agit sans doute d'un palais de 2700 m de long. Les objets mis au jour dans ces ruines, notamment de la vaisselle, attestent des contacts avec l'Asie par l'intermédiaire des Swahilis et des Arabes. De grands oiseaux sculptés en stéatite symbolisent également la puissance de cette culture africaine. {5, 6, 7 & 8}

Le premier examen sérieux date des années 1930 et l'archéologue qui s'en chargea conclut qu'il n'y avait dans les constructions du Grand Zimbabwe rien qui fût oriental ou européen d'aucune époque ; il s'agit d'une réalisation purement africaine. Des recherches plus récentes ont permis de dater approximativement le site : il aurait été occupé dès le VIe siècle (Age du Fer ancien), aurait atteint son apogée vers le XIIIe et son abandon daterait du XVIIIe siècle. Une fable de Jean de la Fontaine y fait allusion : "Deux amis vivaient au Monomotapa..." Le Mwene Mutapa étant le nom attribué au chef Shona de ce royaume. Il est à l'heure actuelle impossible de préciser quelles populations s'y sont succédé, ni pour quels laps de temps. Mais de larges probabilités semblent établies. Le Grand Zimbabwe, capitale "tribale-féodale" dominante dans cette région, s'est épanouie entre 1250 et 1750. En termes d'anthropologie, des peuples d'un type hottentot (langue à klicks) ont été graduellement remplacés par des peuples de langue bantoue. En termes de sociologie, des peuples néolithiques (agriculteurs-éleveurs) de l'âge du fer ont peu à peu dominé une culture paléolithique de chasseurs-cueilleurs. Ils ont évolué lentement suivant un processus continu de développement dont la manifestation majeure reste le progrès de leur architecture. En termes d'économie, leur progrès fut lié à l'expansion constante de leur commerce avec la côte de l'Océan Indien : exportation de métaux, d'ivoire et importation de textiles et de porcelaines. Le site du Grand Zimbabwe est assez emblématique pour que, après l'indépendance en 1965, le jeune Etat ait choisi de s'y identifier.


6. Tour du palais


8. Aigle de Zimbabwe


7. Acropole

Mapungubwe, autre site important sur le Limpopo, fut sans doute établi avant 900 et aussi abandonné au XVIIIe siècle. On y a trouvé une nécropole de souverains avec des objets en or dont un sceptre et une petite statue de rhinocéros. ■

(A suivre)

Bibliographie

ALEXANDRE P, *Les Africains,* éd. Lidis, Paris, 1981.
CORNEVIN R, *Histoire de l'Afrique 1, Des origines au 16ème siècle*, éd. Payot, 1967. *Histoire de l'Afrique 2, l'Afrique précoloniale,* éd. Payot, 1976.
DERIBERE P. & M., *L'Ethiopie, berceau de l'humanité,* éd. modernes illustrées, Paris, 1972.
FAUVELLE-AYMAR F.-X., *Le rhinocéros d'or,* éd. Alma, Paris, 2013.
GREINDEL L., *Introduction à l'Histoire de l'Afrique noire* (1), éd. du Mont Noir, Lubumbashi, 1974.
SUMMERS R., *Zimbabwe, Le mystère rhodésien*, éd. Planète, Paris, 1971.
SUMMERS R., *Guide to the Zimbabwe ruins,* Bulawayo, 1959.

COMPLOT À STANLEYVILLE

En octobre 1939, le général Hennequin est renvoyé en Belgique à la suite d'un conflit avec le gouverneur général Pierre Ryckmans. Il est remplacé à la tête de la Force publique (FP) par le lieutenant-colonel Gilliaert. Cette situation crée un conflit latent entre deux officiers des troupes coloniales de même grade. Le LtCol Mauroy se considère comme plus ancien, mais le gouverneur général choisit le LtCol Gilliaert. Contrairement au LtCol Mauroy, ce n'est pas un foudre de guerre.

PAR JEAN-PIERRE SONCK

Robert Mauroy est muté à Stanleyville pour assurer le commandement du 3e Groupement de la Force publique. Le chef-lieu de la province Orientale dispose de trois camps militaires, celui de la rive gauche, baptisé camp Prince Charles, celui de la Tshopo baptisé camp Prince Léopold et celui de la route de Bafwaboli, non loin du village des arabisés et des Wagenia, baptisé camp Sergent Ketele en souvenir d'un Congolais qui a donné sa vie pour la Belgique en 1916. Ce camp a été inauguré en 1935 et abrite en temps de paix la 3e compagnie de pionniers-pontonniers, la 3e batterie d'artillerie légère de campagne et la musique militaire du 3e Groupement. Un camp provisoire baptisé camp des Eléphants existe également à neuf kilomètres de la ville sur la route de Bafwasende. Il sert dix jours par an aux unités de Stanleyville pour une période de tirs et de manœuvres. Ce camp est constitué de huttes insalubres. Il est situé dans un endroit déboisé de la forêt le long d'un ruisseau marécageux infesté de moustiques. En mai 1940, l'Etat-Major de la FP réclame au Gouverneur Général Ryckmans la mobilisation de l'effectif complet de dix-huit bataillons provenant des 1er, 2e et 3e Groupement de la FP. Ces bataillons d'Infanterie formeront trois brigades en cas de conflit, mais Pierre Ryckmans s'en tient uniquement à la mobilisation de la défense du bas-fleuve. L'estuaire du fleuve Congo est d'une importance primordiale pour l'économie de la Colonie. Auguste Gilliaert apprend sa promotion au grade de colonel alors qu'il effectue une tournée d'inspection avec Emile Janssens, chef du 2e Bureau à l'Etat-Major de la FP.

La défense de l'est du Congo devient urgente, car les forces italiennes qui occupent l'Abyssinie, actuellement Ethiopie, sont estimées à 250.000 hommes. Elles disposent de 180 tanks légers et de 220 avions ! Si l'armée fasciste envahit le Congo en traversant le Soudan, le 3e Groupement, commandé par le lieutenant-colonel Mauroy, dispose de maigres forces pour barrer la route aux envahisseurs ! Deux bataillons d'Infanterie, la 3e batterie d'artillerie légère de campagne, la 3e compagnie de mortiers Stokes-Brandt de 81 mm et la 3e compagnie cycliste. L'armement des unités d'Infanterie sur pied de guerre se compose de fusils Mauser 7,65 mm modèle 1935, de fusils-mitrailleurs Browning FN.30 et de mitrailleuses Hotchkiss 8 mm désuètes. La 3e batterie d'artillerie légère est équipée de canons Saint Chamond de 70 mm fabriqués en 1916 et le stock d'obus conservé dans la poudrière de la rive gauche date de la même époque. Les réserves en munitions sont nettement insuffisantes : quatre jours pour les cartouches de fusils et un jour et demi pour les grenades. Quant à la 3e compagnie de mortiers de 81 mm, elle dispose de 100 bombes par pièce ! Robert Mauroy reçoit l'ordre du Quartier Général de la FP de former la 3e Brigade à deux régi-


Le général Gilliaert et le Gouverneur Général Ryckmans

ments prévue pour défendre la frontière du Nord-Est contre les Italiens. L'ordre précise qu'il ne peut mobiliser en même temps tous les bataillons d'Infanterie du 3e Groupement. Il doit agir par phases successives en commençant par les forces de couverture au rythme imposé par le colonel Gilliaert. Après la réception de l'ordre de mobilisation à Stanleyville, les 5e et 11e bataillons d'Infanterie forment le 5e régiment de la 3e Brigade qui est installé à Watsa avec son Etat-major. Peu après, les 6e et 12e bataillons d'Infanterie forment le 6e régiment de la 3e Brigade. Ce régiment est installé à Adranga et à Nioka avec son Etat-major.
La 3e Brigade dispose également de la 3e batterie d'artillerie légère de campagne, de la 3e compagnie de pionniers-pontonniers, de la compagnie d'étapes, du centre de répartition des porteurs indigènes et de la 3e compagnie cycliste. Cette compagnie cycliste a pour mission la reconnaissance. Elle est envoyée en garnison à Aba à la frontière du Soudan. La FP est un mélange d'armée et de police et les effectifs des 17e et 18e bataillons sans état-major sont disséminés en tant que Détachements en Service Territorial dans les quarante territoires des provinces de Stanleyville et du Kivu. On imagine sans peine le casse-tête représenté par le regroupement de ces unités. De plus, il faut réquisitionner le charroi des Vicicongo pour les transporter vers leur nouveau cantonnement.
Le nombre de camions fourni à la 3e Brigade par le Service Transport Automobile est insuffisant. Le lieutenant-colonel Mauroy partage son temps entre le QG de la 3e Brigade à Watsa et le QG du 3e Groupement à Stanleyville. Les troupes de réserve y sont cantonnées. Les Britanniques montrent un grand intérêt à notre Colonie et le Gouverneur Général Pierre Ryckmans favorise la visite à Léopoldville d'une mission économique et militaire pour aider les Alliés à gagner la guerre. La mission militaire britannique est dirigée par le colonel Mac Kenzie, ancien attaché militaire adjoint à Bruxelles, notoirement connu comme agent de l'Intelligence Service MI 6. En peu de temps, le Congo Belge devient une source d'approvisionnement importante pour la Grande-Bretagne.
Suite à une demande des autorités anglaises du Kenya, une délégation conduite par le Gouverneur Général Ryckmans et composée du Vice-Gouverneur Général Ermens, du colonel Gilliaert, commandant en chef de la FP, de Léo Pétillon et du chef de la Sûreté Jean Beaudinet se rend à Nairobi pour s'entretenir avec les autorités britanniques. A cette occasion, le responsable de la Sûreté coloniale rencontre le chef du Military Intelligence MI 5, chargé du contre-espionnage pour l'Afrique de l'Est. Une antenne de ce service est autorisée à s'installer à Stanleyville sous la direction du lieutenant Duncan-Smith.
Une mission du MI 5 opère momentanément à Bunia, localité proche de l'Ouganda. La mobilisation de la FP se poursuit lentement et les demandes de renforts du lieutenant-colonel Mauroy au QG de Léopoldville restent sans effet.

Officier patriote, Robert Mauroy rêve d'en découdre avec les Italiens aux côtés des Anglais et il multiplie les déclarations en public pour exprimer son mépris du gouvernement belge de Londres. Il a la rancune tenace. Il accuse le gouvernement colonial de tiédeur. L'exaltation patriotique du lieutenant-colonel Mauroy se communique à ses officiers. A Watsa, la majorité des officiers de l'Etat-major de la 3e Brigade considère le commandant en chef de la FP comme un défaitiste et un incapable. A Stanleyville, une grande partie de la population européenne partage cette opinion.

Au mois d'août 1940, le lieutenant-colonel Mauroy veut s'engager dans l'armée britannique et donne sa démission au Gouverneur Général Ryckmans qui la refuse. C'est une forte déception pour cet officier dont la rancœur augmente. De nombreuses fractions patriotiques de la population de la Colonie s'agitent dans des Comités de défense. A Stanleyville, un des principaux responsables de l'effervescence patriotique est l'avocat Scharff. Au Kivu, le colon Charles Met Den Anckxt a transformé l'Union Agri-


Compagnie en service territorial (ST) faisant mouvement

cole en un Comité de défense prônant ouvertement l'intervention militaire aux côtés de l'Angleterre et la reconnaissance de l'état de guerre avec l'Italie. Le désir de combattre de l'officier de réserve Met Den Anckxt est entendu et le 17 octobre 1940, il reçoit son ordre de mobilisation. Il rejoint le QG de Watsa et occupe la fonction de chef du 2e Bureau à l'Etat-major de la 3e Brigade. A la date du 8 novembre, un groupe de patriotes, membres de l'Association des Anciens Combattants de Léopoldville, fonde la Ligue d'Action Patriotique et reçoit le soutien du lieutenant-colonel Mauroy qui est en déplacement dans la capitale. Le 9 novembre, Robert Mauroy retourne à Stanleyville par avion Sabena.

Trois jours plus tard, il effectue un trajet de 710 km par la route pour rejoindre Watsa. Le moral des officiers de la 3e Brigade a besoin d'action, mais le lieutenant-colonel Mauroy ne peut leur exposer que les résultats décevants de son passage au Quartier Général. Il les informe que l'Etat-Major de la Force publique est en ébullition et que certains officiers se sont ouvertement opposés au commandant en chef. La plupart des officiers en garnison à Stanleyville et à Watsa sont prêts à agir pour que le lieutenant-colonel Mauroy remplace le commandant en chef de la FP, tandis que la "Ligue d'Action Patriotique" de Stanleyville prendrait le contrôle de l'administration locale. Des rumeurs de coup d'état commencent à circuler. Le commandant Janssens, chef du 2e Bureau à l'Etat-Major de la Force Publique, a des informateurs à Stanleyville et à Watsa. Il transmet à ses supérieurs des informations non confirmées faisant état d'une prise de pouvoir par le lieutenant-colonel Mauroy. Le colonel Mac Kenzie, chef de la mission militaire anglaise à Léopoldville, est également mis au courant par le lieutenant Duncan Smith du MI-5 à Stanleyville. L'antenne de la Sûreté provinciale alerte Jean Beaudinet. Il est chargé par Pierre Ryckmans de développer le service de Sûreté. Il doit également assurer la protection des hautes personnalités en déplacement dans la Colonie et lutter contre le sabotage et l'espionnage, une mission difficile dans un pays aussi vaste. A Stanleyville, le commissaire provincial Maquet est également informé et prend ces rumeurs très au sérieux. Il alarme les autorités supérieures à Léopoldville par un appel au secours. L'exemple du colonel de Gaulle qui a renversé le gouverneur de Brazzaville a enflammé les esprits. Les renforts tant attendus par Robert Mauroy arrivent sous la forme du 1er bataillon d'Infanterie du major Vuylsteke de Laps et du 4e bataillon d'Infanterie du major Coosemans. Ces unités provenant du 2e Groupement sont envoyées par bateau vers Aketi.

Elles sont dirigées vers le nord-est sans transiter par Stanleyville. Le 2e bataillon d'Infanterie du major Catoor et la 1ère compagnie cycliste du lieutenant Heyndrickx arrivent de Luluabourg. Ces unités du 1er Groupement sont parties fin octobre 1940 du Kasaï et ont mis près de quinze jours pour arriver à Stanleyville. Elles doivent ensuite faire mouvement pour prendre position sur la frontière du nord-est et renforcer la 3e Brigade chargée de défendre la frontière du pays ! La 1ère compagnie cycliste est cantonnée au camp Ketele et le 2e bataillon d'Infanterie au camp Prince Charles. Le 16 novembre, ce bataillon est envoyé au camp des Eléphants, dont il faut remettre les huttes en état. Au même moment, la 3e compagnie du 17e bataillon d'Infanterie du lieutenant Legrand fait mutation vers Buta. Lors de son passage à Stanleyville, elle est cantonnée provisoirement au camp Ketele. Le cadre européen des deux compagnies en transit au camp Ketele est mis au courant du complot et accepte d'y participer. Le commandant Janssens est également partisan d'une action contre les Italiens. Il suit le développement du projet de complot grâce à ses informateurs de la Sûreté Militaire. Il le soutient en sous-main, mais il signale chaque mouvement de troupes à ses supérieurs. Le 15 novembre, à l'occasion de la fête du Roi, un repas de corps réunit à Watsa le lieutenant-colonel Robert Mauroy et quarante de ses officiers. Un télégramme est chiffré avec le code Sittler et envoyé au Gouverneur Général Ryckmans à Léopoldville. Ce télégramme critique l'attitude pusillanime de Léopoldville au point de vue militaire. Il est décodé à Léopoldville-Kalina et remis dans la soirée du 16 novembre au Gouverneur Général. Il n'a rien d'outrageant pour le



La 3e batterie d'artillerie légère est équipée de canons Saint-Chamond de 70 mm fabriqués en 1916 (Photo Vandewalle)

destinataire, sauf les quatre derniers mots ajoutés par Charles Met Den Anckxt : “Ils attendent une réponse”. Après avoir pris connaissance du message, Pierre Ryckmans ordonne au commandant en chef de la FP de se rendre à Stanleyville en avion pour enquêter sur place. Il doit remettre personnellement au lieutenant-colonel Mauroy la commission le déchargeant de son commandement et désignant son remplaçant. Pendant ce temps, une quinzaine d’officiers du QG de la 3e Brigade de Watsa se sont déplacés à Stanleyville avec un certificat médical ou un document officiel pour justifier leur absence. La 3e compagnie du 17e bataillon cantonnée au camp Ketele est mise sur pied de guerre sous prétexte d’inspection. Les soldats congolais obéissent aux ordres sans discuter. Les hommes de la 3e compagnie reçoivent une nouvelle tenue et des munitions sont distribuées. Son chef, le lieutenant Legrand est averti par le capitaine-commandant Janne que la date du complot est fixée au 19 novembre. Il en informe le lieutenant Heyndrickx, chef de la 1ère compagnie cycliste cantonnée au camp Ketele. Le lieutenant-colonel Mauroy quitte également Watsa avec le capitaine-commandant Met Den Anckxt le 18 novembre à l’aube et ils se mettent en route vers Stanleyville. Ils y parviennent tard dans la soirée et Charles Met Den Anckxt doit immédiatement s’aliter suite à une crise de malaria. Le lieutenant-colonel Mauroy se rend à l’hôtel des Chutes pour dîner et il est abordé par le lieutenant Duncan Smith. L’officier du MI-5 lui annonce l’arrivée prochaine du colonel Mac Kenzie à Stanleyville. Le chef de la Mission Militaire Britannique tient à le rencontrer et lui demande de ne rien tenter avant de l’avoir vu. Après dîner, Robert Mauroy se rend dans un café sur la route d’Irumu avec les capitaines-commandants Janne et De Wolf pour prendre un verre. Pendant ce temps, le lieutenant Dieu informe par radio le 2e Bureau du Quartier Général de la Force publique à Léopoldville que le putsh est prévu pour le surlendemain. Le lieutenant Duncan Smith informe le colonel Mac Kenzie par télégramme du plan des comploteurs. Il prévoit que le colonel Gilliaert sera mis aux arrêts à sa descente d’avion et que le lieutenant-colonel Mauroy prendra le pouvoir. Le commandant en chef de la Force publique est prévenu et décide de prendre les comploteurs de vitesse. Un trimoteur de la Sabena est réquisitionné pour le lendemain à l’aube. L’avion transportant le colonel Gilliaert décolle de Ndolo en direction de Stanleyville avec le colonel Mac Kenzie et le capitaine-commandant Van Inthout de l’Etat-Major de la FP. Ils font escale à Bumba.

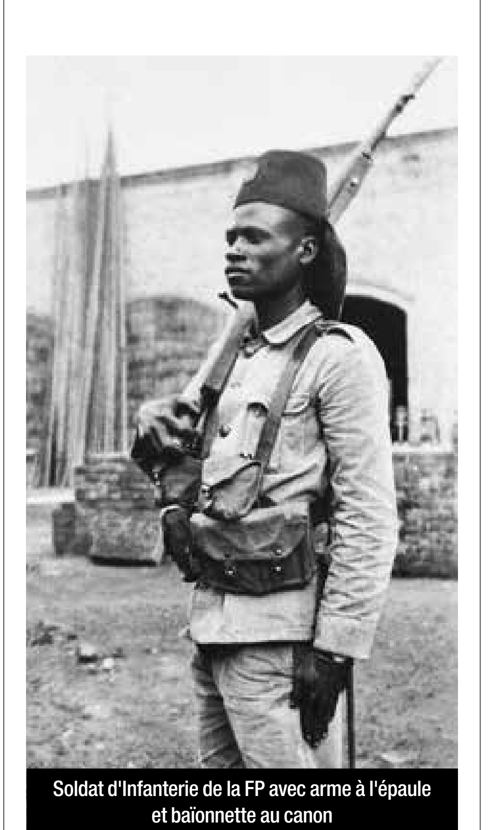
Dans la matinée, Radio Léopoldville diffuse une déclaration très importante du gouverneur général intitulée “Appel à l’union”. Elle annonce l’entrée militaire du Congo dans la guerre et une collaboration plus étroite avec l’Angleterre. Pierre Ryckmans ajoute : “Le colonel Mac Kenzie m’autorise à dire qu’il souscrit sans réserve à cette déclaration”. Il rend également hommage à la “Ligue d’Action Patriotique” et désamorce ainsi les velléités de putsh du lieutenant-colonel Mauroy qui écoute cette déclaration avec satisfaction. Ce que Robert Mauroy ignore, c’est que le gouverneur général Pierre Ryckmans a envoyé un télégramme au commissaire provincial Maquet lui ordonnant de le mettre aux arrêts. Le commissaire provincial se garde bien d’exécuter l’ordre reçu de Léopoldville et peu après, le lieutenant-colonel Mauroy apprend l’arrivée du colonel Gilliaert à Stanleyville alors qu’il termine de déjeuner à l’hôtel des Chutes. L’avion de la Sabena se pose en fin de matinée et le colonel Gilliaert est accueilli par le commandant De Wolf qui devait normalement l’arrêter. Le Colonel Mac Kenzie prend la précaution de descendre le premier de l’avion. Le colonel Gilliaert se rend ensuite en automobile au QG du 3e Groupement à Stanleyville. Il a un entretien orageux avec le lieutenant-colonel Mauroy. Cet entretien avec le commandant de la 3ème Brigade n’a aucune conséquence immédiate. Le commandant en chef est conduit à la Résidence et il est accueilli par le commissaire provincial Maquet. Il décide de rétablir la discipline et de punir les factieux. Après un bref repos, il convoque tous les officiers de la garnison à 16h00 dans la salle de conférence du QG du 3e Groupement à Stanleyville. La réunion organisée par le colonel Gilliaert est tumultueuse. Le lieutenant-colonel Mauroy est soutenu par plusieurs de ses officiers subalternes. Le commandant en chef déclare : “Il serait criminel d’attaquer (les forces italiennes) alors que nous ne sommes pas équipés. Nous défendrons le Congo avec des frondes et des bâtons si nécessaire”. Il fait lever la séance et il convoque le lieutenant-colonel Mauroy chez le commissaire provincial Maquet à 16h30 pour lui remettre la commission n° 88 le déchargeant de son commandement. Le colonel Gilliaert ajoute : “Vous serez dirigé sur Thysville en attendant d’être muté en Grande-Bretagne”. Craignant que le lieutenant-colonel Mauroy ne soit arrêté, le commandant Met Den


Section de mitrailleurs FP

Anckxt se lève et se rend au camp Ketele pour alerter le lieutenant Legrand et rejoindre la ville avec sa compagnie. Il rassemble la 3e compagnie du 17e bataillon et la colonne de soldats quitte le camp au pas cadencé en direction de Stanleyville. Après avoir traversé le quartier hindou, elle se dirige vers le pont qui traverse une petite rivière à quelques kilomètres de la ville, mais le commandant Met Den Anckxt et le lieutenant Legrand sont interceptés par le lieutenant-colonel Mauroy qui arrive en voiture avec d'autres officiers. Il demande à Charles Met Den Anckxt où ils vont. Celui-ci répond : “Nous allons vous défendre”. Robert Mauroy lui répond qu'il n'en a pas besoin et il donne l'ordre au lieutenant Legrand de regagner le camp Ketele.

Bien que le lieutenant-colonel Mauroy soit intervenu personnellement pour renvoyer la troupe dans son cantonnement et pour calmer les officiers, le colonel Gilliaert estime que les putshistes sont encore capables de déclencher leur complot. Au cours de la nuit, il réquisitionne trois camions de la Vicicongo et les envoie vers trois heures du matin au camp des Eléphants avec le chef du secrétariat provincial Alderweireldt et le commissaire de Police Pirloot. La mission de ces deux fonctionnaires coloniaux est de porter un Ordre “personnel et secret” au commandant Cleeren, chef de la 1ère compagnie du 2e bataillon d'Infanterie. Il y est écrit : “La compagnie du 2e bataillon au camp des Eléphants se portera dès 05h00 par camions sur le terre-plein de la prison avec armes et munitions”. En l'absence du major Catoor parti vers Irumu avec la 3e compagnie, son remplaçant le commandant Cleeren fait sonner l'alerte pour rassembler la 1ère compagnie. Elle reçoit l'ordre d'embarquer dans les véhicules. La colonne militaire rejoint la ville après un bref arrêt devant le camp Ketele. La sentinelle de garde déplace le cheval de frise qui barre la route. Le commandant Cleeren est conduit par les deux fonctionnaires civils à la petite Résidence où logent le colonel Gilliaert et le commandant Van Inthout et il se présente à ses supérieurs pour faire son rapport. Il leur annonce que la 1ère compagnie a débarqué sur le terre-plein de la prison et que les sections de mitrailleurs du bataillon arriveront par la prochaine navette de camions. Il ajoute que le major Catoor, chef du 2e bataillon, est en route vers Irumu avec la 3e compagnie du commandant Dandoy. Le colonel Gilliaert et le commandant Van Inthout paraissent inquiets et ils donnent l'ordre au commandant Cleeren d'occuper militairement la place de Stanleyville et de défendre l'entrée de la ville à toute troupe extérieure, par la force si nécessaire.

Le commandant Cleeren installe son poste de commandement à la prison et le chef du secrétariat provincial Alderweireldt accompagne l'officier pour lui désigner les accès de la ville, particulièrement ceux conduisant au camp Ketele et au camp Léopold de la Tshopo. Ce camp est occupé par une compagnie du 11e bataillon d'Infanterie et l'état-major de ce bataillon. L'armement dont dispose le commandant Cleeren se compose de six mitrailleuses Hotchkiss et de dix-huit fusils mitrailleurs Browning FN.30.


Soldat d'Infanterie de la FP avec arme à l'épaule et baïonnette au canon

Il dispose de 180 soldats armés de fusils Mauser. Les armes automatiques sont mises en batterie à chaque carrefour et toute circulation automobile est interdite pendant 24 heures. Le lendemain, les habitants de Stanleyville constatent en se levant que la ville est en état de siège. Les autorités militaires envoyées de Léopoldville et le commissaire provincial Maquet craignent un ultime sursaut des putshistes et la 1ère compagnie du 2e bataillon d'Infanterie reste en position toute la journée du 20 novembre. Après un copieux déjeuner à l'hôtel des Chutes, le colonel Gilliaert se rend avec le commandant Van Inthout au QG du 3e Groupement et il y convoque le lieutenant-colonel Mauroy pour lui confirmer les sanctions disciplinaires prises à son encontre. Dans l'après-midi, le commandant Cleeren est convoqué à la Résidence et en présence du commissaire provincial Maquet, le colonel Gilliaert lui donne l'ordre de lever l'occupation du poste et de regagner le camp des Eléphants avec sa compagnie. Il doit néanmoins demeurer à la disposition du commissaire provincial et agir selon les circonstances pour maintenir l'ordre dans la ville.

Le 26 novembre 1940, “L'Echo de Stan” publie un article annonçant : “Deux officiers ont tenté de provoquer un mouvement d'insubordination à Stanleyville. Ils espéraient entraîner leurs camarades de la garnison, mais ils n'ont pas été suivis et se trouvent aux arrêts. Une enquête est ouverte sur leurs agissements”. Robert Mauroy est mis en disponibilité par mesure disciplinaire et un mois plus tard, il fait mutation pour l'Angleterre par le premier avion. Il en est de même pour le commandant Met Den Anckxt. Le 1er janvier 1941, le lieutenant-général Ermens prend le commandement de la FP avec le grade de lieutenant-général et le colonel Gilliaert, promu général-major, reçoit le commandement des Troupes du Nord-Est concentrées à Watsa. Une partie de ses troupes forme le “Belgian Contingent Sudan 2» qui rejoint les forces britanniques au Soudan en mars 1941 pour participer au combat contre les Italiens d'Abyssinie. ■

ADIEU, L'AFRIQUE !

Beaucoup d'entre nous ont vécu avec émotion le moment, attendu et redouté à la fois, où il faut lâcher l'Afrique. Certes les raisons diffèrent selon les personnes, les carrières, les époques, mais chez la plupart il est ressenti comme une déchirure. Un de nos fidèles rédacteurs nous livre la fin de son parcours africain, de toute évidence marqué par la beauté de la nature tropicale et par l'intérêt pour les humains qui en sont les hôtes.

PAR PAUL ROQUET (Texte et photos)

Août 1993. Je quitte définitivement l'Afrique où j'ai vécu de 1948 à 1962 comme résident et de 1982 à 1993 comme itinérant. Une page importante se tourne. A 68 ans, il est raisonnable de regagner ses pénates, même si c'est la mort dans l'âme que je me sépare d'un continent, théâtre s'il en est de mes activités professionnelles, mais aussi de ces vastes contrées que j'aime de toute mon âme malgré les soubresauts d'ordre politique, ethnique, économique auxquels elles ont été soumises et dont je fus le témoin, parfois l'acteur. Je suis conscient que des souvenirs émouvants, souvent attachés aux charmes indéfinissables d'une nature parfaitement indomptée et d'une incontestable splendeur resteront imprimés dans mon esprit et vont le hanter longtemps. A mes collaborateurs noirs et blancs qui ont œuvré à mes côtés au Congo puis au Zaïre, au Rwanda, au Burundi et en Afrique du sud, j'ai dit adieu.

Tout à la joie et au bonheur de retrouver ma famille, j'ai cependant décidé de dire au revoir à l'Afrique en empruntant le chemin des écoliers. Par étapes successives et courts séjours, j'ai quitté Kinshasa, Lubumbashi pour Goma, Bujumbura, Kigali et Nairobi, d'où je rejoindrai Mombasa par la route. On ne peut quitter l'Afrique noire sans un ultime regard, une dernière visite à cette terre du Rift Valley, le berceau de notre espèce. A Nairobi, j'ai loué un véhicule 4x4 et engagé un chauffeur écolé pour les randonnées tout terrain dans le bush, un kenyan métis que m'a recommandé l'ambassade. Il se prénomme Harry, parle anglais et kiswahili et bredouille quelques mots de français. Je l'ai informé du parcours à réaliser. En gros, il s'agit de contourner par l'ouest le massif du Kilimandjaro en empruntant la A104 jusqu'au parc national de Tarangire, remonter le Masaï Steppe jusqu'à Arusha et Moshi, rejoindre le Serengeti Plains Park et enfin emprunter la A109 jusqu'à Mombasa. J'ai laissé toutes libertés à Harry pour modifier l'itinéraire en fonction de sa connaissance géographique de la région et des emplacements possibles de logement, mais aussi de choisir les lieux où vivent les populations et ceux où la faune et la flore sont propices à utiliser ma caméra. Je l'ai chargé d'effectuer les achats nécessaires à la sécurité de notre expédition. Il emportera sa carabine. A midi, veille du départ, nous avons déjeuné au Carnivore, un restaurant unique en son genre où on peut déguster, rôties ou au feu de bois, toutes les viandes des animaux sauvages vivant au Kenya : singes, serpents, crocodiles, antilopes, buffles, phacochères et autres.

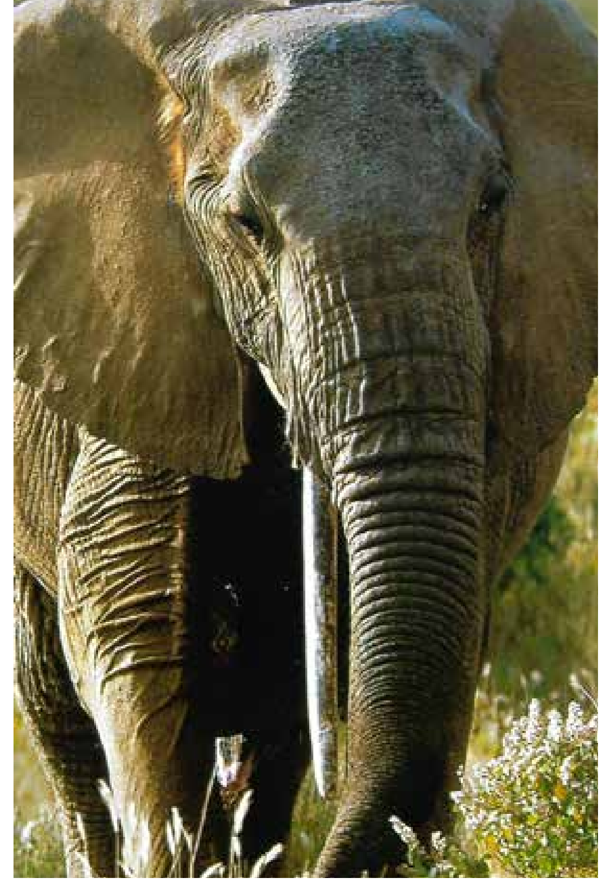


A l'aube nous quittons Nairobi et empruntons le 404. Je ne vais pas détailler ici l'ensemble du voyage, les trois pages n'y suffiraient pas. Je relaterai quelques moments particuliers susceptibles d'intéresser le lecteur. Nous avons rencontré les Massaï. Ces populations sont venues des frontières éthiopiennes et soudanaises mais plus précisément selon Harry, du lac Turkana. Ils ont émigré peu à peu dans le courant du XIXe siècle le long de la Vallée du Rift pour s'enfoncer en suivant ses sillons dans les chaïrs tanzaniennes jusqu'en son centre aux environs de Dodoma.

C'est cependant dans le nord qu'ils se sont implantés massivement, préservant longtemps ces contrées des tribus bantoues et des commerçants arabes qui les craignaient autant qu'ils les respectaient. Combien sont-ils aujourd'hui ? Un peu plus d'un million ? Le flou des statistiques disponibles rend le nombre incertain. Les Massaï vivent à mille lieues de la frénésie moderne, pratiquant l'autarcie depuis l'aube des temps. Ils se nourrissent du lait de leurs troupeaux et de sang prélevé sur les bestiaux mâles. Guerriers et chasseurs redoutables, ils ne tuent que pour se nourrir ou se défendre. A 16 heures nous faisons halte à Kurukuchinga. Le soleil est sur son déclin. Son disque d'or a pris un peu d'ampleur mais enflamme avec moins de rigueur le ciel d'azur. Il s'enfonce progressivement, royal et bien circonscrit, dans les cieux en fête. Facétieux, il dispense quelques-unes de ses flèches dorées dans le lac Manyara qui se fait miroir et drape d'un manteau rosé la montagne pelée dominant la gorge d'Olduvaï. Sur un promontoire rocheux, scrutant l'horizon, un guerrier massaï vêtu de sa seule tunique rouge se profile superbement dans la lumière dorée, sa lance prête à fendre l'air, les cheveux fièrement tressés sur la tête et les bijoux étincelants autour du cou. Multicolores. Quelle allure ! Plus loin dans la vallée, un berger accompagne son troupeau. D'un pas lent, il regagne son village, un ensemble de cases faites d'excréments séchés, puis soudain disparaît de ma vue comme un mystère dans le songe d'une nuit d'été. Un voile mauve flotte maintenant sur la vallée et nous nous arrachons à regret au spectacle.

Nous gagnons Ondukaï, petit village massaï qui vit en dehors du temps. Il est situé en bordure de la route allant de Tarangire à Arusha. Nous avons longé le lac du même nom. Sur sa surface roussâtre, les oreilles pointues des hippopotames jouent les périscopes. De ses berges des colonies de flamants roses s'envolent en direction du disque solaire devenu rubescent. Dans le village où planent les fumées du repas du soir, les rythmes intermittents de danses traditionnelles brisent le silence monacal. Quand les visiteurs d'un soir que nous sommes descendent de leur véhicule, quelques villageois nous entourent, nous touchent à profusion comme pour tenter d'effacer cette couleur blanche qui pour eux dénature notre peau. Puis souriants, moqueurs, ils s'enhardissent, acceptent quelques bics et pièces de monnaie, lorgnent vers nos montres-bracelets. A notre demande, ils nous accueillent dans leur case où l'obscurité est permanente pour protéger des brûlures du soleil, seulement percée par une simple lampe à huile qui laisse entrevoir des peaux de chèvres à même le sol. Au nom d'Engaï, ce dieu qui a fait d'eux les propriétaires de tous les troupeaux de la terre, ces pasteurs semi-nomades cultivent un art de vivre que rien n'autorise à rompre. J'ai voulu laisser ma montre-bracelet à l'un d'eux mais que l'on ne s'y trompe pas, les esprits sont là qui les surveillent. Le Massaï refuse, au nom d'Engaï. Ils sont fidèles à l'emblème fier et magique de l'Eden tanzanien. Avec ou sans montre, ils resteront indifférents au temps qui passe. Ils ont accepté que nous campions dans l'enceinte de leur village.

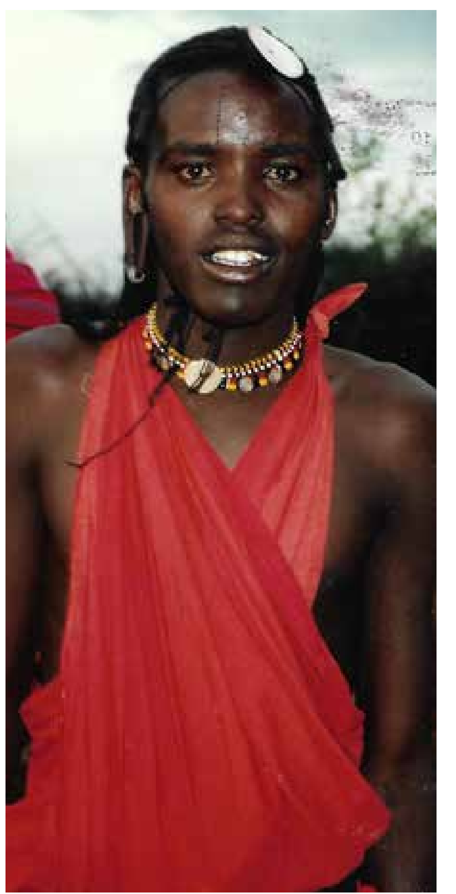
Dans la Simanjiro Plain où une faune abondante et variée occupe les terres, nous avons observé l'autruche blottie dans les hautes herbes couvant ses œufs. Vigilante, sa tête plate que surmonte un long cou pivote sans arrêt. Surveillerait-elle trois twigas (girafes), au pelage léopardisé, pattes avant écartées en compas, afin d'être à hauteur des houppiers verts appétissants. Plus loin dans la plaine, nous nous sommes tenus à distance d'un troupeau de gnous, ces clowns de la savane, disgracieux, à tête énorme pour leur taille et fesses trop basses. Ils déferlent de la montagne en rangs serrés, foncent droit devant sans dévier de leur trajectoire. Quelques gazelles Thomson et impalas entravent la course de ces butors. Des topis et oribis suivent la meute à bonne distance sous le regard impavide d'un énorme buffle solitaire, couché non loin de nous, indifférent au spectacle et à l'élégance des antilopes. Nous avons gagné la rivière Oloïbor-Senye où les tembos (éléphants) se douchent dans les mares avoisinantes en barrissant de bonheur. Plus impressionnant fut de suivre en voiture la course d'une duma (guépard) aux flancs rebondis, pleine d'amour qui s'affaire sans doute, selon Harry, à trouver un coin discret pour mettre bas. Nous la suivons à bonne distance pour ne pas l'effaroucher. Elle disparaît de notre vision à l'arrière d'un escarpement mais réapparaît en pleine course derrière un dick-dick qui par bonds spectaculaires tente d'échapper au coup de patte impitoyable du fauve. Peines perdues. Hélas, d'un bond impressionnant, la duma plaque l'infortunée gazelle au sol puis traîne son corps derrière un massif d'épineux à fleurs jaunes, échappant ainsi à notre vue. Nous ne sommes pas les seuls touristes



à circuler dans ces immenses réserves africaines. Nous croisons des combis, ces véhicules adaptés pour le transport en brousse qui voiturent d'autres buzungu, tout aussi avides que nous de découvrir les fameux Big-Five, hôtes des lieux que sont le lion, le léopard, l'éléphant, le guépard, le rhinocéros. Les chauffeurs sont de connivence pour communiquer entre eux et par radio les informations relatives aux mouvements des animaux sauvages qu'ils ont repérés. Harry s'est entretenu avec un de ces chauffeurs qui l'a généreusement informé de l'endroit où deux familles simba (lionnes) avec leur progéniture ont été aperçues.

Nous nous sommes arrêtés à moins de vingt mètres d'une galerie forestière. Le soleil est à son zénith et la chaleur accablante. A l'aide du zoom de ma caméra, je fouille le fatras de branchages qui comme une barrière empêche la vue intérieure du sous-bois. Et Eureka ! au pied d'arbres noueux qui tendent leurs branches comme une protection naturelle, je découvre les deux lionnes et leurs cinq lionceaux. Les mères sont étendues côte à côte, sommeillent accablées par la chaleur. L'une d'elles s'est bien redressée un instant à notre approche mais apparemment rassurée a repris sa sieste. De temps à autres, elles grognent sous les agaceries et taquineries des lionceaux qu'elles calment d'un coup de patte s'ils exagèrent. Délicieuses scènes de famille ! Nous n'avons pas abusé de notre présence, la chaleur étant trop accablante dans notre cabine et sommes discrètement repartis. Les scènes filmées lors de cet épisode constituent encore aujourd'hui un émerveillement à chaque projection.

Comme chaque soir depuis notre départ de Nairobi, nous logeons dans des lodges disponibles ou dans des fermes ; et par deux fois nous avons campé dans l'enceinte d'un village massaï. A l'aube nous avons quitté l'accueillant fermier kenyan et sa splendide demeure proche de Traveta et roulons vers Taita-Hill situé à 2250 mètres d'altitude. A midi, nous avons atteint Watate où nous avons pique-niqué. Après le repas, je me suis écarté seul pour filmer le paysage fabuleux, mille mètres en contrebas d'une vallée où serpente la rivière de Mwazate et ses nombreuses cascades. Quand soudain claquent deux coups de feu successifs suivis de deux autres plus espacés. A deux mètres à peine de ma position, un énorme Mamba git la tête fracassée et une partie du corps en bouillie qui se tortille encore. Ce reptile dont le nom indique "l'ombre de la mort" et dont la simple évocation sème la terreur parmi les indigènes, possède une tête étroite dressée sur un cou qui se dilate quand il attaque, son corps glissant dans une succession de foudroyantes ondulations, courant parfois sur sa queue et ne souffrant d'aucune entrave, il tue sans nécessité en plantant ses crocs dans le corps de sa victime tout en y injectant son venin mortel. Sidéré, je regarde le monstre et à quelques 8 mètres de lui, Harry qui, la carabine à la main exulte. "Je l'ai vu se glisser dans votre direction, il vous pistait. J'ai saisi mon arme et tiré sans hésiter, c'était indispensable." Je frissonne



à l'idée que notre safari aurait pu se terminer ici. J'ai vivement remercié mon sauveur en train d'étendre son trophée sur toute sa longueur. Il mesurait plus de quatre mètres. J'ai photographié Harry tenant le mamba par la queue. A Samburu, le lendemain, nous avons déjeuné dans un poste essence avec restaurant avenant, entouré de hauts cocotiers. A l'apéritif, nous avons dégusté avec délice l'olbumen liquide et laiteux des noix et croqué le coprah avant de nous farcir d'une poitrine d'outarde. Cet oiseau échassier au corps lourd recherché pour la saveur de sa chair, avait été tué le matin par le tenancier du snack-bar.

Tout en roulant vers Mombasa, ultime étape de notre expédition, je pensais en admirant la splendeur de cette savane arborée qui défilait sous mes yeux, à celle tout aussi spectaculaire des monts Kundelungu qui s'étendaient sur les hauts-plateaux du Katanga. Des images me revinrent à l'esprit de cette savane herbeuse s'étendant du sud au nord, à une altitude moyenne de 1700 mètres sur 300 kilomètres et sur une longueur de 35 à 80 kilomètres. A l'abri de ces espaces infinis, des ranchings de 12.000 à 30.000 hectares canalisaient les cheptels bovins des grandes sociétés d'élevage groupant un effectif de quelques 300.000 têtes de bétail. Non loin de ces ranchs immenses, autour et alentour, vivait une faune abondante et dont les espèces étaient semblables à celles vivant au Kenya. Aujourd'hui la savane katangaise n'est quasi plus habitée.

A Mombasa, Harry m'a déposé avec mes bagages à l'hôtel Mayfair. L'émotion était présente, celle d'un ami que je quittais. J'attends l'avion qui m'emportera à Zaventem. Adieu l'Afrique ! Douze mois plus tard pourtant, j'emmène mes enfants et petits-enfants pour un safari au Kenya septentrional dans le Masaï Mara. Harry n'était pas disponible. Il participait comme guide à une expédition organisée pour un certain président américain, un métis, comme lui et du même pays. ■

PÊCHEURS EN HERBE

Sous les tropiques, les jeunes n'avaient pas à chercher l'aventure bien loin. Il leur suffisait de passer la porte et celle-ci leur tendait les bras. L'un d'eux nous raconte sa jeune passion pour la pêche dans le grand fleuve Congo à Matadi.

PAR CLAUDE CARÊME

Pendant les vacances d'été en juillet 1954, mon frère Ivan alors âgé de 13 ans, et moi qui en avais 15, venions de débarquer sur la rive droite du fleuve, en face de Matadi, et comptions pêcher dans ce fleuve qui nous paraissait immense et impressionnant. Malgré la saison sèche, la journée s'annonçait chaude. L'eau du fleuve était tellement brunâtre que si on y plongeait la main, elle y disparaissait. En suivant la rive vers l'amont, nous traversions une petite rivière aux eaux claires qui descendait des collines. Les poissons se cachaient à notre approche. Nous nous sommes installés au bord du fleuve sur une petite plage de sable en pente douce à l'ombre de grands arbres qui plongeaient leurs racines dans l'eau, pour monter le matériel de pêche qui venait en droite ligne de Belgique.
Quel ne fut pas notre émerveillement devant nos premières prises, de petits poissons plus beaux les uns que les autres que nous pêchions entre les racines des arbres. Ils appartenaient aux familles des Characidés et des Cichlidés. Nous utilisions à tour de rôle une canne à « brochet » que nous avions emportée avec nous. Nous pêchions sur le fond au surf-casting, technique assez neuve pour nous à cette époque, vu la puissance du courant à quelques mètres du rivage. La mi-journée dépassée, nous déjeunions de sandwichs et d'eau gazeuse, eau qu'il nous fallait économiser malgré notre soif jusqu'à la fin de l'après-midi, quand brusquement, la canne s'était mise à fléchir et sans que nous ayons pu esquisser le moindre geste, elle avait disparu dans le flot brunâtre du fleuve. Nous étions ébahis par la rapidité de la disparition de notre canne et étions prêts à nous jeter à l'eau pour la récupérer, mais à cause de l'opacité de l'eau, nous ne voyions rien qui y ressemblait. Au bout d'un moment, elle réapparut à une dizaine de mètres du bord, déjà trop loin pour tenter de la récupérer. C'était la seule canne à lancer que nous avions prise avec nous ce jour-là.

Tout en s'éloignant, la canne remontait le courant, tirée par quelque poisson mystérieux. Elle passait et repassait devant nous, sans doute pour nous narguer. Le reste de l'après-midi, mon frère et moi contemplions notre canne à brochet qui tantôt descendait le courant, tantôt le remontait. Elle finit par s'éloigner définitivement dans les eaux du Congo et disparut à notre vue derrière une petite île non loin de là. La fin de l'après-midi approchait et il fallait déjà prendre le dernier bac pour le retour. Celui-ci fut morose et il fallut expliquer la perte de notre matériel de pêche à nos parents. Nous n'en étions pas encore sûrs, mais nous soupçonnions avoir fait la connaissance de notre premier poisson-tigre, qui cette fois-là finit vainqueur.

Quelques jours plus tard, nous étions revenus sur la petite plage avec la ferme intention de prendre autre chose que de la friture. Nous avions rafistolé notre vieux matériel de pêche et mis à l'eau une nouvelle canne à pêche au gros. Ivan et moi nous amusions beaucoup à pêcher de petits poissons souvent différents de ceux pêchés précédemment. Le Tétra du Congo et des espèces voisines de petits Alestiidés ainsi que de petits Cichlidés formaient l'essentiel de nos prises. Nous pêchions aussi de temps en temps de petits silures aux piquants acérés et dont il fallait se méfier. Décidément, la biodiversité


Les jeunes pêcheurs en route vers l'aventure

du fleuve était assez étonnante. Ivan, toujours curieux de notre nouvel environnement pêchait tantôt dans le fleuve, tantôt dans la petite rivière aux eaux limpides espérant prendre quelques chose de plus consistant.

En ce début d'après-midi, j'étais assis dans le sable chaud au bord de l'eau, la canne fixée par quelques pierres entre mes pieds. Mon attention fut alors attirée par une apparition subite et inattendue. Un long cou noir, surmonté d'une tête de même couleur sombre aux yeux brillants, se dirigeait vers moi en fendant l'eau à vive allure. Surpris et effrayé par ce phénomène inconnu, je bondis sur mes pieds et m'encourus à toute vitesse en remontant la plage de sable. Au bout d'une dizaine de mètres, arrivé près des rochers qui bordaient la plage, je m'arrêtai en me retournant. Le « phénomène » avait disparu aussi vite qu'il était apparu. Au bout d'un moment, redescendu prudemment près du rivage, je ne vis rien d'autre que la canne qui n'avait pas bougé et l'eau du fleuve qui s'écoulait rapidement. J'étais encore très intrigué par cette apparition et pas très à l'aise non plus. Je hélais mon frère qui finit par arriver et je lui racontais mon aventure. D'où il se trouvait, il ne s'était aperçu de rien.

Poisson tigre

Pendant plusieurs jours, j'étais resté troublé par cette apparition qui ne pouvait être expliquée par aucun animal connu. Je m'en étais voulu de ne pas m'être retourné plus tôt pour voir son comportement. J'en étais certain, il se dirigeait droit vers moi et son cou devait mesurer plusieurs mètres. Un serpent de mer inconnu hantait-il les eaux du Congo ? Ou avais-je mal vu dans ma précipitation, n'était-ce pas le périscope d'un sous-marin ? Les navires de mer remontaient le fleuve jusqu'au port de Matadi, pourquoi pas un sous-marin ? Bien sûr, cela ne tenait pas la route, d'ailleurs l'île en face de l'endroit où je me trouvais interdisait à tout sous-marin ou navire de passer par là. En ville, personne ne croyait vraiment à cette apparition même si des histoires, des légendes circulaient chez certains Congolais. Près de Matadi, des mamas congolaises avaient disparu alors qu'elles lavaient du linge au bord du fleuve, mais cette apparition demeurait à l'époque sans explication rationnelle.
Après ces événements pour le moins surprenants, nous avions décidé de trouver un endroit moins agité et moins fréquenté entre autres par les serpents qui se cachaient entre les racines des arbres. Il y avait aussi les enfants du coin, curieux de tout, qui accompagnaient leurs mères qui faisaient leur toilette ou lavaient du linge au bord de l'eau. Ils étaient de plus en plus nombreux, à rendre visite aux « Mundele ». Il fallait les surveiller en même temps que nos cannes à pêche. Bref, cet endroit du fleuve proche du débarcadère et la plage s'avéraient plus fréquentés que nous le pensions à notre première arrivée. Nous avions donc décidé d'explorer la rive vers l'amont. Après avoir gravi des collines, traversé des bois touffus et épineux, longé des précipices et des falaises qui surplombaient le fleuve, nous avons découvert une crique aux eaux calmes dans un décor de rochers, de sable, d'herbes hautes et d'arbres suffisamment grands pour nous abriter du soleil. Le coin idéal pour passer une journée de vacances au bord de ce fleuve majestueux. Au loin, on entendait le bruit des rapides. Sur la rive opposée, on pouvait apercevoir le pont du chemin de fer, celui du « train blanc », comme on l'appelait alors. En face, à une petite centaine de mètres, se profilait une île faite de gros rochers, de quelques arbres et de plages de sable. A part quelques oiseaux et de petits serpents qui furent bientôt découverts, le coin semblait désert.
Les années suivantes, nous sommes souvent revenus pêcher dans ce petit coin connu de nous seuls, au bord du fleuve Congo. Nous étions en pleine brousse et pratiquement isolés dans cette crique. Seul inconvénient, il fallait presque une heure de marche pour y parvenir depuis le débarcadère du bac.

Les petits poissons étaient abondants et nous nous amusions beaucoup à les pêcher. Je n'avais pas tardé à mettre une canne au surf-casting à l'eau. Le premier poisson à s'y faire prendre semblait bizarre. Il mesurait une cinquantaine de centimètres, avec une peau épaisse de couleur brun à vert foncé, plutôt flasque et ressemblait plus ou moins à un silure avec quelques moustaches autour de la bouche. Je pris un canif pour lui ôter l'hameçon, tapotai prudemment le dessus de sa tête et je ressentis une petite décharge électrique. Comme la secousse n'était pas très forte, je plongeai le canif dans sa gueule munie de plaques de dents. Cette fois-ci, la secousse fut nettement plus forte et sous son effet, je me suis retrouvé assis par terre. Mon frère avait tiré alors prudemment le poisson électrique plus loin sur le sable et on attendit la fin de son agonie avant de lui ôter l'hameçon de la gueule.

Ce poisson électrique, probablement Melapterurus electricus (Melapteruridés), Ivan en prit un exemplaire d'un mètre de long quelques années plus tard à l'embouchure de la rivière Mpozo. Cette fois-ci, il le hissa sur la berge et attendit patiemment la mort du poisson avant de le décrocher et de le ramener à la maison, à la grande joie de tout le monde.
Et puis le jour arriva où je pris mon premier poisson-tigre. L'attaque avait été rapide, le ferrage aussi, la leçon précédente avait porté. Sitôt ferré, il avait sauté hors de l'eau en faisant plusieurs cabrioles, mais je tenais bon et l'amenais sur la berge après une belle bagarre. Quel poisson à la denture extraordinaire ! Je tenais enfin mon premier poisson-tigre. Nous l'avons ramené fièrement à la maison où il fut apprécié par toute la famille. Nous passions ainsi des jours agréables au bord de l'eau jusqu'à la rentrée en septembre, comme des robinsons sur leur île.



La rivière Mpozo se jette dans le fleuve Congo à environ 5 km en amont de Matadi. Il arrivait que nous puissions disposer d'une barque en fer de la station de pompage, ce qui nous facilitait grandement nos parties de pêche, car l'accès aux rives n'était pas de tout repos. Les serpents d'eau n'étaient pas rares ainsi que d'énormes pythons que nous évitions prudemment. Nous pêchions alors à l'entrée d'un "pool" où la rivière faisait un coude et où la profondeur de l'eau était assez importante. Et puis un jour, un petit crocodile d'environ un mètre vint à notre rencontre, peu méfiant. Nous avions emporté une carabine avec laquelle je le tuai net. Nous l'avons récupéré avant qu'il ne coule au fond de la rivière et ramené à la maison où il fut conservé avec une bonne dose de formol. Séché et verni, il a trôné longtemps dans le salon.
Installés dans la barque en fer, Ivan et moi pêchions à l'entrée du pool, à la limite du contre-courant. Les lignes étaient munies d'un flotteur, d'un bas de ligne en acier et d'un triple hameçon muni d'un petit vif.
J'eus une touche assez loin de la barque. Après avoir ferré, j'avais bobiné assez facilement la ligne avec le poisson-tigre qui avait mordu à l'appât. Il ne devait pas être bien gros. Soudain, une ombre surgit des profondeurs en fonçant vers le flotteur et la ligne. La canne se plia sous l'attaque soudaine et le moulinet se déroula à toute allure. Je ne pus rien faire tant la ligne était tendue par la force du poisson. Au bout d'un moment, le fil se détendit et je pus bobiner le fil du moulinet sans rencontrer la moindre résistance. Le fil de 1 mm du moulinet était cisaillé sur près d'un mètre de long et le premier poisson-tigre avait disparu avec l'appât et tout le bas de ligne. Mon frère et moi étions complètement abasourdis par ce dénouement imprévu.
Certains jours, nous pêchions chacun de notre côté à la cuiller ondulante en remontant la rive vers l'usine hydro-électrique. Je pris un beau spécimen de poisson-tigre qui me donna beaucoup de fil à retordre pour le sortir de l'eau. Avec plus d'expérience et un matériel de pêche plus adapté, nous devenions petit à petit de meilleurs pêcheurs de Mbenga, cependant il faut bien reconnaître que la plupart de nos prises finissaient par se décrocher. Ce poisson avait la mauvaise habitude de sauter parfois plusieurs fois de suite hors de l'eau et il parvenait souvent à se décrocher à notre grande déception. Toute sa gueule n'est qu'os et dents et il fallait beaucoup de chance pour qu'un triple hameçon puisse s'y accrocher. Bref, malgré nos quelques prises, notre score était loin de nos espérances.

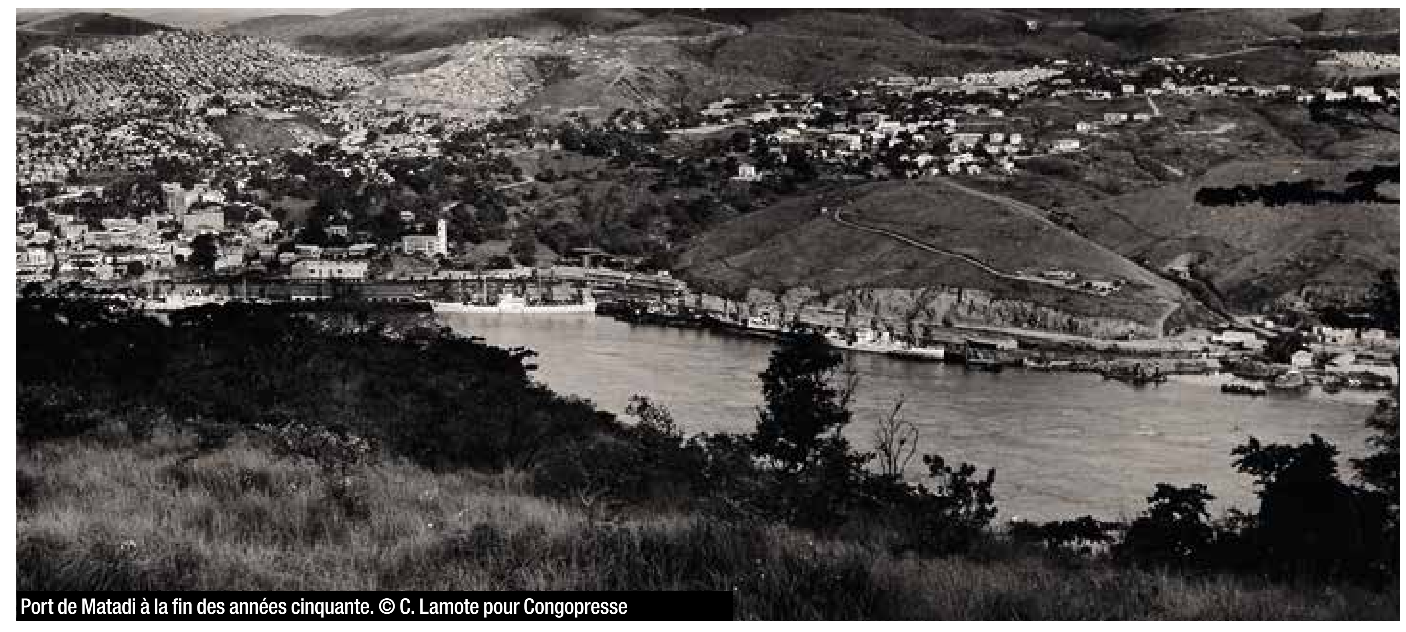
L'année suivante, mon père nous annonça la visite d'un médecin dont le hobby était la pêche au poisson-tigre. Cela tombait bien, enfin un spécialiste ! Au jour dit, nous lui avions préparé le terrain et pris plusieurs vifs pour sa partie de pêche. A peine montés tous trois dans la barque en fer, le docteur commença à pêcher au lancer pendant que nous ramions dans le pool de la rivière. Il ne pêchait pas à la cuiller ondulante, mais avec une monture en acier munie de trois triples hameçons et d'un plomb sur lequel il avait enfilé un petit poisson. Nous étions parvenus au milieu du pool. Il ne fallut pas attendre bien longtemps

pour voir la canne du docteur plier sous l'attaque soudaine et brutale d'un poisson. La bagarre commença et dura plus d'une demi-heure. Finalement, nous vîmes apparaître la tête puis le dos d'un poisson-tigre de près d'un mètre. Nous eûmes toute la peine du monde à le hisser à bord. Après cet exploit, j'entrepris de raconter au docteur notre aventure de l'année précédente. Sans doute avait-il repris le poisson qui nous avait alors échappé. Bravo docteur, vous étiez un fin pêcheur. Cette technique de pêche qui nous était alors inconnue, nous amena à revoir la nôtre. Nous devions absolument trouver une autre technique pour augmenter nos prises. Mais il n'était pas possible d'obtenir le genre de monture nécessaire sur place.

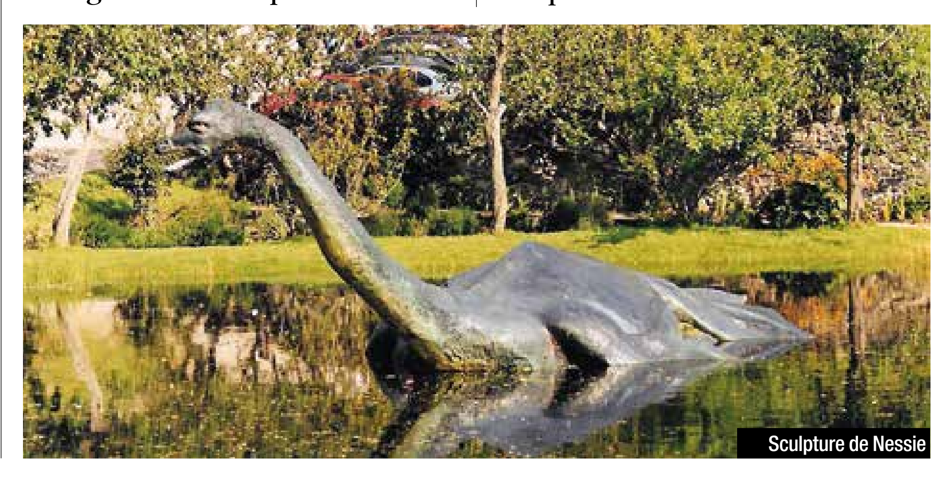
Nous avions toujours imaginé de bons prétextes pour refuser que des jeunes filles, dont ma jeune soeur Josiane et ses amies, nous accompagnent à la pêche au bord du fleuve. Trop dangereux, trop loin, trop fatigant. Et puis, comment allaient-elles pouvoir s'occuper pendant toute une journée au bord du fleuve ? Et pourtant, ce matin-là, nous étions une dizaine de jeunes gens et de jeunes filles à débarquer du bac et à cheminer sur le sentier tortueux vers la crique. Nous avions fait, Ivan et moi, les recommandations d'usage après les expériences mouvementées vécues au bord du fleuve. Il nous fallut une bonne heure avant de parvenir à la crique. La plupart des filles étaient déjà épuisées et assoiffées en arrivant. Il fallait pourtant tenir toute une journée. Elles pouvaient à présent se reposer et visiter ce petit havre de tranquillité à leur aise en ne s'éloignant pas trop de l'endroit où nous pêchions. Nous n'étions jamais à l'abri d'une surprise. A l'époque, les léopards n'étaient pas si rares dans les environs de Matadi. Il y avait aussi la source aux serpents que j'avais découverte quelques temps auparavant ainsi qu'une grande mare aux eaux claires qui se formait en saison sèche où s'ébattaient des poissons de la famille des cichlidés que nous n'avions pu pêcher jusqu'à présent. Une longue plage de sable fin s'étalait en amont de la crique qui se terminait par des falaises jugées infranchissables. Après avoir parcouru l'ensemble de ces curiosités, la petite troupe avait déjeuné au bord de l'eau, la plupart en maillot de bain. De pêche, il n'en avait pas été beaucoup question.

Deux jours plus tard, revenus dans la crique, Ivan et moi espérions réaliser une partie de pêche toute la journée, sans plus être distraits par des compagnes turbulentes. Stupeur en arrivant sur place, un crocodile de plusieurs mètres nous y attendait en nageant tranquillement. Incroyable ! Comment était-ce possible ? Nous n'avions jamais vu de crocodile dans les environs. D'ou venait-il ? Que faisait-il là ? Nous étions non seulement fort perplexes, mais aussi inquiets en pensant aux conséquences qui auraient pu nous arriver deux jours plus tôt. Avait-il senti l'odeur de la chair fraîche ? La nôtre ?

Après avoir réfléchi longuement à cette situation nouvelle pour nous, il nous parut impossible de pêcher à quelques dizaines de mètres d'un crocodile qui nageait devant nous. Il nous fallait le chasser de notre crique. Pendant une bonne demi-heure, on le bombarda de mottes de sable, seule arme à notre disposition. Afin de nous alléger, nous prenions rarement la carabine avec nous. Nous n'avions en effet jamais rencontré de réel danger. Lorsqu'une motte atterrissait par hasard sur son dos, le croco disparaissait sous l'eau pendant quelques minutes et réapparaissait une dizaine de mètres plus loin. Devant le peu de succès de notre stratégie, on finit par se lasser et nous l'avons laissé occuper la crique. Nous nous étions installés à l'entrée de celle-ci près d'un groupe de rochers qui s'avançaient dans le fleuve. Nous tenions le crocodile toujours à l'œil, mais il ne bougea pas de la crique de toute la journée. Entre les rochers dans le courant, nous pêchions de nouveaux poissons inconnus mais


Port de Matadi à la fin des années cinquante. © C. Lamote pour Congopresse

fort beaux. Reprenant le chemin de retour en fin d'après-midi, on repassa devant le crocodile qui était toujours là, flottant impassible à fleur d'eau au milieu de la crique.
Il devait bien y avoir une explication de la présence de ce croco. On le découvrit quelques semaines plus tard. Les eaux du fleuve avaient encore baissé, nous étions fin août. En retournant à la crique et en explorant mieux les alentours, je finis par découvrir des débris de coquilles d'œufs au milieu de galets. Sans doute, les restes d'une couvée. Le crocodile, probablement une femelle, surveillait sa future progéniture, raison suffisante pour qu'il reste là malgré notre présence. Par la suite, on ne le revit plus jamais, mais nous étions prévenus. Il y avait des crocodiles dans les environs immédiats de Matadi.
Ce jour-là nous y avions passé une bonne journée de pêche et pris quelques poissons que nous comptions ramener avec nous. Au cours de la journée, une baleinière avait chargé du sable au fond de la crique. En fin d'après-midi, nous avions demandé au pilote de pouvoir rentrer avec eux lors du dernier voyage, ce qui fut accepté. Le retour en baleinière nous faisait gagner plus d'une heure. Après que nous ayons embarqué à bord avec notre matériel, la petite embarcation sortit de la crique. Aussitôt happée par le courant, elle descendit rapidement vers Matadi. Arrivés au milieu du fleuve, un bruit assourdissant nous fit sursauter. La baleinière se dirigeait vers un énorme tourbillon qui s'était formé devant nous. Nous ne pouvions l'éviter. Nous voyons distinctement le centre du tourbillon où l'eau disparaissait en faisant ce vacarme d'enfer qui nous avait fait sursauter. La baleinière filait droit vers le centre du tourbillon qui faisait bien 100 mètres de large. Arrivée en amont de celui-ci, elle y entra et les vagues commencèrent à entrer dans le bateau de tous les côtés, alourdissant encore un peu plus l'embarcation déjà trop chargée de sable. Avant que nous puissions réagir, les quatre ouvriers congolais s'étaient jetés à l'eau et tentaient de s'accrocher aux bords de l'embarcation. Dans la panique générale, je criai à Ivan, "Si on coule, accroche-toi aux cannes". Nous avions tous très peur et nous attendions au pire. Ce bruit toujours aussi épouvantable nous parvenait du centre du tourbillon. La baleinière décrivit un vaste demi-cercle. Arrivée de l'autre côté en aval du tourbillon, elle quitta brusquement le bord de celui-ci et s'éloigna lentement au milieu du fleuve, à notre grand soulagement. Il faisait déjà presque noir. Les quatre Congolais en sautant dans l'eau, avaient non seulement sauvé leur vie mais également la nôtre. Ils remontèrent à bord et le pilote parvint à remettre le moteur en marche. Le fleuve fut descendu à petite vitesse et pendant plusieurs minutes, le pilote n'osa amorcer un virage. Nous dérivions comme un fétu de paille vers le Chaudron d'Enfer de sinistre réputation, distant d'à peine 2 km en aval de Matadi. Comme l'embarcation était parvenue dans les eaux plus calmes en face du port, le pilote amorça un large virage vers la gauche obligeant la baleinière à virer lentement avant de remonter un à un les bateaux à quai dans le port de Matadi. Les navires étaient éclairés, mais personne ne nous aperçut. On accosta enfin sains et saufs près de l'embarcadère et nous mirent pied à terre. Personne ne nous attendait plus, le dernier bac était arrivé depuis longtemps. Mon frère et moi arrivâmes tard dans la nuit à Matadi au grand soulagement de nos parents. Plus jamais, on ne nous revit sur une baleinière. Ce jour-là, nous avions échappé de peu au pire.
La fin des vacances approchait et nous étions à nouveau à pied d'œuvre au confluent de la Mpozo. Les poissons-tigres étaient au rendez-vous et presque chaque lancer provoquait une attaque. Certaines étaient particulièrement spectaculaires, tout en sauts et cabrioles avec des départs puissants. Les poissons sautaient parfois à plusieurs reprises hors de l'eau pour finalement se détacher de la ligne qui les retenait, à notre grande déception. La combativité des Mbenga est exceptionnelle. Ils se jetaient sur nos leurres avec une force inouïe. Les plus gros d'entre eux descendaient le courant et souvent, il nous était impossible de les faire remonter jusqu'à nous. En fin de matinée, lorsque le canot hors-bord vint nous chercher, nous en avions pêché une douzaine. On les chargea à bord du canot et nous descendîmes le fleuve jusque Matadi. À la grande surprise de notre mère, le frigo familial débordait de poissons et nous les avons distribués aux voisins et aux amis. En quelques années, nous étions devenus de bons spécialistes de la pêche aux poissons-tigres, ce requin des eaux congolaises.
Début septembre 1958, je me suis embarqué à bord du m/s Léopoldville pour la Belgique. Mon frère me suivit un an plus tard. Les parties de pêche aux Mbenga étaient bien terminées. Nous en garderons toujours de merveilleux souvenirs. C'est bien lui le roi des poissons. ■


Sculpture de Nessie

LES COLONIAUX DE LA MADELEINE

Le Tour de la Madeleine est une des manifestations folkloriques les plus imposantes de Wallonie. Le dimanche 22 juillet 2018, fête de Sainte Marie-Madeleine, 2.000 participants effectueront en musique un périple de 25 km à travers les villages de Jumet, Roux, Courcelles, Viesville, Thiméon et Gosselies.

PAR PAUL VANNES

Parmi ces marcheurs, nous retrouvons notamment les "Vieux arabes", les "Mamelouks", les "Zouaves Pontificaux", les "Tirailleurs Sénégalais", les "Turcos" de Heigne, les "Lanciers" de l'armée belge, les "Marins russes" et bien d'autres encore. La société des "Coloniaux" a été fondée en 1920 par un "mad'lèneû", Fernand Warnon, ancien administrateur territorial au Congo Belge qui voulait rappeler l'héroïsme de la Force Publique congolaise. Sur leur drapeau bleu à étoile jaune, sont inscrits les noms de Kigoma et de Tabora. Rappelons-nous qu'en mars 1916, les alliés lancent une offensive contre la colonie allemande de la Deutsch-Ostafrika, actuelle Tanzanie. Celle-ci est séparée du Congo Belge par le lac Tanganyika. Sous la direction du Général Charles Tombeur (1867-1947), les troupes du Congo Belge – la Force Publique – répliquent aux agressions des troupes coloniales allemandes. Alliées aux Britanniques, elles décident d'attaquer les navires allemands patrouillant sur le lac et réussissent à les immobiliser. Kigoma, port allemand situé sur le lac, tombe le 28 juillet 1916. Les troupes belges lancent alors une offensive sur la ville de Tabora et le combat de Kato, le 3 juillet 1916, est un des plus grands titres de gloire du 4e régiment de nos troupes. A la suite de cette défaite, les Allemands évacuent Tabora qui sera occupée par nos militaires, noirs et blancs, dès le 19 septembre 1916. Aujourd'hui, cette société est encore l'une des plus prestigieuses qui participe au "Tour de la Madeleine".

Dans deux ans, les "Coloniaux" fêteront leur 100ème anniversaire. Nous leur dédierons un article plus complet dans notre numéro de juin 2020. D'ici là, venez les admirer dans la banlieue de Charleroi. ■

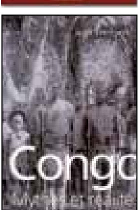


Médiathèque

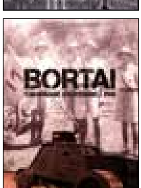
Livres



Le Congo au Temps des Belges
L'Histoire manipulée
Les contrevérités réfutées
André de Maere d'Aertrycke,
André Schorochoff,
Pierre Vercauteren, André Vleurinck
Editions Masoin **25 €**



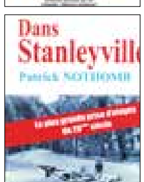
Congo, l'autre histoire
Par Charles Léonard
Editions Masoin **25 €**



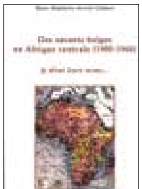
Congo : Mythes et Réalités
Jean Stengers
Ed. Racine **15 €**



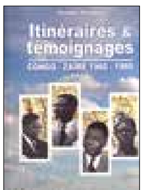
Bortaï
Campagne d'Abyssinie - 1941
Philippe Brousmiche
L'Harmattan, 299 p. ill., cartes,
réédition **29 €**



A Pied d'oeuvre au Rwanda
Julien Nyssens
Editions Sources du Nil.
Col. "Mémoire collective"
10 €

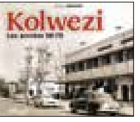


Dans Stanleyville
La plus grande prise d'otages
du 20e siècle
Patrick Nothomb
Ed. Masoin. Réédition **22 €**

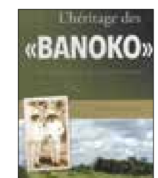


Des savants belges en Afrique Centrale (1900-1960) Je dirai leurs noms
Marie-Madeleine Arnold
Ed. L'Harmattan **12 €**

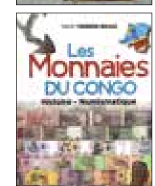
Itinéraires et témoignages Congo-Zaïre 1960-1980,
Antippas Georges,Ed. Weyrich.
50 €



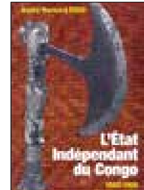
Kolwezi
Les années 50-70,
Antippas Georges,Ed. Weyrich.
32 €



L'héritage des 'Banoko'
Un bilan de la colonisation,
Van Bost, P., Autoédition, 2014, 480 p,
215x305 mm. Abondamment illustré
en NB **47,50 €**



Les monnaies du Congo
Histoire -Numismatique
Martin Yandesa,
Weyrich – Africa 2015
264 pages, 210x300 mm, **40 €**



L'état Indépendant du Congo 1885-1908, d'autres vérités
André-Bernard Ergo,
Editions L'Harmattan **17 €**



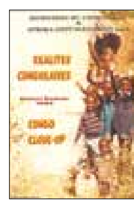
Léopold II :
un roi injustement décrié
Pierre Vercauteren **6 €**



Les Fondeurs de Cuivre du Katanga
Isabelle Liesenborghs et
André Vleurinck illustré par Marie de
Schlippe, Ed. Clepsydre **25 €**



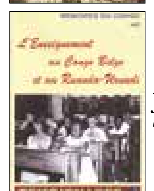
Films et documentaires



Réalités congolaises
Robert Bodson
versions en français, néerlandais et
anglais sous le nom de "Congo Close-up" **10 €**

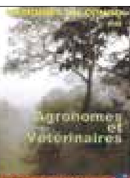


Le Service Territorial
André de Maere d'Aertrycke,
Julien Nyssens, Pierre Wustefeld
Témoignages **10 €**



L'Enseignement au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens
Témoignages **10 €**

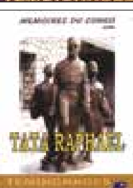




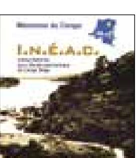
Agronomes et vétérinaires
Pierre Butaye, Ernest Christiane,
Guy Dierckens.
Voix off Danny Gaspar.
Témoignages **10 €**



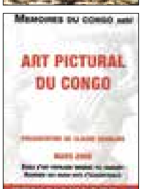
Le Dr. Jean Hissette et l'expédition Harvard en 1934
Guido Kluxen, Edouard Hizette,
André Vleurinck **10 €**



Tata Raphaël
RR.PP. Joseph Bollen
et Henri de la Kethulle **10 €**



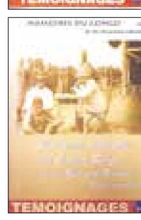
I.N.É.A.C.
MM.Compère, Jottrand
et Van Leer **10 €**



Art pictural du Congo
Claude Charlier **10 €**



Pêche maritime
Pionniers en eaux tropicales,
Freddy et Roland Duyck **10 €**



Oeuvre médicale au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens, Jean Vandevoorde,
Nadine Evrard, Guy Dierckens **10 €**



Ces ouvrages peuvent être
commandés sur le site
www.memoiresducongo.be

Ajouter 5 € pour envoi par la poste.
BE95 3101 7735 2058



Vie des associations



Calendrier des avtivités en 2018

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 20 25 70 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) : 00 243904177421 - afalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt												
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	10 G	4 AF	7 F	4 F	6 B	29 F	4 V 21 E	5 P	5 F	3 F	7 F 11 E 15 E	5T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47			3 AW			2 B			8J	18 J		1ou 8 N
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94	13 P	13 M 25 P	25 AB	21 P 29 L		9 J			1 H	7 L	11 E	16 D
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0477 75 61 49	22 M 28 AB			19 M 29 L			15 E			7 L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be										6 BN		
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50	10 G		22 G			16 AW				28 B		
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		14 M	17 AW		9 M	17 E				17 M		
CRAOCA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				16 A								
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) fondé en 1889 - www.craom.be	9 G 16 C	20 B	5 A 27 C	24 C	24 C 25 L	9 P						
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069					12 AB							
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - Belgïe-Congo Verbroerderd) m.faeles@live.fr				27 AMG								
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09	20 D		10 B			16 E				6 B		
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be			10 A									
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15				21 J								
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	12 O 26 O	9 O 13 K 23 O	9 O 13 K 23 O	6 O 20 O	4 O 15 K 18 O	1 O 12 K 15 O 29 O		31 O	14 O 28 O	9 K 12 O 26 O	9 O 13 K 23 O	7 O 11 K 21 O
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be						30 J		25 J		19 K		23 N
NIAMBO : 02 375 27 31 niambo@googlegroups.com - https://sites.googles.com/site/niambogroupe/		17 P	4 AP	22 PQ	27 PQ			5 JV	9 PQ	21 PQ		
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33	10 G					16 AGW 30 Q				28 B		
OMMEGANG (asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com) 02 759 98 95	23 M			7 E 17 M 26 AW	18 E	23 V	15 E 27 M 21 E			23 M	11 E 15 E 23 J	11 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO E O SEU GRANDE RIO ZAIRE (Retrouvailles luso-congolaises au Portugal)						9 J						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93							25 J					
RCLAGL (Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des grands lacs)	21 I					15 P						
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29)			17 AW		26 G						24 BP	
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)												
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				16 A								
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be						21 M & A						
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31				14 AW								

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir/de l'amitié, hommage. **F** = gastronomie. **G** = vœux, réception, cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique, promenade. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

Adolphe Petitjean à l'honneur


Proue du Mar del Plata


1948 - Habitation, poste de Ruyigi

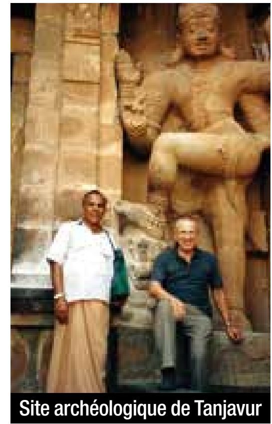


En grande tenue pour la visite du Roi Baudouin



Dépôt de Montegnée


Dépôt de Montegnée


Site archéologique de Tanjavur


Manufacture de thé Nilgiris


Ecole des carmélites à Vizhuntayanbalam

Adolphe Petitjean naît à Odeur en Hesbaye le 13 mai 1924. A 7 ans il devient orphelin de mère. L'année suivante, il quitte définitivement son village natal pour entamer une vie qui ne se départira plus d'une teinte de nomadisme. Elève modèle, il entreprend ses études primaires à Alleur, qu'il complètera par le cycle complet des humanités gréco-latines de 1936 à 1942 à St-Trond. Après une année de "scientifique spéciale" au Collège St-Barthélémy à Liège, les circonstances de guerre le dévieront successivement de la faculté ingénieur à l'ULG, puis de l'Institut Gramme que, pour éviter la déportation, il quittera sans présenter les examens de fin de 1ère technique. A la libération, il décide de changer de cap : après six mois d'Ecole coloniale à Bruxelles, le Ministère des Colonies l'admet comme Agent Territorial pour le Congo. Peu avant son départ, il épouse Marie-Thérèse Brayeur et, le 4.2.48, il monte à bord du Mar del Plata, cargo mixte de la CMB. En cours de traversée, il apprend sa destination : le Burundi. Il y débarquera le 16 mars, après six semaines d'un voyage fragmenté et diversifié à l'envi : paquebot, train, bateau fluvial, cars, bateaux lacustres. Les 12 ans de son parcours colonial seront marqués du sceau de fonctionnaire. Il s'initiera aux tâches très variées liées à sa fonction. Il obtiendra par la suite le grade de Rédacteur principal du cadre des secrétariats où il acquerra les aptitudes qui lui vaudront deux nouvelles promotions : sous-chef, puis chef de bureau. L'indépendance du Burundi marquera un trait final à sa carrière africaine. Durant son séjour au pays des mille collines, caressé par l'air frais venant du lac Tanganyika, le foyer Petitjean aura le bonheur d'accueillir plusieurs naissances: Anne-Marie le 27.9.48, Geneviève le 15.11.50, Denise le 19.11.52, Françoise le 13.11.53, dont l'existence ne dépassera malheureusement pas trois semaines, et Véronique le 22.10.58. Le retour au pays en 1962 pose le problème du reclassement en Belgique. A 38 ans, Adolphe Petitjean est engagé comme Attaché à la Direction commerciale de la S.A. Protane qui sera incorporée quelques années plus tard par la S.A. Texaco Belgium. Prépensionné en octobre 1984, cet ancien d'Afrique coule des jours paisibles partageant son temps en occupations et hobbys multiples : 1) sa famille et ses amis dont le meilleur de ceux-ci, décédé récemment, n'était autre qu'Alfred Viatour, mis à l'honneur dans MDC n° 36 de décembre 2015 ; 2) l'écriture, surtout pour dénoncer les travers et les dérives de la Société ; 3) la passion de la musique classique et du bel canto ; 4) les voyages, il adore découvrir de nouveaux horizons, en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient. Le Tamil Nadu (Inde) bat le record avec 6 séjours de 3 mois chacun. Pays visités seul pour la plupart ou avec sa deuxième épouse, Claire Bodson, décédée en 2005, qui aimait l'accompagner. Tous ces passe-temps se voient malheureusement compromis par l'âge et des problèmes de vue importants. Il déménagera six fois, pour partager actuellement la demeure de son fils Xavier et de sa famille à Ans.

Texte d'Adolphe Petitjean & Louis Despas
Photos de l'album familial

PROGRAMME 2018

(Pour les modalités de communication et de réservation, voir page 50)

01.09.18 : Fête de l'Amitié à la Paillote africaine à Huy (25€) à 12h00
07.10.18 : Déjeuner d'automne, en jumelage avec l'ASAOM, à la Pitchounette à Tiège (35€), à 12h00
11.11.18 : Journée du Souvenir – dépôt d'une gerbe au monument de Cointe - déjeuner aux Waides
16.12.18 : Banquet de Bonana aux Waides – trois menus – tombola

Tradition oblige

Depuis des temps immémoriaux le cercle liégeois organise son assemblée générale statutaire au mois de mars, accompagnée bien sûr d'une moambe. Comme depuis quelques années, il a jeté son dévolu sur le restaurant Les Waides, c'est sur les hauteurs de Cointe que le cérémonial se déroula, en deux temps.

PAR LOUIS DESPAS

Le 25 mars 2018, avec la complicité d'un soleil radieux, à partir de 11 heures, la partie administrative de la journée est rondement menée par la présidente, chaque administrateur restant à la place qu'il avait choisie pour la partie festive. La gestion de l'ARAAOM ne présente du reste aucun problème particulier : les finances sont saines et le programme des activités est de nature à satisfaire tous les goûts.
On peut seulement regretter la diminution constante du nombre de cotisants. Pour des raisons de santé le secrétaire du cercle dut renoncer avec regret à participer à l'AG, mais sa charmante épouse le relaya avec application, si bien que le procès-verbal qui lui incombe n'eut à souffrir d'aucune lacune.
Quatre présidents d'associations amies, bienvenus et remerciés par la présidente, à savoir Luc Dens de l'APKDL accompagné de l'ex-président, Claude Bartiaux, Fernand Hessel de l'ASAOM, Cécile Ilunga de l'URCB et Jean-Paul Rousseau du CRNAA. Dans la foulée deux nouveaux administrateurs furent cooptés sur le champ pour renforcer le conseil. C'est ainsi que Jean-Louis Lemoine, juriste éminent et membre de l'ARAAOM depuis 2015, et Patrick Dumoulin, jeune publiciste et artiste peintre, invité à la moambe, firent leur entrée au conseil.
Pour la partie gastronomique, attendue avec quelque impatience par ceux chez qui le fumet de la moambe avait commencé à titiller les narines, quatre grandes tables rondes avaient été dressées pour accueillir la petite quarantaine de convives.
Comme à l'accoutumée, l'Afrique centrale n'étant jamais très loin de nos rencontres, la conversation ne tarda pas à s'animer. Cécile Ilunga mit l'occasion à profit pour recommander le livre des femmes de la Diaspora congolaise (voir article consacré à la femme congolaise en page 44). Et Jempy, au meilleur de sa forme, ne manqua pas de servir quelques plaisanteries. Quelques nouveaux venus firent connaissance, trouvèrent des liens avec les anciens. Cuisine et vins exquis, convivialité traditionnelle, bonne humeur générale, tout contribua à faire de la journée une réussite. Au moment de la séparation, aux alentours de 16h45, tout ce petit monde se dispersa, sous un soleil qui avait à peine pâli, la tête et le cœur emplis de tous les souvenirs, ravivés pour la tantième fois, sans jamais lasser. ■









© Photos Fernand Hessel

A Lessive comme à Jambes, la moambe !

Le CRNAA organise son AG le 12.05.18 à Jambes, agrémentée d'une moambe. L'EP/KDL invite ses membres à Lessive le 02.06.18, à une moambe. La moambe décidément donne non seulement de la vigueur aux décisions, mais est apte aussi à accroître la bonne humeur.

PAR FERNAND HESSEL

Moambe à Jambes

De l'avis du président, que l'on voit ci-contre parmi les dames en charge du service, l'AG n'a posé aucun problème. Quant à la moambe, Hofman aidant, ce fut un régal pour les 97 convives, venus de divers coins du pays. Les Liégeois, conduits par leur présidente, occupaient comme on peut le voir une bonne place dans la grande famille des anciens. Une délégation du MAN fut également saluée avec intérêt. Les photos à elles seules attestent de l'ambiance.

Moambe à Lessive

La moambe annuelle de Lessive s'est une fois de plus parfaitement déroulée, avec les Tchabots aux petits soins avec leurs hôtes, avec l'AP/KDL en organisateur avisé, avec ses 120 convives heureux de se retrouver, avec un restaurateur qui maîtrise parfaitement son art, avec un personnel plein de dévouement, avec la sympathique tombola qui permet à la plupart de rentrer chez eux avec un petit plus, et avec par-dessus tout l'infatigable Angèle Deseure (en portrait ci-dessous), l'initiatrice de la moambe en bord de Lesse. Angèle et Jérôme Deseure, venus poser leurs valises à Lessive en 1983, au terme de 30 ans de carrière au BCK, nourrissent très vite l'idée d'organiser une moambe pour les amis. Et dès 1984 la première est servie. A la mort de son mari en 2004, Angèle poursuit la tradition. C'est ainsi qu'il y aura bientôt 35 ans que les anciens du Congo inscrivent avec plaisir Lessive à leur agenda.

La première moambe a eu lieu sous le préau de l'école primaire désaffectée de Lessive (une classe survit encore en bord de rue), que l'association locale Les Tchabots à fini par acheter, et transformer en une impressionnante salle polyvalente, en 2014. Pendant les premières années Angèle était seule aux fourneaux, mais très vite le nombre de fidèles l'a contrainte à confier le banquet au restaurateur du cru, Le Vieux Lessive.

Elle ne manqua pas de lui confier les secrets de la moambe, tout en gardant jusqu'aujourd'hui un œil sur la qualité. Le numerus clausus de 120 couverts correspond au maximum de la capacité du restaurateur. Le fait que ce nombre soit atteint témoigne d'une dynamique exceptionnelle de l'organisation et de ses multiples acteurs On ne peut que les remercier. ■











SPA





Notre animateur tire sa révérence

Jour de tristesse que ce 24 février 2018 où une délégation de l'ASAOM, accompagnant la famille, porta en terre son président d'honneur et infatigable animateur, René Dubois.

PAR FERNAND HESSEL

Dans l'adresse reprise ci-après faite à l'église paroissiale de Spa, le président en exercice de l'ASAOM mit toute la reconnaissance des membres de l'amicale. *"Chère famille et chers amis de René, vous tous venus l'accompagner sur le chemin qui en ce triste jour le conduit à sa dernière demeure, au nom des membres de l'Amicale spadoise des Anciens d'outre-mer, je tiens à vous assurer que nous partageons la peine qui vous habite. Je ne tiens nullement à interférer dans tout ce qui vient d'être dit de beau et de généreux à l'adresse de René dans cette église, mais simplement vous assurer de l'admiration que nous n'avons jamais cessé de lui vouer au sein de l'amicale ; il en a été un pilier, à divers titres : président pendant plusieurs années, rédacteur de la revue, présentateur des conférences d'Exploration du Monde et, par-dessus tout, animateur infatigable des rencontres auxquelles il participait avec une fidélité exemplaire. Sans doute la vie d'une amicale ne s'arrête pas parce qu'un membre éminent la quitte, mais il est certain que sans lui la vie de l'association spadoise ne sera plus jamais comme avant. Permettez-moi de poursuivre un instant sur le mode bantu que René a bien connu et qu'il n'a jamais oublié, en m'adressant directement au défunt. René, au-delà de ton sens du service, tu as toujours eu une imagination débordante, mais je suis sûr que tu ne peux pas imaginer à quel point nous sommes malheureux de te savoir loin de nous pour toujours. Certes tu es parti pour un autre bonheur, certes tu as pu rejoindre ta chère épouse et tous tes ancêtres, certes tu retrouveras là-bas tous les Congolais que tu as connus au temps béni où tu arpentais les pistes du Congo, certes tu ne manqueras pas de retrouver un public là-haut pour placer tes vannes, mais n'empêche on aurait voulu te garder encore pendant quelques années parmi nous. Cela nous a fait chaud au cœur d'apprendre d'un membre de ta famille qu'alors que tu t'apprêtais à entrer dans le grand sommeil tu t'es souvenu d'un chant congolais. Pour te consoler nous avons apporté des fleurs ainsi que le drapeau africain de Spa et de Liège, pour mettre un peu de couleur dans le paysage qui s'est assombri depuis ton départ, et surtout pour te rendre hommage, car nous savons que tu es fier de savoir qu'ils sont à tes côtés pour ton ultime voyage. Adieu René. Sois heureux là-haut pour toujours."* ■









Photos de Fernand Hessel

Le printemps de la Pitchounette

Excellente tradition que les déjeuners organisés par l’ASAOM, celui du printemps et celui de l’automne, pour fêter le retour et le départ des beaux jours.

PAR FERNAND HESSEL

Il est vrai qu’en ce mois d’avril finissant, avec la complicité du réchauffement climatique, l’été avait grignoté une bonne part de la saison réservée jusqu’ici à la renaissance de la nature, au point de semer le trouble dans le déroulement des saisons. Mais tout ça est pris avec philosophie par les anciens d’Afrique, habitués à deux saisons seulement. En ce 29 avril 2018 ARAAOMIENS et ASAOMIENS furent une fois encore présents en nombre autour de la longue table dressée comme à l’accoutumée à La Pitchounette à Tiège. Ils étaient 15 de Liège et 15 de Spa, équilibre parfait pour la fête du printemps.
Les amitiés se renouèrent et se renforcèrent en dégustant le kir maison et les amuse-bouche offerts par le patron, devenu sur ces entrefaites membre d’honneur de l’ASAOM. Lorsque l’ensemble des convives fut attablé, le président de l’ASAOM, Fernand Hessel, souhaita la bienvenue à tous, les entretenant d’un projet qui lui tient particulièrement à cœur : une réunion nationale regroupant toutes les associations des anciens d’Afrique, qui se tiendrait à SPA en 2019, toutes communautés confondues s’entend. A titre expérimental, une rencontre est en voie d’organisation en 2018, avec une délégation venue des deux Flandres, unissant les Mohicans d’Ostende et ceux de Gand. Ce projet a pour but de ressouder les liens entre les cercles d’anciens d’Afrique, jadis si solides et bénéfiques. La présidente de l’ARAAOM, Odette François-Evrard, remercia son homologue spadois pour son invitation, mettant l’accent sur le nombre important de participants venus de la cité ardente, réputée pour son caractère amical et festif, et déplora qu’il n’y ait pas une contrepartie analogue lors des invitations lancées par l’ARAAOM, Liège s’efforçant depuis toujours de s’ouvrir à tous les partenaires. Ensuite, Roland Kirsch, président de l’association luxembourgeoise, remercia Fernand Hessel pour l’aide qu’il lui a apportée avec MDC lors de la relance du RCLAGL Son ton devint plus grave lorsqu’il évoqua avec tristesse la date anniversaire du génocide rwandais.
Puis vint le temps de la restauration, estompant quelque peu le brouhaha joyeux qui avait envahi la salle. Le patron accomplit des prodiges avec des produits bien de chez nous, cuisinés avec l’art dont il a le secret, et contribua largement à faire oublier l’habituelle moambe congolaise. Cette trop brève rencontre, aussi gourmande que conviviale, prit fin peu après 16h30. Les meilleures choses pour rester bonnes doivent avoir une fin. ■









Photos de Fernand Hessel

Journée de la Congolaise

Il n'est pas rare d'entendre affirmer avec conviction que les femmes noires sont l'avenir de l'Afrique subsaharienne. Il est vrai qu'à les voir s'investir dans leur pays respectif, après s'être arrachées en l'espace de quelques années à la sujétion dans laquelle certains hommes se plaisent à les maintenir depuis des siècles, il n'en faut pas douter !

PAR FERNAND HESSEL

A l'occasion de la Journée internationale des droits de la Femme, fêtée de par le monde en date du 8 mars, l'Union royale des Congolais de Belgique, sous la houlette de sa dynamique présidente, Cécile Ilunga, eut la bonne idée de consacrer la journée à une séance académique où les Congolaises de la diaspora en Belgique animeraient le débat. La maîtrise du sujet fut incontestable, tant étaient grands le talent et l'engagement des intervenantes. Pour les participants ce fut un moment de bonheur de voir qu'en l'espace de deux générations, la femme congolaise assumait sa responsabilité dans le développement du Congo, auquel elle reste viscéralement attachée, malgré sa parfois longue expatriation. Il est vrai qu'en Belgique elle se sent chez elle. Les femmes congolaises de la Diaspora fournissent la preuve qu'il n'est pas nécessaire de recourir à la violence et aux slogans, aussi creux que méchants à l'égard des Belges qui œuvrent depuis plus d'un siècle, tous régimes confondus, pour le progrès du Congo. On parle beaucoup ces derniers temps, dans la presse comme dans la rue, de décolonisation, des esprits comme des espaces, les femmes de la Diaspora fédérées par l'URCB ont démontré ce matin-là, sans complexe et avec talent, que la colonisation n'était plus pour elles un poids insupportable. La rencontre fut mise à profit pour mieux faire connaître la publication maîtresse de la composante féminine de la diaspora, sous le titre on ne peut plus explicite de "*Les femmes de la diaspora congolaise de Belgique s'expriment*" (Monkasa, S. e.a., Chantiers d'Afrique, 226 pages, 160 x 240 mm, avec illustrations en couleurs, papier glacé, collé, 10 €) traduit également en néerlandais. Un livre que tout ami du Congo a l'obligation de lire, s'il veut se convaincre de l'engagement des Congolaises pour l'avenir. Un recueil de témoignages et d'expériences qui apportent le ciment indispensable à la construction d'un édifice belgo-congolais, où il est bon de vivre ensemble. Coloniser un peuple d'un côté puis tenter de le marginaliser de l'autre serait la pire des contributions des Belges à l'histoire du Monde. Les femmes congolaises l'ont compris et sauront l'empêcher. Les Belges également. ■









© Photos Fernand Hessel

Statuts et gastronomie

En ce 17 mars 2018, le *Contes de Salme* servit de cadre à l'annuelle AG-déjeuner, organisée comme à l'accoutumée à l'approche du printemps.

PAR FERNAND HESSEL

La participation fut modeste mais intense, constructive pour le bilan de l'exercice écoulé et la préparation de l'exercice à venir, sympathique pour la table où membres et amis retrouvèrent pour une paire d'heures le plaisir de l'échange.
Le CRAA put compter, comme chaque année, sur le bourgmestre de Vielsalm, Elie Deblire, non seulement membre de l'association mais aussi homme de bon conseil. Il plaida du reste pour une meilleure intégration de la communauté africaine de sa commune, estimant que le CRAA avait vocation à renforcer cette intégration. L'idée fut soigneusement consignée dans le PV et ne manquera pas d'inspirer les administrateurs, surtout que le CRAA, fondé le 29 septembre 1929, se prépare à fêter son 90e anniversaire. L'occasion fut mise à profit pour remercier la commune pour l'effort, aussi remarquable que peu courant, qui fut fait à Vielsalm pour rafraîchir en profondeur le Mémorial des Anciens d'Afrique. Belle preuve que la Commune de Vielsalm tient à honorer ses ancêtres qui se sont engagés dans l'aventure africaine, dans un parfait esprit philanthropique.
La mécanique administrative, parfaitement rodée depuis des années, fit le reste. Le président remercia les uns et les autres, le secrétaire produisit et commenta les documents témoignant de la bonne marche du cercle. Toutes les échéances ont été honorées. Les finances sont saines et ne s'érodent que lentement, au regard du coût de la revue. Les administrateurs arrivés à la fin de leur mandat sont reconduits. Les fondamentaux sont respectés : la Bonana à l'Auberge du Carrefour à la Baraque de Fraiture, l'AG au Contes de Salme, la Journée du Souvenir dans un restaurant de notre bonne ville variant d'une année à l'autre. Le seul bémol que l'on peut faire valoir c'est la trop faible participation à l'hommage rendu aux pionniers au pied du Mémorial, et aussi la stagnation du nombre de membres de l'association. Maintenant que les vrais coloniaux sont en voie de diminution, il est urgent de mobiliser davantage les anciens du terrain post-colonial, et pourquoi pas les simples amis de l'Afrique. Il appartient à chaque membre de prospecter dans son environnement immédiat. Mettant à profit les vers de Victor Hugo, rappelés à bon escient par le secrétaire : "On voit la flamme aux yeux des jeunes gens, mais dans l'oeil du vieillard on voit de la lumière." Que cette lumière soit ! ■





Lettre du fond de l'Afrique centrale

Le 22 novembre 1918, Nicolas Stassen, basé à Kitega où il officie comme secrétaire à la Résidence de l'Urundi, reconquis par les alliés sur l'Afrique orientale allemande, écrit enfin à ses parents. Marquée du sceau de l'authenticité, la lettre, fourmillant de détails intéressants, nous révèle comment un expatrié, passé du front occidental au front africain, a vécu la Grande Guerre.
Le président Freddy Bonmariage a obtenu de la famille, qui la garde comme un précieux souvenir, émouvant de sincérité, l'autorisation de la publier ici. La rédaction marque à l'une et l'autre toute sa reconnaissance, et l'insère comme un hommage à ceux qui combattirent en Afrique centrale, en cette année bénie du centenaire.

PAR NICOLAS STASSEN

Ma chère Maman, mes chers frères et sœurs,

Nous avons reçu hier de très bons communiqués nous donnant les conditions de l'armistice. Notre chère Belgique étant libérée vous pourrez maintenant recevoir de mes nouvelles.
Je suis donc parti de Herve le 23 octobre 1914 et suis arrivé le même jour à Maestricht où je rencontrais Jean Piters, le lendemain 24 je partis pour Flessingues et le 5 pour Folkenstone. De là à Londres, Exeter, retour à Londres où je m'engageai le 7 novembre, le 12 j'arrivais au Centre d'instruction des Mitrailleurs à Autingues. Le 2 décembre je reçus la visite de mon cher frère Marcel qui me demanda des nouvelles de la famille. Le 9 janvier 1915 je fus nommé Caporal et le 6 mars sergent. Après bien des demandes je pus enfin partir pour le front le 14 août 1915 où j'arrivais le 15 à la 2ème compagnie des mitrailleurs du 3ème régiment de ligne 1ère Division d'armée.
Vers la fin octobre je fis ma demande pour partir au Congo et pendant la nuit du 1 au 2 janvier 1916 on vint me dire pendant que j'étais aux tranchées que je partais pour le Congo. Mon rêve d'avant la guerre était enfin réalisé. Pendant mon séjour au front je rendis par deux fois visite à Marcel à l'hôpital Cabourg à Adinkerke.
Après avoir quitté le front je me rendis au Centre d'instruction des mitrailleurs de Oriel-Sur-Mer où je devais faire un stage avant de partir pour la Colonie. De là je me rendis au Ministère des Colonies au Havre où je fus accepté pour la Colonie. Je me rendis alors à Londres pour y faire mon équipement, j'y restai pendant 10 jours, puis je me rendis en France à Fécamp chez Célestine où je restai pendant 5 jours, je rencontrai alors Marcel à Boulogne. Je m'embarquai à La Pallice le 3 février 1916 pour la Colonie. Pendant mon voyage j'ai visité Dakar, très belle ville.
Le 23 février nous arrivions en face de Boma, où on me désigna immédiatement pour les Troupes de l'est. A Matadi j'ai rencontré Gustave Wadeleux, j'ai passé deux jours chez lui. A Kinshassa j'ai rencontré Albert Paye qui m'a causé longuement de sa femme. Je suis parti de Léopoldville le 10 mars 1916 et suis arrivé le 1er avril à Stanleyville après avoir traversé le fleuve Congo. J'ai alors commencé ce qu'on appelle la route de caravane. Nous étions 5 Européens pour faire ce voyage de 45 jours de Kindu à Kibati. Pendant les 8 premiers jours


La Force publique en opération dans l'Est africain. Appel des porteurs. vers 1916-17. © MRA

nous voyageâmes tous les 5 ensemble mais après nous ne fûmes plus que Maurice Bauwerling le meilleur ami que j'aie jamais rencontré dans ma vie et qui malheureusement est tombé en brave au combat de Kato le 3 juillet 1916. A notre arrivée à Kibati on nous désigna pour la Compagnie des Mitrailleurs du 4ème régiment d'infanterie Coloniale.
J'ai traversé tout le Rwanda, Lubengera, Nyanza (où j'ai vu le Roi Musinga, Roi du Rwanda) de là Kanyniya, Rugari, Keza, Biaramulo, Katoke où j'ai enfin rattrapé l'état-major de mon régiment. Le 3 juillet nous eûmes le combat de Kato où j'ai d'abord été cité à l'ordre du Jour des troupes de l'est, ensuite décoré de la Médaille d'or de l'ordre de l'Etoile Africain et de la Croix de guerre.
De là Nyamassina, Mariahilf, Saint Michael, Gorogwe où nous avons eu un petit combat et nous avons pris un canon de 10,5 aux boches. Ensuite la marche triomphale sur Tabora où nous avons eu avant d'arriver le combat d'Itaga.
Le 19 septembre nous faisions notre entrée à Tabora. Le 23 septembre j'étais appelé au GQG pour y remplir les fonctions de dactylo. Le 6 décembre j'étais nommé Chef de l'escorte du Général Tombeur. Le 25 janvier 1917 départ de Tabora ; arrivé à Kigoma, Udjidji, Albertville. Ensuite suis désigné pour rejoindre le XVème bataillon dans le Rwanda, celui-ci avait une compagnie à Nyanza (chez le Roi Musinga). On m'y désigna j'y restai deux mois et de là on m'envoya à Kigali. Où on formait la 1ère compagnie de marche du Rwanda pour marcher contre la colonne Neuman, malheureusement nous ne la vîmes jamais.
Au mois de novembre, j'arrivais à Kitega pour me faire soigner ayant eu un peu de fièvre. A mon arrivée à Kitega on me dit que ma compagnie avait reçu l'ordre de rejoindre Kigali qui était à 15 jours de marche de l'endroit où nous nous trouvions. On me dit donc de rester à Kitega. Je restai pendant deux mois à la Compagnie de l'Urundi.
Le 2 janvier 1918 vint un nouveau Résident qui me fit appeler et me demanda si je voulais être Secrétaire de la Résidence, ce que j'acceptai bien volontiers.
Depuis cette date, je suis toujours resté à La Résidence.
Le 3 janvier 1918 je fus décoré devant le front des troupes par le Lieutenant-Colonel Stevens.
Le 21 juillet 1918 nous eûmes de grandes fêtes à Kitega, tous les chefs de l'Urundi étaient réunis et il y avait plus de 20.000 indigènes. Alors nous eûmes la visite de Monsieur le Commissaire Royal. Très belles journées aussi.
J'ai appris ici par la voie des journaux la mort de notre cher Père, qui m'a fait énormément de peine et qui a encore augmenté ma haine contre les boches de nous avoir tous séparés.
Je voudrais que vous me donniez un peu des nouvelles sur les événements qui se sont passés pendant mon départ. J'ai appris par Marcel que Joseph était marié et qu'il avait un petit bébé. Je voudrais beaucoup que l'on m'envoie une photo de ma chère belle-sœur (que je ne connais pas).
Notre chère Hortense serait fiancée à ce qu'il paraît, avec qui ? Et notre chère Louise institutrice ? Enfin donnez-moi beaucoup beaucoup de nouvelles.
Que sont devenues toutes les gentilles demoiselles de Herve. Je n'en ai jamais entendu causer non plus.
Je ne crois pas que je rentrerai avant 1920-21, 1) par amour-propre, 2) parce que énormément d'agents beaucoup plus anciens que moi demandent à rentrer et que la Patrie a besoin d'agents ici. Puisque je suis bien resté pendant un an sans ne plus faire la guerre ici en Afrique, je ne peux pas quitter au moment où on a tant besoin de monde. Mais je vous promets que pour le 1er mai 1920 je serai en Belgique ; j'aurai alors 4 ans de service effectif.
Je me porte à merveille, je n'ai jamais eu qu'un accès de fièvre depuis que je suis ici. J'ose espérer qu'il en est de même pour toute la famille. J'espère que Maman marche maintenant. Enfin je vous en supplie encore, le plus de nouvelles possible. Et tout le monde doit y mettre son mot.
Compliments à toutes les connaissances.

Recevez tous mes meilleurs baisers.

(signé) Nstassen

(ajouté à la main : "N'oubliez pas de faire les compliments à la famille Roland de Montegnée")


Passage de la rivière Rurshugi en juillet 1918. © MRA

De l'Océanie à l'Afrique centrale

L'activité du RCL le 21 janvier 2018 à Differt-Messancy (voir Bulletin n°5) a été l'occasion pour les membres et amis de nouer des relations amicales et culturelles avec les membres du Musée de l'Océanie, créé par le conservateur Léopold HOLS, il y a trente ans, au sein de l'Institut Nazareth, pour pérenniser l'action des missionnaires maristes dans cette région lointaine.

PAR ROLAND KIRSCH

L'Océanie, située aux antipodes de notre continent, est un territoire composé de milliers d'îles, très étendu, puisqu'il couvre un tiers de la surface du globe. Dès 1836, les missionnaires européens de la jeune société de Marie (Pères Maristes) fondée à Lyon, partent évangéliser les régions lointaines de l'Océanie, à partir notamment de leur siège belge. De 1904 à 1963, plus de cent cinquante de ceux-ci, dont beaucoup, natifs du Grand-Duché de Luxembourg, quittent leur maison de Differt-Messancy, dans le Sud de la province de Luxembourg, pour s'établir là-bas.



Léopold Hols, conservateur du Musée de l'Océanie, tenant un sceptre d'autorité janus, combinant les pouvoirs séculier et sacré des îles Salomon.

Les objets rapportés au fil des années par ces missionnaires sont réunis dans une salle d'exposition permanente, fiable, à l'Institut de Nazareth, devenu Cardijn Lorraine de Differt, situé, bien entendu, rue de l'Institut. Les pièces présentées ont été utilisées en Mélanésie et en Polynésie durant la deuxième moitié du 19e siècle et pendant la première moitié du 20e.

Pour les Océaniens, le monde physique, le monde des vivants, la terre, la mer, les étoiles, les plantes et les hommes, et le monde invisible des esprits, des ancêtres et des dieux sont intimement liés, comme c'est le cas au Congo, au Rwanda et au Burundi. Si l'art océanien touche la vie spirituelle, il concerne aussi le quotidien. Le bois est le matériau le plus utilisé, avec l'ivoire marin, le coquillage, la fougère arborescente et la terre glaise. Nombreuses spécificités de l'art océanien sont communes à la mythologie africaine qui pratique les mêmes thèmes, sauf à considérer que l'art océanien, comme son nom l'indique, est évidemment tourné vers la mer environnante.

L'art océanien et l'art de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale ont été sources d'inspiration pour les Européens. Le public occidental du début du 20e siècle n'a pas fait réel-



Modèle de pirogue des îles Salomon.

© Photos R. & M.-T. Kirsch-Vercouter

lement de différence entre ces arts qui étaient rassemblés sous une appellation unique qualifiée “art nègre”. Picasso a-t-il découvert l’art primitif par le biais d’objets africains ou océaniens ? La question mérite d’être posée. La similitude entre ces deux arts l’implique nécessairement. Le musée du Quai Branly à Paris s’identifie à ces deux cultures primitives par l’achat régulier d’objets congolais notamment Luba. Menacés par la colonisation, le pillage des collectionneurs et le zèle des missionnaires, l’art océanien et l’art africain ont néanmoins réussi à survivre aujourd’hui sous des formes diverses, mais toujours sur base des structures liées aux sociétés existantes du Pacifique et de l’Afrique centrale.

Bientôt un musée de l’Océanie étendu à l’Afrique dans le Luxembourg ?

Le succès médiatisé de l’activité du Cercle africain du Luxembourg, cet hiver, à Differt, couplé à la visite du Musée de l’Océanie local a provoqué l’intérêt direct d’anciens d’Afrique dans la mesure où beaucoup de familles belges ont hérité d’objets africains. La législation belge du 20 juillet 1981 et son arrêté d’exécution du 9 avril 2003 qui encadre le commerce de ces objets, sont rigoureux, or ces pièces africaines peuvent avoir une destination nouvelle au sein du Musée de l’Océanie, étendu à l’Afrique Centrale.

Le musée est sécurisé et a la faculté d’user à son gré de locaux pour installer des objets d’art tribal. Installé dans un établissement scolaire réputé, le musée qui a une vocation de formation et d’éducation établie, est disposé à accueillir et à exposer tout objet africain pour autant que celui-ci soit conforme au respect des normes fixées par la Convention de Washington du 3 mars 1973 sur les espèces menacées et à la délivrance d’un certificat belge CITES valide qui peut être établi en se renseignant auprès de la cellule de la convention CITES du SPF Santé Publique www.citesenbelgique.be.

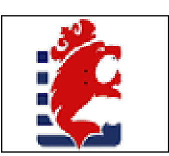

Masque d'esprits ancestraux du Vanuatu
(pâte végétale sur arbre à pain ou fougère arborescente)

Le RCLAGL est actuellement en discussion avec les représentants du Musée de l’Océanie pour l’organisation d’un partenariat pouvant montrer au public les objets africains cédés, et partant préservés, à des fins culturelles et scientifiques.

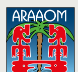
Toute information à ce propos peut être fournie par Roland KIRSCH (063 38 79 92) et par Léopold HOLS (063 38 93 90).


Bol incrusté de coquille de nautiles, de papouasie Nouvelle-Guinée



ADMINISTRATION DES CERCLES PARTENAIRES


Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-président : Fernand Hessel
Secrétaire : Louis Despas 04 223 10 16
louis.despas@skynet.be
Trésorière : Odette Vieilvoye 04 227 74 74
odette.vieilvoye@skynet.be
Fêtes : Jo Bay Mwamba 0486 83 88 76, Jeannette Traen
Vérificateur des comptes : à désigner
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Revue Tam-Tam : Fernand Hessel 0496 20 25 70, assisté de Louis Despas, hesselfernand@gmail.com
Siège social : ARAAOM, rue du Laveu, 97, 4000 Liège
04 253 06 43 ou 0486 74 19 48, odfrançois@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : 59
Membre d'honneur : M. Luk Dens, président de l'AP/KDL
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325 3278


Président : Fernand Hessel
Vice-président : José Welter
Trésorier : Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9, 4900 Spa
087 56 0745 & 0477 75 61 49, reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & porte-drapeau : Françoise Devaux
Autres membres : André Voisin (Past-Président et UROME)
Revue Contacts : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com; 0496 20 25 70 - 087 77 68 74
Siège : ASAOM, Vieux château, rue François Michoel, 220, 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay).
Nombre de membres au 31.12.17 : 97
Membres d'honneur : Mme Nelly Bultot, M. et Mme Craenen-Hessel, M. et Mme Fischbach-Roegiers, M. Michel Huart, M. Serge Servais (Pitchounette), M. et Mme Voisin-Kerff, M. José Welter.
Compte : GKCCBEBB - BE90 0680 7764 9032

Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autres membres : Pierre Cremer, Didine Voz-Petitjean
Revue (rédaction, MDC, NLC) et UROME : Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Siège : Freddy Bonmariage, Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
Tél. 086 40 12 59 ou 0489 41 79 05, freddy.bonmariage@gmx.com
Nombre de membres au 31.12.17 : 42
Compte : BE35-0016-6073-1037

Président : Roland Kirsch
Vice- Président : Gérard Burnet
Secrétaire et responsable des Comptes: Anne-Marie Pasteleurs
Vérificatrice des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Editeur des pages du Bulletin : Roland Kirsch
Siège social : RCLAGL, 1, rue des Déportés, 6780 Messancy
Tel : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90.
kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : en démarrage.
Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte : BE07 0018 1911 5566

Réalisations internes
- **17.03.18** : CRAA AG & Déjeuner au Contes de Salme
- **25.03.18** : ARAAOM AG & Moambe aux Waides
- **19.04.18** : ASAOM CA à Sart-lez-Spa
- **29.04.18** : ASAOM Déjeuner de printemps à Tiège
- **09.05.18** : CRAA CA à Sart-lez-Spa
- **22.05.18** : ARAAOM CA à Liège.

Réalisations externes
- **05.03.18** : MDC&RU CA à Ixelles (fh)
- **17.04.18** : MDC&RU CA à Ixelles (fh)
- **24.04.18** : MDC&RU AG à Wavre (fh)
- **12.05.18** : CRNAA AG & Moambe à Jambes
- **02.06.18** : AP/KDL Moambe à Lessive
- **09.06.18** : OS AMIGOS Retrouvailles en Algarve (fh).

Prévisions
- **15.06.18** : RCLAGL Excursion MAN & Paillote africaine
- **18.06.18** : CRAA Souvenir à Vielsalm & Hébronval
- **21.06.18** : UROME CA & AG
- **15.07.18** : ASAOM Souvenir
- **30.06.18** : MOHIKAAN Dipenda à Ostende
- **25.08.18** : CONGO-ZAÏRE-UNIE à De Pinte
- **01.09.18** : ARAAOM Amitié à la Paillote africaine à Huy.

Dispositions communes aux trois cercles

- Pour les quatre cercles partenaires, la cotisation annuelle est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue), à verser au compte de l'association de son choix, repris sur cette page, (et non au compte de MDC en page 2), avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice en cours.
- Chaque membre est invité à collaborer à la rédaction de la revue, tant du tronc commun de MDC que des pages partenaires propres, par des articles en lien avec l'Afrique centrale, relatifs à son vécu ou à son cru, avec illustration (minimum 1 photo par page).
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.

Dicton swahili

Ce qui est passé n'est pas une maladie,
guérissez le présent et soignez le futur.



Afrikagetuigenissen

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N° 17



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

Oude refreinen en nieuwe geluiden

Als er een onderwerp is dat niet uit de vergetelheid moet worden gewekt is het wel het begrip "kolonisatie". Na in de vorige eeuwen zijn gloriedagen te hebben beleefd, is de heersende strekking wel dat de verhoudingen tussen ontwikkelde landen en die welke nog een hele inhaalbeweging uit te voeren hebben niet langer door overheersing kunnen noch mogen worden opgelost.

DOOR GUIDO BOSTEELS

Hoe dan ook blijft het probleem waarmee wij, oudgedienden in Afrika, aan den lijve geconfronteerd zijn geweest ons allen nauw aan het hart liggen : dat van de ongelijke graad van ontwikkeling van de volksgemeenschappen op wereldschaal, trouwens een probleem van alle tijden : zowel ons verleden als het heden en de toekomst.

De snelle technische evolutie en de daarmee gepaard gaande stijgende welvaart die onze westerse beschaving sinds meerdere decenniën kenmerken hebben overigens de kloof die ons van de minder ontwikkelde volkeren scheidt nog verder uitgediept.

De manier waarop wij in het verleden met die differentiële ontwikkelingsgraad zijn omgesprongen is al sedert tientallen jaren een fundamentele bron van discussie, spanningen en meningsverschillen. De politieke bewustwording in wat men destijds de 'niet gebonden landen' noemde heeft het wereldgeweten tot het besluit gebracht dat dit systeem niet langer voldeed aan de hedendaagse ethische normen.

Om in de noden van de achtergebleven landen te voorzien, hebben wij sindsdien dus kennis gemaakt met het fenomeen ontwikkelingshulp, waaraan – volgens gegevens van de OESO – in 2016 wereldwijd een bedrag van 116 miljard dollar werd besteed.



Au jardin d'Eala (Coquilhatville)
© Martine Russworm

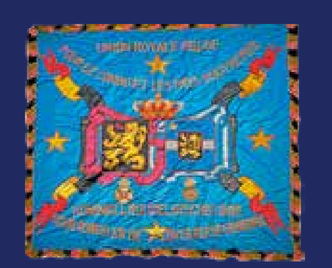
Zijn de problemen van de achtergebleven landen hiermee meteen geregeld ? Dat lijkt helaas allerminst het geval te zijn. Van verschillende zijden zijn stemmen opgegaan om de negatieve aspecten en de ondoeltreffendheid van heel wat ontwikkelingswerk in het licht te stellen. Enige maanden geleden verscheen het geruchtmakende boek "Dead Aid" (vertaald als "Fatale hulp") van de Zambiaanse onderzoekster Dambisa Moyo, die er niet voor terugschrok sommige schadelijke effecten van dit soort bijstand aan te klagen. Recenter was er de Amerikaanse politicoloog Bruce Gilley, professor aan de Portland Universiteit in de USA, die het – niet zonder kleerscheuren – en tot grote woede en ontsteltenis van ontelbare 'welmenende' Amerikanen heeft aangedurfd te schrijven dat het kolonialisme ook goede kanten vertoont.

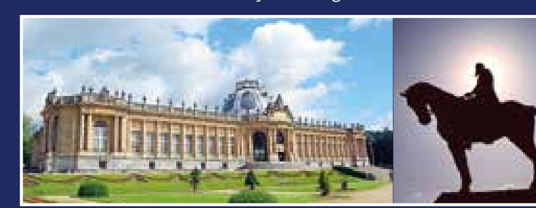
De klap op de vuurpijl kwam dan wel van de President van Ghana Nana Akufo-Addo, die onlangs opzien baarde in een toespraak die hij uitsprak om President Macron van Frankrijk welkom te heten. Daarin gaf hij moedig blijk van zelfbewustzijn en intellectuele eerlijkheid. "Het gaat toch niet op, riep hij uit, dat mijn land zestig jaar na zijn onafhankelijkheid nog ontwikkelingshulp toegereikt moet krijgen – 1 miljard euro per jaar – om de eindjes aan elkaar te kunnen knopen !" Hij aarzelde ook niet om een vergelijking te maken van zijn land met Zuid-Korea, dat 60 jaar geleden armer was dan Ghana, maar ondertussen, zoals iedereen weet, een schitterend parcours heeft afgelegd. Is het een illusie te hopen dat wij zulke taal weldra ook uit andere hoeken in Afrika te horen zullen krijgen ? ■

UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen

N° 12







L'Etat Indépendant du Congo

D'après ses détracteurs, le Roi Léopold II, par cupidité et rapacité, n'était qu'en quête de fortune et ne se préoccupait guère, voire pas du tout, du bien-être des indigènes. Il serait même directement responsable des exactions commises sous son règne. Certains Décrets de LÉOPOLD II, Roi des Belges, Souverain de l'Etat Indépendant du Congo, font miroiter une image bien différente de ce roi tellement décrié.

❑ **Décret sur le louage ou contrat de service entre noirs et non indigènes** (1888) prévoyait que :
les noirs fournissent leur travail volontairement ou à des conditions par eux acceptées ; les points qui ne sont pas stipulés dans les contrats seront réglés par les coutumes locales, pour autant que pas contraires à l'ordre public ; tout travailleur noir qui serait l'objet de mauvais traitements de la part du maître peut demander aux tribunaux la résiliation de son contrat ; tout contrat de louage de service doit être dressé par écrit et présenté au visa des autorités compétentes endéans le mois.

❑ **Règlement sur le traitement des noirs engagés au service de l'Etat** (1889) prévoyait que :
le temps qu'ils passent au service de l'État, les enrôlés reçoivent gratuitement les soins médicaux, des vêtements décents et une nourriture saine et suffisante, qui leur est distribuée en nature ou dont ils reçoivent la contre-valeur en monnaie ou en marchandises d'échange ; des théories sont faites périodiquement aux noirs sur leurs droits et leurs devoirs et sur les décrets, ordonnances et règlements qui les concernent ; l'autorité des fonctionnaires de l'État sur les noirs est exercée à la fois avec la fermeté nécessaire au maintien de la discipline et de l'ordre et avec un intérêt bienveillant ; les fonctionnaires de l'État sont responsables de la sécurité des hommes confiés à leurs soins ; ils veillent à l'observation des principes de l'hygiène, en réglant notamment les travaux et les exercices avec mesure, ils s'attachent à étudier la langue et l'esprit des mœurs des hommes sous leurs ordres ; ils s'efforcent d'élever le niveau moral et intellectuel de leurs employés noirs tout en évitant de froisser leurs sentiments et leurs préjugés; ils cherchent à stimuler leur zèle en appliquant sagement les peines et les récompenses.

❑ **Décret sur les colonies d'enfants indigènes** (1890) prévoyait :
la procuration de moyens d'existence, d'éducation pratique et d'établissement en faveur des enfants victimes de la traite ; d'assurer la tutelle des enfants abandonnés ou à l'égard desquels les parents ne remplissent pas les obligations qui leur incombent ; qu'ils seront astreints aux travaux que le Gouverneur Général déterminera, jusqu'à l'expiration de leur vingt-cinquième année, moyennant l'entretien, la nourriture, le logement et les soins médicaux qui leur seront donnés gratuitement.

❑ **Décret sur l'Investiture des chefs indigènes** (1891) :
L'investiture gouvernementale sera



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be
Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.
Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos : Fernand Hessel
Adresse technique : fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 AFRIKAGETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRAOCA
14 CRNAA
15 FBC
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 SIMBA
21 URFRACOL
22 VIS PALETOTS

constatée dans un procès-verbal dressé en double original, dont l'un sera remis au chef reconnu et dont l'autre sera conservé dans les archives du Gouvernement local. Les chefs indigènes exerceront leur autorité conformément aux us et coutumes, pourvu qu'ils ne soient pas contraires à l'ordre public, et conformément aux lois de l'État.

❑ Décret sur la Commission protection des indigènes
(1896)

Les membres de la Commission sont nommés par le Roi-Souverain parmi les représentants des associations philanthropiques et religieuses. La Commission, sous la présidence du Vicaire apostolique, comprenait 2 représentants de missions catholiques et 3 de missions protestantes.

Les membres de la Commission signalent : à l'autorité judiciaire les actes de violence dont les indigènes seraient victimes; au Gouvernement les mesures à prendre pour prévenir les actes de traite, la prohibition ou la restriction du trafic des spiritueux, et pour amener progressivement la disparition des coutumes barbares, telles que l'anthropophagie, les sacrifices humains, l'épreuve du poison, etc.

❑ Décret sur le rapport des agents de l'Etat avec les indigènes (1896)

Les Chefs d'expédition et les Commissaires de district doivent veiller à ce que dans leurs relations avec les indigènes, ils fassent preuve du tact nécessaire pour éviter les conflits qui pourraient résulter de malentendus ou de pratiques heurtant les us et coutumes des indigènes ; à ne transformer les indigènes que progressivement ; attire leur attention sur le danger à vouloir obtenir des résultats trop rapides ; à entrer en négociation plutôt que de recourir à la force des armes ; de recourir à l'intermédiaire de chefs dévoués à l'État ; lorsque le recours à la force sera devenu inévitable le Gouvernement doit être renseigné exactement et complètement sur les motifs ; que, autant que possible, les vrais coupables soient seuls atteints ; aucun agent ne pourra entreprendre les hostilités contre les indigènes s'il n'a été dûment autorisé à cet effet ; les troupes régulières et auxiliaires qui participent aux opérations de guerre doivent toujours être commandées par un Européen ; la propriété des indigènes ne pourra pas être détruite ; sous aucun prétexte on ne pourra recourir à l'incendie des villages ; les blessés révoltés devront être soignés avec sollicitude ; les cadavres des tués devront être respectés. Les Européens défendront absolument la mutilation barbare des cadavres telle que la pratiquent souvent les indigènes entre eux ; les femmes et les enfants doivent être placés sous la protection directe du chef des opérations ; il est strictement interdit aux agents noirs en poste de prendre l'initiative d'une répression quelconque contre les indigènes ; les chefs d'expédition et commissaires de district sont personnellement responsables des agissements des postes noirs qui relèvent d'eux…

❑ Dispositions additionnelles au Code pénal (1896) :

Sera puni d'une servitude pénale quiconque aura mutilé un cadavre d'être humain ; aura provoqué ou préparé des actes d'anthropophagie, ou qui y aura participé.

❑ Décret sur l'exploitation des forêts domaniales (1896) :

Les agents préposés à l'exploitation du domaine privé consacrent tous leurs soins au développement de la récolte du caoutchouc et des autres produits de la forêt. Ils sont tenus d'accorder aux indigènes une rémunération fixée par le commissaire de district qui soumet son tarif à l'approbation du Gouverneur Général ; il fait comprendre que, rétribuer équitablement l'indigène est le seul moyen efficace d'assurer la bonne administration du domaine, et de faire naître chez lui le goût et l'habitude du travail.

■ Robert Devriese

Source : Bulletin officiel de l'EIC

Agenda trimestriel

Activités internes (principales)

14.02.18 : CEP
27.02.18 : Réunion avec scientifiques MRAC
05.03.18 : Réunion avec Prof. Vellut
07.03.18 : Réunion avec Julien Nyssens/Film
08.03.18 : Réunion URCB - Femmes de la diaspora congolaise
28.03.18 : CEP
27.04.18 : CEP
30.04.18 : Réunion avec l'historien Vincent Viaene/Palais.

Activités externes (principales)

28.01.18 : Déjeuner à l'ASAOM
09.02.18 : Forum MDC & coordination Lumumba
13.02.18 : Mardi de MDC & moambe
27.03.18 : Réunion CRAOM
27.04.18 : Funérailles R. Moehler
27.04.18 : AG de Frabelco.



12.04.18. Statue de Léopol II à Arlon avec J.-M. Kazenga. © F. Hessel

Dictons swahili

La jeunesse est comme l'eau chaude, elle ne tarde pas à se refroidir.

Qui monte à l'échelle est contraint de redescendre.

Mieux vaut une triste vérité qu'un mensonge agréable

Position de l'UROME dans la polémique née du projet de créer une place Lumumba à Bruxelles*

UROME
UNION ROYALE BELGE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER
Rue de Stassart, 20-22
1050 Bruxelles
website: www.urome.be



KBUOL
KONINKLIJKE BELGISCHE UNIE VOOR DE OVERZEESE LANDEN
de Stassartstraat 20-22
1050 Brussel
website: www.urome.be

Lasne, le 30 avril 2018

M. Philippe Close
Bourgmestre de la Ville de Bruxelles
Hôtel de Ville, Grand-Place, 1000 Bruxelles

Monsieur le Bourgmestre,

Nul ne contestera les prérogatives du Conseil municipal de la ville de Bruxelles de rebaptiser des noms de rues ou de places. Mais, ces dénominations sont traditionnellement réservées à des personnalités méritoires et non controversées.

Or il se fait que les travaux de la Commission d´enquête parlementaire chargée de déterminer les circonstances de l´assassinat de Patrice Lumumba ont établi que la personnalité de M. Lumumba suscite encore de nos jours des émotions qui restent vives dans des sens divers.

La mémoire des personnalités politiques congolaises qui ont payé de leur vie les débuts du Congo indépendant mérite certes d'être évoquée dans le contexte des troubles et des massacres ayant fait des milliers de victimes innocentes congolaises et belges.

Or force est de constater et de déplorer qu'à aucun moment, Patrice Lumumba n'a fait appel à son charisme ni à son pouvoir de persuasion indéniables, pour faire cesser les exactions contre les Belges et contre ses concitoyens. L'opération qu'il lança contre les sécessionnistes kasaiens coûtera la vie à des milliers d'hommes, femmes et enfants, un massacre qualifié de tentative de génocide par le Secrétaire Général des Nations Unies.

Son seul mérite est finalement d'avoir été le premier Premier Ministre. Une primature de fort courte durée mais néanmoins avec des conséquences dramatiques dont le Congo, sa patrie, ne s'est pas encore remis de nos jours.

Le qualifier de père de l'indépendance du Congo est faire injustice au Président Joseph Kasavubu, le premier à la solliciter et à l'obtenir.

Il ne s'agit donc certes pas d'une personnalité non controversée, ni en Belgique, ni au Congo.

De plus, pourquoi donc singulariser Patrice Lumumba et ignorer ses compagnons d'infortune Maurice Mpolo et Joseph Okito ?

Au moment où il est dramatiquement évident que le beau et grand Congo subit une crise sécuritaire et humanitaire d'une ampleur jamais égalée de par le monde, que la prospérité y est ravie au peuple à l'avantage d'un régime hors mandat, nous appelons vivement la ville de Bruxelles à revoir sa décision peu réfléchie.

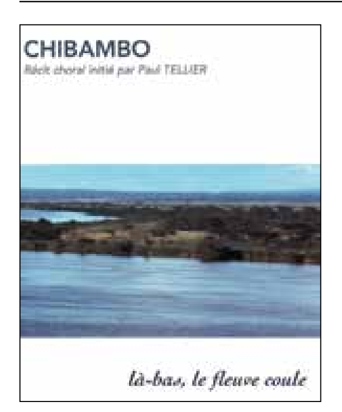
Pourquoi ne pas opter pour une solution qui sera probablement plus largement soutenue en baptisant une "Place de la solidarité Belgo-Congolaise" ?

Ainsi, le concept englobera positivement les forces ayant œuvré au développement du Congo à travers notre histoire commune, et notre engagement continué à voir notre relation s'inscrire dans le développement et la prospérité.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma très haute considération.

Ambassadeur Hre Robert Devriese, Administrateur délégué de l'UROME

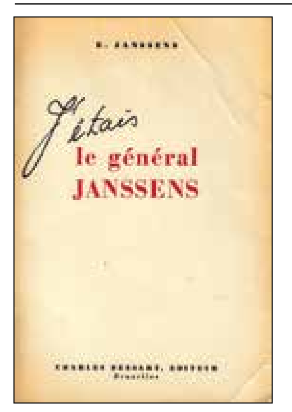
* Le Bourgmestre de la ville de Bruxelles répondit en date du 16.05.18, en ces termes : "décision a été prise sur base du rapport de la commission parlementaire… L'objectif est avant tout la réconciliation des mémoires opposées pour restaurer la confiance en un avenir meilleur… ". Copie fut envoyée à la Bourgmestre d'Ixelles qui répondit qu'elle ne pouvait prendre position quant aux décisions prises par les autorités compétentes en la matière selon le principe de la libre administration des collectvités locales.



Tellier, P. e.a., Chibambo, *Là-bas le fleuve coule* ;
Très nombreuses illustrations en couleurs et en NB. Broché, 190x 225 mm. 226 pages. 27 €
Commande reçue chez Paul Tellier : paultellier@skynet.be.

Très beau livre, abondamment illustré, sur le travail réalisé par des coopérants de 1965 à 1972 dans un village de brousse à 240 km de Lubumbashi, sur les rives du Luapula. D'autant plus intéressant qu'il évoque une période où la coopération cherchait encore sa voie, surtout après l'année 1967 où elle frôla la rupture. Paul Tellier, maître d'œuvre de l'ouvrage, artiste dans l'âme et artisan au quotidien, a réussi le pari de faire raconter par des collègues leur vécu, au sein de l'équipe, au contact des villageois et de leur chef, dans leurs classes, dans la troupe de théâtre. L'entreprise est d'autant plus intéressante qu'il y a peu de relations sur cette période. Ce n'était plus les coloniaux qui étaient les pionniers mais les coopérants, confrontés à des défis plus complexes, mais animés de la même passion. Construire un pays tout neuf ne peut être que le fruit d'une longue patience. Pour notre bonheur, l'initiateur du récit a poussé aussi la patience jusqu'à réunir un grand nombre de documents éclairants sur la fondation d'une école secondaire. Ainsi le lecteur pourra réaliser, page après page, combien était grande la mobilisation de l'imagination créatrice et combien était délicate par moments la synergie avec les Congolais. Pour les uns et les autres le partenariat était nouveau. En parcourant le livre on comprend mieux ce qu'était un pays en voie de développement au sortir de la colonisation. Chaque apport, a fortiori celui d'une école secondaire de brousse, a été précieux pour l'édification du grand Congo, même si en maints endroits sévira l'infernale succession construction-démolition. Par-delà tous les aléas du développement, le fleuve continue à couler.

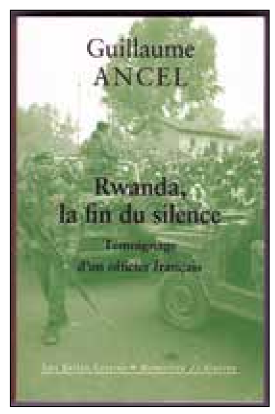
Fernand Hessel



Janssens, E., *J'étais le général Janssens*, Charles Dessart, Bruxelles, 1961. 125x190 mm, 252 pages.
A chercher dans les bouquineries. Voir aussi l'excellent article du Soir en 1989 signé par Michel Bailly, sur le net.

Autobiographie du Général Janssens, décédé en 1987 à l'âge de 87 ans. En fait, son journal des dernières années du Congo Belge de 1954 à 1960. Brillant officier très diplômé – Bruxelles et Paris – il demande à être envoyé au Congo avant la guerre. Mais il ne rentre pas dans les cadres militaires du Congo, et représente plutôt celui-ci dans les campagnes d'Afrique. En 1950, on lui confie la construction des bases militaires "belges" et donc indépendantes – extraterritoriales – de l'organisation militaire congolaise de Kamina et Kitona. En 1954, il est enfin nommé à la tête de la Force Publique et finit sa carrière au Congo en juillet 1960 comme Lieutenant-Général. Il parcourt le Congo sans arrêt s'efforçant de régler tous les problèmes qu'il découvre. Mais finalement, il est révoqué par Lumumba le 5 ou 6 juillet 1960. Dans ses notes, on s'aperçoit qu'il est tout à fait contre les Politiques, tant Congolais que Belges d'avant l'indépendance, lesquels étaient favorables à une indépendance la plus rapide possible, ce qui lui vaudra de ne pas être réintégré dans l'armée belge avec le grade supérieur que certains politiques lui avaient promis (Gilson). Son organisation militait en faveur d'une indépendance du Congo la plus lointaine possible, espérant avoir eu le temps de former le plus grand nombre de cadres possible. Et il voulait offrir pour cela une Force Publique parfaitement organisée. D'où le fameux "Sire, ils vous l'ont cochonné".

José Rhodius



Ancel, G., *Rwanda, la fin du silence, Témoignage d'un officier français.*
Les Belles Lettres - Mémoires de guerre. 250 pages. 22 €.

Il n'est pas fréquent qu'un officier rompe le silence, que l'armée lui impose par le secret-défense, sur des opérations militaires auxquelles il a participé. Il est vrai que l'ancien lieutenant-colonel, Guillaume Ancel, a rejoint en 2005 le monde des entreprises. Il peut donc parler plus librement des constatations qu'il a pu faire au Rwanda en 1994, engagé qu'il était dans des opérations d'extraction de personnes menacées, au sein de la Légion étrangère. Il n'hésite pas à révéler le conflit entre décideurs au sein du gouvernement français, les uns partisans d'un soutien au gouvernement génocidaire, les autres engagés pleinement dans l'opération humanitaire entrée dans l'histoire sous le nom de Turquoise, protégeant les Hutu fuyant vers le Zaïre. Dans cette opération, il va même jusqu'à accuser l'armée française d'actions moins humanitaires qu'en apparence. Essai courageux ou audacieux, c'est selon, qui de toutes les manières vient éclairer d'une lumière nouvelle des aspects encore méconnus. Dans un conflit aussi opaque qu'un génocide, les dérives ne sont pas exclues. Ce dont on peut être sûr c'est que des deux côtés ce sont les innocents qui ont payé le plus lourd tribut. Livre intéressant à lire sur un épisode tragique d'une de nos anciennes possessions, à propos duquel visiblement tout n'a pas été dit, et encore moins compris, vingt-cinq après les faits. Terrible leçon pour les historiens.

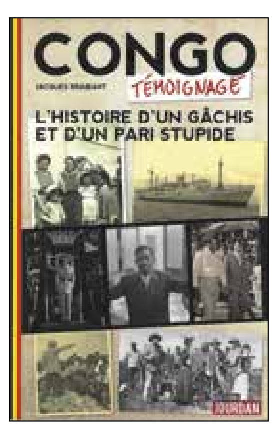
Fernand Hessel



Wenkin, H., *Le Congo s'embrase, Juillet 1960, échec politique et militaire belge ; les troubles de Thysville, Matadi, Boma et Léopoldville*. Weyrich, 2017. Relié, 255x215 mm, 234 pages. 33 €.

Dans la même veine que G. Ancel mais pour une tout autre période de l'histoire, trop souvent mouvementée entre l'Afrique noire et l'Europe, un fils de militaire belge, Hugues Wenkin, interroge les archives pour examiner de plus près le mois de juillet 1960 au Congo, tout frais émoulu de la colonisation. L'auteur n'en est pas à son premier livre. Il a déjà à son actif, rien que chez Weyrich, de nombreuses monographies, de quoi combler l'amateur de faits de guerre : *Rommel, Eben-Emael, Sortis de l'enfer, Les moutons noirs de Piron, Les témoins d'acier, Sur les traces de la Easy Company à Bastogne.* Dans Le Congo s'embrase, il nous livre ses découvertes et ses réflexions dans un véritable album, abondamment illustré, ce qui permet de dessiner un large panorama dans lequel la Force publique a mis à mal le pays qu'elle avait vocation de défendre. L'auteur ne se contente pas de relater une histoire déjà abondamment traitée, mais cherche l'explication. A partir d'éléments troublants découverts dans les archives, il échafaude une nouvelle théorie, beaucoup moins glorieuse que celle qui fut dite le 30 juin 1960. Selon l'auteur, le raid sur Matadi, le renforcement des troupes métropolitaines, n'avaient pas que pour but de protéger et d'évacuer les expatriés, mais couvaient des visées impérialistes, allant jusqu'à l'élimination physique des leaders trop encombrants. Ce serait là le véritable dessous du pari de la décolonisation au pas de charge. Au lecteur de juger sur pièce.

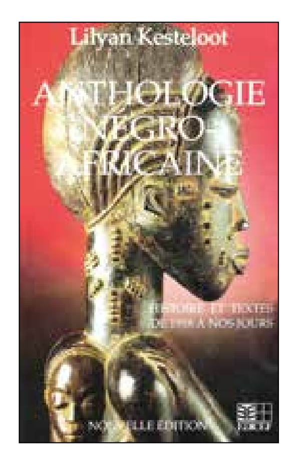
Fernand Hessel



Braibant, J., *CONGO, Témoignage, L'histoire d'un gâchis et d'un pari stupide*, Editions Jourdan, 2014. Quelques illustrations en NB. Broché, 140x215 mm, 240 pages, 18 €.

L'auteur a vécu au Congo de 1947 à 1960 et ce n'est que très longtemps après qu'il a décidé de lui consacrer un livre. Le sous-titre à lui seul révèle à la fois le contenu et l'approche de l'auteur : histoire d'un gâchis et d'un pari stupide. Pour se documenter, l'historien a consulté les archives de la Table Ronde de 1960. "Je savais qu'elle avait été très rapide, mais j'ai pu constater qu'elle avait été plus rapide encore que ce que je ne pensais, puisqu'elle n'a duré que cinq jours." Il est passé des études au commerce, puis a fini par s'attaquer au roman. L'opus, allant de Léopold II à Tshombe, parcourt et cite nombre de documents, dont quelques pages des Mémoires de Stanley, des archives de la Table Ronde et autres. Il cite même un texte de Mémoire du Congo (sans 's') qui n'est manifestement pas du même avis que notre Mémoires du Congo. Selon J. Hanot, qui a lu le livre, à sa parution, il est d'information fort intéressante, même si certaines réflexions sont sujettes à caution, comme celle relative à Mgr de Hemptinne. Les plus intéressantes à feuilleter sont les pages parlant des archives consultées pour sa rédaction. Selon J. Braibant, de passage au Forum en 2014, les Belges ne se sont jamais préoccupés de leur colonie, ni à ce qu'elle était, ni à ce qu'elle est devenue. Les coopérants partagent cet avis avec les coloniaux, eux aussi ont consacré dans l'ensemble des dizaines d'années de leur vie professionnelle dans une large indifférence de leur compatriotes.

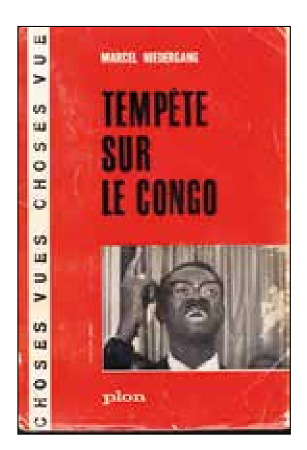
Rédigé sur base de notes
de José Rhodius, datant de 2014



Kesteloot, L., *Anthologie négro-africaine, Histoire et textes de 1918 à nos jours*, Nouvelle édition, EDICEF, 1992. 556 pages, broché 115x180 mm. Quelques illustrations en NB. 10 €.

Lilyan Kesteloot, qui nous a quittés le 28 février 2018 dans sa 87e année, était une des plus grandes spécialistes de la littérature négro-africaine. Quiconque s'intéresse à la littérature subsaharienne la rencontre inévitablement sur son chemin. Professeur à l'ULB, l'auteure a consacré sa vie entière à étudier et promouvoir la production littéraire de l'Afrique noire, et à ce titre elle est une des meilleures connaisseuses de l'âme des prosateurs, poètes et dramaturges noirs, et une des plus précieuses accompagnatrice de leurs passeurs et lecteurs. La première édition de la présente anthologie fut publiée en 1968 chez Marabout, au terme d'un doctorat consacré au sujet, et depuis n'a cessé d'être rééditée et complétée. La dédicace de l'anthologie en dit suffisamment long sur ses engagements et l'étendue de son champ d'action professionnel : A mes étudiants du Cameroun, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Zaïre et du Sénégal. L'étude de la littérature négro-africaine, qui n'a cessé de prendre de l'ampleur et qui aujourd'hui fait partie intégrante de la littérature universelle, va de la "prise de conscience des intellectuels à l'approche des indépendances" à la période de "70 à nos jours, alliant désillusion et dérision jusqu'à l'afropessimisme des années 80-90", en passant par la "négritude militante" et "le temps des indépendances de 60 à 70". Publié en livre de poche, l'opus de Lilyan Kesteloot ne peut manquer dans la bibliothèque d'un ami de l'Afrique.

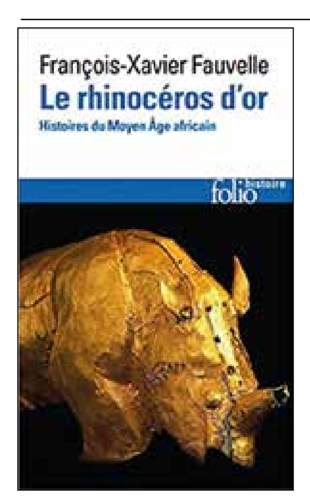
Fernand Hessel



Niedergang, M., *Tempête sur le Congo*, Choses vues, Plon, 1961. A chercher dans les bouqineries.

Marcel Niedergang (1922-2001) est connu principalement comme journaliste au Monde où il se spécialisa dans la politique sud-américaine (Vingt Amériques latines, Seuil 1962 et 1969). En 1961 il publie, au titre de grand reporter à France-Soir, *Tempête sur le Congo*, qui lui valut le prix Albert Londres. Il est intéressant de connaître la vision d'un journaliste français sur les premiers temps du Congo indépendant. On sait que la France ne voyait pas d'un mauvais œil l'effondrement de la colonie modèle de la Belgique qu'elle avait longtemps jalousée et se préparait avec une impatience certaine à s'engouffrer dans le chaos. En bon journaliste l'auteur analyse le dérèglement, brutal au départ et puis progressivement fatal, de la mécanique institutionnelle. Il note comment les deux provinces les plus riches, seules encore capables de subvenir au coût de la consolidation de l'indépendance par les devises qu'elles généraient, celle du Katanga avec son cuivre et celle du Kasaï avec ses diamants, vont s'isoler. Il observe les secours venus de diverses parts, dont celui de l'ONU, connue sous le nom d'ONUC, qui va contribuer à son tour à favoriser les intrigues. Il juge la classe politique congolaise débutante qui s'épuise dans de stériles rivalités. Il observe les populations de l'intérieur qui vont se liguer contre le fragile pouvoir central. Et il conclut que les clés du drame sont simples : "Comme à Berlin, à Cuba, à Suez ou à Formose, il s'agit de savoir qui l'emportera dans ce secteur nouveau et brûlant de la guerre froide."

José Rhodius



Fauvelle, F.-X., *Le rhinocéros d'or, Histoires du Moyen Âge africain*, Folio, Histoire n°239, 2013. 110x180mm, 384 pages. Illustration en couleurs,broché. 10 €.

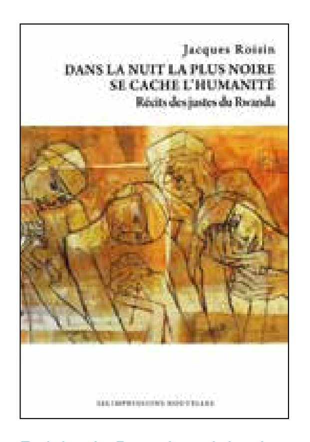
Pour beaucoup de gens l'histoire de l'Afrique noire commence par la colonisation. Faute d'écriture, des pans entiers de sa culture ont été oubliés, tombés dans l'oubli après la chute de l'Empire romain, jusqu'au jour où des archéologues, que les ruines qu'ils découvraient çà et là à la faveur de l'occupation coloniale, se sont mis à les étudier. C'est ainsi qu'un Moyen Âge brillant, allant du VIIIe au XVe, a progressivement émergé et a fini par s'imposer à ceux qui se passionnaient pour une Afrique autre que celle des pyramides et des églises chrétiennes d'Ethiopie. Aujourd'hui des historiens et des archéologues, comme F.-X. Fauvelle, permettent d'entrer dans le monde que l'on croyait à jamais perdu alors qu'il n'avait jamais cessé d'exister. En divers coins de l'Afrique, à l'ouest comme à l'est, au centre comme au sud, des ruines, par endroits impressionnantes nous rappellent à leur bon souvenir. Un peu partout il y a eu des royaumes florissants qui ont contribué par leur culture spécifique à l'histoire de l'humanité. Le rhinocéros en or de Mapungubwe, qui a donné son nom à l'ouvrage de Fauvelle avec photo en couverture, conservé à l'Université de Pretoria, en est un magnifique exemple. En fouillant pour sauver leur mémoire on a sauvé aussi leur honneur. C'est la moindre des choses, peut-on dire, pour un continent d'où à deux reprises l'homme est parti à la découverte de sa planète. On sait maintenant que durant le Moyen Âge africain, des géographes, des commerçants, des diplomates et bien sûr aussi des aventuriers de tous poils ont sillonné le continent. A lire absolument par ceux qui, un peu naïvement, sont persuadés que tout a commencé avec l'explorateur portugais Diego Cao retrouvant le fleuve Congo sur son chemin..

Fernand Hessel

Dambisa Moyo, *L'aide fatale, Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, JCLattès, 2009
130x205 mm. 256 pages. Broché. 39 €. Paru en édition originale sous le titre de Dead Aid.

Dombisa Moyo, Zambienne de naissance, diplômée en économie d'Oxford et de Harvard, a commencé sa carrière à la Banque Mondiale avant d'entrer chez Goldman Sachs. Elle sait donc la valeur de l'argent. Et convaincue que l'argent est le nerf même du développement, elle va adhérer à la thèse que l'aide internationale du Nord au Sud telle que donateurs et prêteurs la pratiquent jusqu'ici ne contribue nullement au développement, au contraire elle le freine et le handicape. Bien sûr elle prend soin d'exclure de son anathème l'aide humanitaire. Notre économiste n'est certes pas la première à attirer l'attention sur l'inutilité de l'aide internationale. Entre 1970 et 1988, le taux de pauvreté des pays assistés est passé de 11 à 66 %. Encore que la thèse de l'auteure s'applique surtout à l'aide sur laquelle les gouvernants ont une emprise, et partant la détournent vers des comptes privés. Il est évident que l'aide bilatérale directe (les projets sous contrôle du donateur) et indirecte (ONG et universités) a contribué jusqu'ici au mieux-être de la population, sinon la pauvreté et le décrochage du développement eurent été plus catastrophiques encore dans certains pays. L'originalité de la thèse tient aux solutions proposées, en prenant comme exemple, aux fins d'être plus pédagogique, un pays imaginaire qui a pour nom Dongo. Il nous suffit de changer une lettre pour être en pays connu (Congo, pays parfaitement illustratif, et Bongo, qui signifie justement argent). Il est vrai que la meilleure des stratégies est de promouvoir l'épargne, de stimuler les investissements, de créer un système bancaire performant, mais pour y arriver il faut pouvoir compter sur un nombre minimum de nationaux ayant acquis l'esprit de développement national. On reste loin du compte dans beaucoup de pays..

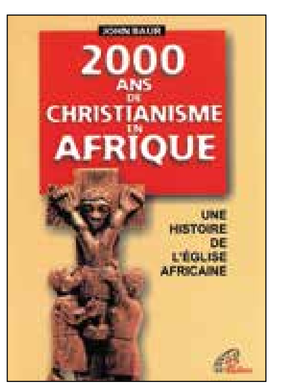
Fernand Hessel



Roisin, J., *Dans la nuit la plus noire se cache l'humanité, Récits des justes du Rwanda*, Les Impressions Nouvelles, 2017.
Préface de C. Braeckman.
Broché, 145x210mm, 368 p.
22 €. Avec l'aide de la FWB.

Jacques Roisin, psychanalyste et chargé de cours à l'UCL, a écrit ce livre d'un rare intérêt, pas seulement pour les Rwandais et les amis du Rwanda, mais pour tout homme de bonne volonté qui s'interroge sur la dérive morale qui conduit au génocide. Le livre est le résultat d'une enquête réalisée au Rwanda de 2011 à 2013 à laquelle l'auteur participa avec quelques chercheurs (F. De Clercq, F. Murangwa, G. Sacré), qui bénéficia de l'appui de quelques associations qui se sont appliquées à démêler l'écheveau génocidaire et à en réduire les effets sur la société rwandaise en reconstruction à partir de 1995. Le but de la recherche a été de découvrir et de psychanalyser en quelque sorte les personnes intègres (à l'instar des justes pour le génocide juif). La liste comprend 271 justes, c'est peu dira-t-on, mais n'y figurent pas ceux qui sont morts en justes. Dans la première partie du livre, la plus révélatrice, les chercheurs tentent de faire dire à six sauveteurs, avec une infinie délicatesse, les raisons qui ont poussé certaines personnes à résister à la vague génocidaire, jusqu'au péril de leur vie : la sorcière qui effraye les miliciens hutu, le chef d'un internat qui protège ses petits tutsi, l'imam qui dirige la lutte armée, le militaire qui exfiltre des tutsi, le commerçant qui corrompt les génocidaires pour sauver des tutsi… Des figures se détachent, celle de l'opposant, du résistant, du sauveteur, du rusé. Dans une seconde partie l'auteur fait une analyse psychanalytique des témoignages et tente de décrire les ressorts qui en lâchant ont déclenché le génocide. Un livre interpellant sur l'être humain, capable du pire et du meilleur.

Fernand Hessel



Bauer, J., *2000 ans de christianisme en AFRIQUE, Une histoire de l'église africaine*, Paulines, Kinshasa-Limete, 2001
Broché, 145x210mm, 640 p. 25 €.

Il n'échappe à aucun catholique belge que le nombre d'officiants africains, le plus souvent congolais, est en augmentation constante dans les églises belges. Certes ils sont venus pour combler un vide, dû au très net recul des vocations chez les Belges de souche, lié au recul de la religion elle-même. Mais le phénomène a de quoi interpeller. Alors qu'il y a quelques dizaines d'années seulement ce sont les missionnaires venus de la métropole, par vagues successives, séculiers et réguliers, qui sont allés christianiser la colonie, aujourd'hui ce sont leurs ouailles d'hier qui viennent aider l'église en mal de prêtres. Dans un sens, c'est une preuve sans pareille de la réussite de la mission que l'Occident chrétien s'est donnée. Et soit dit en passant, une preuve d'une composante profondément humaine de la colonisation. L'opus de John Bauer confère une tout autre dimension à la christianisation de l'Afrique, en la faisant remonter à la source même de la religion chrétienne. L'enracinement du christianisme a commencé bien avant la colonisation. Mais force est de constater que c'est surtout sous l'impulsion des missions, catholiques et protestantes, au terme d'une inculturation largement réussie, que, l'œcuménisme aidant, est née et s'est renforcée une théologie africaine. Mgr Monsengwo, cardinal de Kinshasa, véritable sage du Congo, considère à juste titre que le livre du père John Bauer (prêtre suisse, ayant enseigné dans des séminaires de Tanzanie et du Kenya) constitue la meilleure référence pour les chrétiens désireux d'interroger l'histoire de leur religion..

Fernand Hessel

Ryckmans, G., *André Ryckmans, Un territorial du Congo belge, Lettres et documents*, collection Zaïre-Histoire et société, L'Harmattan, 1995.
Broché, 240x160mm, 426 p,
35 €.

Au moment où la Belgique, par l'entremise de trois de ses communes – Mons, Charleroi et Bruxelles – sort Lumumba des limbes (pour ne pas dire de l'enfer, comme certains le voudraient) où il fut expédié en 1960-61, au terme d'une véritable chasse à l'homme, il est bon que tous ceux que le destin du Congo continue à préoccuper retournent à la lecture de leurs classiques. Parmi ceux-ci, André Ryckmans occupe une place de choix. Pour la sincérité avec laquelle il s'est mis au service de l'état indépendant en gestation, pour la clairvoyance avec laquelle il a analysé au jour le jour la marche du mastodonte congolais vers la libération, pour le courage dont il a fait preuve en disant la vérité aux Congolais déjà atteints du virus de la politique partisane et aux gouvernants belges prêts à lâcher le Congo, avec pour conséquence un désordre certain dans les directives données à ceux qui sur le terrain cherchaient la solution la plus juste, André Ryckmans se présente comme un témoin exceptionnel.

Fauché en pleine action, il n'a pu donner toute la mesure qu'il aurait espérée, mais son bref parcours mérite toute l'attention. Nous devons être reconnaissants à sa veuve, la Comtesse Geneviève Ryckmans, d'avoir eu la bonne idée de publier les lettres (adressées à la famille et aux amis) et autres documents significatifs de la période allant de 1955 à 1960. Le recueil est d'un intérêt majeur pour tout homme de bonne volonté en quête de la vérité sur le passage du témoin entre Belges et Congolais. Un livre aussi sincère que lucide.

Fernand Hessel


Simba
TEMBO
CONGO BEER
BELGIAN ROOTS